

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL  
MISSION MINISTÉRIELLE  
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES  
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT  
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2019

PATRIMOINES





### PROGRAMME 175

---

#### **PATRIMOINES**

<a href="#">Bilan stratégique du rapport annuel de performances</a>	4
<a href="#">Objectifs et indicateurs de performance</a>	11
<a href="#">Présentation des crédits et des dépenses fiscales</a>	20
<a href="#">Justification au premier euro</a>	29
<a href="#">Opérateurs</a>	64

## BILAN STRATÉGIQUE DU RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCES

### Philippe BARBAT

*Directeur général des patrimoines*

Responsable du programme n° 175 : Patrimoines

Le programme 175 « Patrimoines » finance les politiques publiques destinées à constituer, préserver, enrichir, mettre en valeur et rendre accessible au public le plus large, le patrimoine dans toutes ses composantes, matériel et immatériel, muséal, monumental, urbain, paysager, archéologique comme archivistique, ainsi que l'architecture.

L'ensemble des services concernés par le programme (administration centrale, services déconcentrés, services à compétence nationale et opérateurs) contribue à la réalisation de ces objectifs.

**L'année 2019 a, bien sûr, été marquée tout d'abord par le dramatique incendie survenu à la cathédrale Notre-Dame de Paris le 15 avril.**

La perte occasionnée par ce sinistre est majeure (charpente médiévale, flèche, autel contemporain, fragilisation de l'ensemble de la structure de l'édifice) mais a été circonscrite grâce au dévouement des pompiers, des forces de l'ordre, des agents de la ville de Paris, du clergé et des agents du ministère de la Culture mobilisés pleinement sur le sauvetage et la restauration de l'édifice.

Un dispositif inédit permettant de mobiliser les fonds récoltés a été mis en place par la loi n°2019-803 du 29 juillet 2019 pour la conservation et la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris, s'appuyant sur le Centre des Monuments Nationaux, la Fondation de France, la Fondation Notre-Dame et la Fondation du Patrimoine. Un établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale a, en outre, été mis en place par le décret n° 2019-1250 du 28 novembre 2019.

Les travaux de mise en sécurité et de dépollution ont commencé dès le lendemain de l'incendie mobilisant un nombre d'acteurs important. Le chantier de restauration doit, de plus, être une opportunité de sensibiliser le public à la nécessité de la conservation des monuments historiques et de mettre en œuvre une politique de formation dans le cadre du projet « Chantiers de France ».

Enfin, le ministre de la Culture a lancé en octobre 2019 un plan d'action « sécurité cathédrales » pour renforcer les opérations préventives de mise en sécurité sur les cathédrales appartenant à l'État.

**Le ministère de la Culture a par ailleurs poursuivi son action et accordé une attention constante à l'ensemble des chantiers de la politique patrimoniale :**

### **1. La poursuite de la stratégie pluriannuelle en faveur du patrimoine et la mise en œuvre de nouveaux mécanismes de financement de la restauration du patrimoine sur les territoires**

- **le fonds incitatif et partenarial pour les monuments historiques situés dans les communes à faibles ressources (FIP)**, doté de 15 M€ en autorisations d'engagement en 2019, a permis de financer 156 opérations, grâce à une intervention accrue de l'État, au travers de taux de subvention majorés, pouvant aller jusqu'à 80 % pour les monuments classés. Ce dispositif permet de financer de nouveaux projets ou de concrétiser des opérations n'ayant pu jusqu'alors rassembler la totalité des financements nécessaires. Le FIP a également encouragé les régions à prendre part à la restauration du patrimoine : en effet, leur taux d'intervention doit être au minimum de 15 % pour rendre les projets éligibles au fonds. Le FIP est reconduit en 2020.

- le « **loto du patrimoine** » a rencontré pour sa deuxième année un grand succès. La totalité des gains (16,8 M€ au 31 décembre 2019) a abondé un fonds géré par la Fondation du patrimoine et dédié exclusivement à la réhabilitation du patrimoine en péril (protégé et non protégé) identifié conjointement par la mission Bern et par les services du ministère de la Culture. S'agissant du patrimoine protégé, les crédits du programme 175 consacrés aux monuments historiques sont venus compléter le financement issu des gains du loto. Ce nouveau dispositif, qui confirme l'intérêt des Français pour leur patrimoine, a permis de soutenir 121 projets publics ou privés répartis sur tout le territoire. Il est reconduit en 2020.

## 2. La fréquentation des institutions patrimoniales se maintient à un niveau élevé

L'année 2019 confirme les très bons chiffres de fréquentation de 2018 malgré une légère contraction :

- la **fréquentation totale des institutions patrimoniales et architecturales**, avec plus de 45,5 millions de visites, diminue légèrement de -1% par rapport à l'année 2018, mais enregistre tout de même une progression de 6 % par rapport à 2017 ;
- la **fréquentation des publics de moins de 18 ans, dont les scolaires**, stable par rapport à 2018, enregistre une hausse de 12 % par rapport à 2017 ;
- la **fréquentation des publics de 18 à 25 ans**, en recul de 2% par rapport à l'an dernier, affiche une hausse de 16 % par rapport à 2017.

Les niveaux de fréquentation touristique et des jeunes publics, notamment les scolaires, sont particulièrement préservés, dans un contexte d'accessibilité parfois difficile (mouvements sociaux).

Parallèlement, la politique d'élargissement de l'accès au patrimoine s'est traduite en 2019 notamment par :

- **l'accueil d'enfants et de jeunes dans le cadre du projet national d'éducation artistique et culturelle (EAC) s'est développé et formalisé notamment dans le plan « A l'école des arts et de la culture » en 2018.** Y figurent les dispositifs EAC comme « La classe l'Œuvre ! » (projet pédagogique construit autour de l'étude d'œuvres d'art qui a accueilli en 2019 plus de 805 classes, soit 16 100 élèves, au sein de 362 musées de France), et « C'est mon patrimoine ! » (dispositif d'éducation artistique et culturelle hors-temps scolaire qui a touché plus de 50 000 jeunes en 2019, issus notamment des quartiers prioritaires de la politique de la Ville, qui ont participé à 244 projets dans plus de 500 monuments, musées, sites archéologiques, archives, patrimoine immatériel, sites industriels ou naturels, etc.). Par ailleurs, la nouvelle opération d'éducation artistique et culturelle lancée la veille des journées européennes des patrimoines, « Levez les yeux », ainsi que l'opération « Les enfants du patrimoine » menée par les conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) ont ainsi rassemblé pour l'année 2019 environ 16 000 élèves pour 800 activités proposées ;
- **le soutien financier aux associations** de chantiers de bénévoles (Union Rempart, CHAM, Le Club du Vieux Manoir), dans le cadre d'actions de formation de bénévoles et de leurs encadrants, qui permettent chaque année d'accueillir plus de 2 300 jeunes sur site, mais également de conduire des actions artistiques et culturelles sur le temps scolaire (20 000 participants) ;
- **le développement de l'offre numérique des services d'archives** : le portail FranceArchives fédère aujourd'hui 84 partenaires (53 services d'archives départementales et 15 services d'archives municipales ou métropolitaines, les trois services à compétence nationale (SCN) des Archives nationales, la médiathèque de l'architecture et du patrimoine (MAP), les archives des ministères des Armées et de l'Europe et des Affaires étrangères, des organismes de l'enseignement supérieur et de la recherche, des établissements publics et des partenaires associatifs) et permet la recherche en ligne à partir de leurs ressources archivistiques. En 2019, le portail a reçu 2 656 171 visites, soit une moyenne mensuelle de 176 000 visiteurs uniques (+50%), correspondant à 7 975 377 pages vues (+39%) ;
- **la mise en ligne d'une application numérique destinée à faciliter l'accès aux documents publics** : appelé @docs, cet outil a vocation à aider l'utilisateur à s'approprier les textes législatif et réglementaire qui encadrent

l'accès à des documents d'usage courant. Il est fondé sur le principe d'un « arbre de décisions » qui, en quelques questions, mène l'utilisateur d'une typologie documentaire aux informations concernant sa consultation, tout en l'informant des voies de recours possibles et du détail des textes applicables.

### 3. La mise en valeur des territoires à travers les politiques patrimoniales

En 2019, le programme « Patrimoines » s'est attaché à financer des projets irriguant l'ensemble du territoire afin de favoriser l'accès de chacun à la culture :

– **dans le domaine des monuments historiques**, les deux tiers du budget ont été cette année encore délégués au niveau déconcentré, permettant la poursuite de projets d'ampleur :

- pour les monuments appartenant à l'État, la restauration de la flèche de la cathédrale Notre-Dame de Rouen se poursuit tout comme la restauration du tour de chœur de la cathédrale Notre-Dame de Chartres démarrée en 2015. Le protocole Culture-Défense, liant les ministères de la Culture et des Armées, a également permis la restauration du bastion du Roy et de la rampe sud de la citadelle de Bayonne (64) ;
- l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris, le 15 avril 2019, a rappelé la nécessité de renforcer le niveau de sécurité des 44 000 immeubles protégés au titre des monuments historiques, au premier rang desquels les 87 cathédrales appartenant à l'État. À cette fin, le ministère de la Culture a mis en place en octobre 2019 un plan « sécurité cathédrales » dont l'objectif est de d'accroître le niveau de sécurité de ces monuments ;
- l'État mobilise ses grands opérateurs nationaux pour la restauration de ses monuments en région : 2019 a ainsi vu la poursuite du chantier de restauration du pont de Martrou, dernier pont transbordeur de France tandis que le centre des monuments nationaux (CMN) a lancé le chantier de reconversion du château de Villers-Cotterêts en cité internationale de la langue française ;
- en outre, le programme « Patrimoines » s'attache à accompagner durablement les collectivités, avec, par exemple, la restauration générale d'urgence engagée sur l'église Notre-Dame de Saint-Jean-de-Maurienne en Savoie. Il soutient également les propriétaires privés d'édifices protégés au titre des monuments historiques dans leurs projets de restauration et d'entretien, comme c'est le cas pour le château de Rochefort en Côte-d'Or ou l'abbaye de Sénanque dans le Vaucluse ;
- les interventions sur le patrimoine mobilier concernent les trésors d'églises ou de cathédrales, les tableaux, sculptures, retables ou tapisseries. Une attention particulière est portée au patrimoine technique. Pour 2019, on peut ainsi citer les travaux d'entretien sur le chalutier « Angoumois » (1969) du musée maritime de La Rochelle ou le voilier de régates « Lady Trix » datant de 1909, amarré à « La Baule ». Plusieurs chantiers de restauration d'orgues protégés se sont achevés, comme à l'église Saint-Charles de Knutange (57), à l'église Saint-Jean-Baptiste de Giromagny (90), à l'abbaye Saint-Géraud à Aurillac (10) ou encore à l'abbatiale Saint-Pierre à Airvault (79). A noter que 2019 a vu le démarrage de grands chantiers sur les orgues des cathédrales (Lyon, Amiens...) ;
- les efforts entrepris pour mobiliser les partenaires publics ou privés dans le cadre des opérations de travaux de restauration des monuments historiques n'appartenant pas à l'État se sont poursuivis. L'effet de levier de ces opérations, qui permet de démultiplier l'effet mobilisateur de la contribution de l'État, est significatif avec, pour 1 € engagé par l'État, un engagement des partenaires à hauteur de 2 € ;

– **dans le cadre des programmes de revitalisation des centres anciens**, la mise en valeur du patrimoine constitue un levier d'attractivité et de dynamisme économique des territoires. Les services du ministère de la Culture ont poursuivi leur mobilisation pour mettre en place et cofinancer des ateliers des territoires dans 7 villes (Mende, Grand Figéac, Saint-Dié-des-Vosges, Chaumont et Bar-le-Duc, Gien, Romorantin-Lanthenay) et pour la mise en place du programme « Action cœur de ville » : parmi les 222 villes concernées, 104 sont dotées d'un site patrimonial remarquable et une soixantaine de « cœur de villes » sont situés en abords de monuments historiques.

– **dans le domaine de l'architecture**, les directions régionales des affaires culturelles (DRAC) ont poursuivi leurs actions de valorisation et de diffusion de l'architecture en région par le soutien aux actions de formation et de sensibilisation des publics. Elles ont notamment pris part à la quatrième édition des « Journées nationales de l'architecture » en octobre 2019, laquelle a inclus un nouveau volet à destination des jeunes publics, intitulé « Levez les yeux ! ». Elles ont contribué en outre au déploiement du label « Architecture contemporaine remarquable », ainsi qu'à l'extension du réseau des « Villes et Pays d'art et d'histoire » (13 nouveaux labels en 2019).

– **dans le domaine des musées**, le ministère assure un accompagnement technique et financier constant sur les territoires : son action s'est traduite en 2019 par l'instruction de plus de 30 projets scientifiques et culturels dont ceux des musées de Lons-le-Saunier et de Lorient dans la perspective de leur rénovation. Ce soutien s'est également concrétisé par la réouverture au public de plusieurs grands équipements en région, parmi lesquels le musée des Beaux-arts à Dijon, le muséum d'histoire naturelle de Bordeaux, le musée de la Libération de Paris ou le musée Ingres-Bourdelle de Montauban. En outre, le label « Exposition d'intérêt national » a permis de distinguer en région 15 projets, tant dans le domaine des beaux-arts, de l'art contemporain que de l'archéologie. Le Fonds du patrimoine est venu compléter le financement d'acquisitions importantes de 10 musées de France territoriaux pour un montant de 1,4 M€, telles qu'un tableau de Simon Vouet, représentant le Martyre de Sainte Catherine, pour les musées de la ville de Strasbourg, ou des correspondances de Marcel Proust pour la Maison de Tante Léonie-Musée Marcel Proust. Enfin, le musée d'art moderne de Fontevraud - collection Martine et Léon Cligman et l'archéosite de Montans ont reçu l'appellation « musée de France » ;

– **dans le domaine de l'archéologie**, le ministère de la Culture a poursuivi sa politique territoriale visant à renforcer l'accompagnement du réseau des différents acteurs de la discipline : services déconcentrés de l'État, services de collectivités territoriales, établissement public, universités et CNRS. Dans ce cadre, il s'attache à organiser des rencontres annuelles avec, en 2019, trois sujets saillants : les évolutions et besoins des métiers de l'archéologie, la conservation préventive et curative des mobiliers archéologiques pendant et après la fouille, le rôle des collectivités territoriales dans la médiation scientifique et la diffusion de la connaissance.

Au sein des centres de conservation et d'études, l'expérimentation de la gestion des biens archéologiques mobiliers avec l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) a été conduite sous le contrôle des services régionaux de l'archéologie des DRAC/DAC sur 9 sites. Cette expérimentation a servi de préfiguration à la mise en place de la gestion partagée avec l'Inrap en 2020 dans six de ces sites.

Les Journées Nationales de l'Archéologie (JNA) ont, enfin, rassemblé 220 000 visiteurs, soit une augmentation de 10% de la fréquentation des publics par rapport à 2018. Plus de 1600 animations sur l'ensemble du territoire national, y compris outre-mer, et organisées par les différents acteurs du réseau, ont été l'occasion de présenter les métiers de l'archéologie et de permettre la visite de nombreux chantiers de fouilles. Cette année, le modèle national de ces journées créées en 2010, s'est étendu à dix-sept pays européens.

– **dans le domaine des archives**, la politique du ministère s'est traduite par un soutien aux collectivités pour la construction ou la rénovation de leurs bâtiments d'archives (livraison de l'extension des magasins des archives départementales (AD) de la Loire et du bâtiment annexe des AD du Loir-et-Cher, lancement de deux constructions neuves, en Isère et en Guyane, et une extension réhabilitation pour la Haute-Vienne). Par ailleurs, le ministère soutient également le développement de plates-formes d'archivage numérique avec un nouveau dispositif « Archives numériques en territoire » (ANET) qui a remplacé le dispositif AD-Essor. Ce dernier, en 5 ans, a permis de soutenir le développement d'équipements fréquemment mutualisés dans 4 régions, 26 départements et 37 communes et intercommunalités. Par ailleurs ont été développés et mis en production pour l'ensemble du réseau, des outils de préparation aux versements d'archives numériques (Octave et Archifiltre publié dans le cadre d'une start-up d'État porté par le service d'archives des ministères sociaux).

**Le label « Maisons des Illustres »** regroupe, en 2019, 245 Maisons des Illustres, maillant tant le territoire métropolitain qu'ultramarin. Le partenariat, qui s'est développé avec la Fédération nationale des maisons d'écrivains et des patrimoines littéraires (FNMEPL), permet, en particulier, de réaliser des outils pédagogiques afin de développer une offre d'éducation artistique et culturelle de qualité en direction du jeune public dans les territoires couverts par les Maisons des Illustres.

**La Convention Culture – Tourisme** (janvier 2018) accorde une attention particulière aux publics touristiques, en situation spécifique (handicap, minima sociaux...), aux zones traditionnellement éloignées de l'offre touristique, au développement du numérique en matière de tourisme culturel ainsi qu'à la valorisation de sites culturels emblématiques en région, notamment patrimoniaux. En lien avec l'opérateur Atout France, une opération de communication par vidéos des lieux labellisés patrimoniaux sélectionnés au sein de destinations touristiques comportant aussi bien des sites emblématiques que des sites à faire connaître est lancée en 2019. Ce dispositif, soutenu par la Direction générale des patrimoines, s'articule autour de la production annuelle de 5 films, diffusables sur le site d'Atout France pour les 3 ans à venir et déclinés sous une appellation ou un nom matérialisant la signature commune des labels patrimoniaux.

#### 4. Le développement des partenariats avec l'ensemble des acteurs de l'architecture et du patrimoine

Le programme « Patrimoines » est porteur de collaborations fortes avec les collectivités territoriales **dans un rôle de conseil et d'appui** :

– **dans le domaine du patrimoine urbain et paysager**, les DRAC accompagnent les collectivités territoriales dans la mise en œuvre de plans patrimoniaux : plans de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) ou plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP). Les DRAC conduisent les études préalables au classement des sites patrimoniaux remarquables (SPR) et à la mise en œuvre des périmètres délimités des abords (PDA) des monuments historiques. Enfin, les DRAC accompagnent les études de délimitation des biens inscrits sur la liste du Patrimoine mondial et de leur zone tampon ainsi que la mise en œuvre des plans de gestion de ces biens.

– **en matière de promotion d'une architecture de qualité**, le ministère de la Culture développe les avis et les conseils délivrés aux particuliers et aux maîtres d'ouvrage, dans les espaces protégés et en dehors, sur les projets de construction, de réhabilitation, d'aménagement ou encore d'équipements. Une mission « Valeurs de l'architecture » a été mandatée par le ministère de la Culture pour actualiser et territorialiser la stratégie nationale pour l'architecture. Cette mission visait, à partir de larges consultations, à consolider le rayonnement de la profession d'architecte et sa reconnaissance comme levier de développement culturel, économique, social et environnemental.

La création du label « Architecture contemporaine remarquable » (ACR) a permis de relancer la politique de reconnaissance de l'héritage architectural des XXe et XXIe siècles. Début 2019, un comité opérationnel a été mis en place pour apporter des solutions aux questions que pose l'architecture récente, notamment en termes de médiation, de repérage et de transformation. Une première journée de valorisation des travaux a été organisée fin novembre 2019.

– **dans le domaine des musées de France**, les opérations de post-récolement continuent à faire l'objet d'un suivi attentif ainsi que de formations, notamment dans les DRAC. De nombreuses missions d'accompagnement scientifique et technique ont été assurées en 2019, le plus souvent dans le cadre du soutien aux nombreux chantiers de rénovation d'établissements. Parmi ceux-ci, peuvent être mentionnés le projet du Grand Rolin à Autun, le musée Bonnat-Helleu à Bayonne, la cité muséale de Château-Chinon, le musée d'Arts de Toulon ou le musée des Beaux-Arts de Draguignan ;

– **dans le domaine du patrimoine culturel immatériel**, inscrit dans le code du patrimoine depuis 2016, de nombreuses actions d'inventaire et de mise en valeur ont été conduites sur le territoire, dans l'hexagone et en outre-mer, dans le cadre de la mise en œuvre de la convention UNESCO sur la sauvegarde du patrimoine immatériel, en partenariat avec les collectivités territoriales, les associations spécialisées et les centres de recherche (universités, CNRS, Ethnopôles). Un emblème spécifique a été créé et diffusé aux détenteurs des 420 pratiques inscrites à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel en France.

– **dans le domaine de l'archivage numérique**, une offre de service pour l'archivage numérique intermédiaire, basée sur le logiciel VITAM (« Valeurs immatérielles transmises aux archives pour mémoire », se met en place en association avec plusieurs ministères. Le projet ADAMANT (« Administration Des Archives et de leurs Métadonnées aux Archives Nationales dans le Temps »), qui vise à implémenter VITAM au sein des Archives nationales, est entré en phase de production.

## 5. L'action internationale marquée notamment par une nouvelle impulsion donnée à la coopération patrimoniale et muséale

A la suite de l'incendie de Notre-Dame de Paris, le ministre de la Culture a souhaité donner une nouvelle impulsion à la coopération patrimoniale internationale en organisant une réunion de tous les ministres de la Culture de l'Union européenne, de la société civile, du Conseil de l'Europe et de l'Unesco le 3 mai 2019 au Musée du Louvre. Cet incendie a également été l'occasion pour le Comité du patrimoine mondial d'examiner le rapport sur l'état de conservation du bien Paris Rives de la Seine conformément à la convention de l'UNESCO pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de 1972. La France a également organisé à Brest la conférence internationale sur la protection du patrimoine culturel subaquatique dans le cadre de la Convention de 2001. En ce qui concerne le patrimoine immatériel encadré par la Convention de 2003, l'alpinisme, dont le dossier a été porté par la France et la Suisse, a été inscrit par le Comité du Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO au registre du patrimoine immatériel de l'Humanité.

L'année 2019 a aussi été marquée par le développement de plusieurs actions en faveur du Patrimoine du Proche et du Moyen-Orient, notamment avec la mise en œuvre des projets soutenus par la France, *via* le fonds Aliph, en Syrie, en Irak, au Yémen et en Lybie, mais aussi avec l'enrichissement de la série *Patrimoine du Proche-Orient* du site internet *Grands Sites Archéologiques*.

S'agissant de la coopération muséale internationale, à la suite du rapport « *Restituer le Patrimoine africain : vers une nouvelle éthique relationnelle* », remis le 23 novembre 2018 par Bénédicte Savoy et Felwine Sarr, le Président de la République a confié aux ministères de la Culture et de l'Europe et des Affaires étrangères le soin d'en assurer la mise en œuvre. L'objectif prioritaire vise à permettre à la jeunesse africaine d'avoir un meilleur accès à son patrimoine qui se traduit par l'annonce de la restitution de quelques œuvres emblématiques au Bénin et au Sénégal et par l'instauration d'une nouvelle politique d'échanges. Dans ce cadre, un Forum « *Patrimoines africains : réussir ensemble notre nouvelle coopération culturelle* » a été organisé le 4 juillet 2019 et l'expertise muséale française a été mobilisée pour le projet de modernisation du musée national de Yaoundé au Cameroun ou la création de musées au Bénin.

## 6. L'animation des réseaux au service de l'architecture, des musées et du patrimoine

**En matière d'architecture**, les actions d'animation et de soutien apportées aux différents acteurs et associations, notamment aux Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), se sont poursuivies. L'année 2019 a été marquée par de nombreuses actions de promotion et de diffusion de l'architecture. Le ministère de la Culture renouvelle chaque année son soutien à une dizaine de prix et palmarès de niveau national, ainsi qu'à une centaine de prix régionaux, souvent portés par les CAUE, qui valorisent le « bien construit » et l'architecture inscrite dans la transition écologique.

Pour la cinquième année, le ministère a présenté au salon international de l'immobilier de Cannes (MIPIM), sur un stand « Architecture (by) France » et avec un programme de conférences fourni, les savoir-faire et les capacités d'innovation des architectes français.

**En matière de patrimoine culturel immatériel (PCI)**, un effort marqué a été mené dans le renforcement de la formation initiale et continue des professionnels, par l'organisation de sessions de formation au PCI, en collaboration avec l'Institut national du patrimoine, l'Ecole du Louvre, 6 Masters d'universités françaises et 4 *Ethnopôles* labellisés par le ministère.

**En matière de musées**, la mise en œuvre des mesures préconisées à la suite de la mission « Musées du XXI<sup>e</sup> siècle » s'est poursuivie. Les journées d'études et les rencontres organisées par le ministère ont permis d'aborder notamment la muséographie des expositions ou les collections extra-occidentales dans les musées de France. Le prix « Osez le musée », créé en 2017, a récompensé, tant à Marseille qu'à Brest ou à Lezoux, plusieurs projets innovants en direction des publics éloignés de la culture ou en grande exclusion sociale et économique.

Autre déclinaison de la mission « Musée du XXI<sup>e</sup> siècle », les rencontres « Vie des Musées / Temps des publics » ont permis de créer un réseau de professionnels (près de 600 membres) engagés dans la réflexion sur l'évolution des

pratiques de médiation et de transmission culturelle et sur le statut et la professionnalisation des compétences des métiers. Dans ce cadre, le « Festival des médiations et de la transmission » organisé à Montpellier en juillet 2019 en partenariat avec la DRAC Occitanie, le Musée Fabre et l'agglomération Montpellier Méditerranée Métropole, a rassemblé près de 200 professionnels de la médiation et des chercheurs issus du monde muséal et universitaire pour interroger l'évolution des musées et des institutions patrimoniales vers une dimension plus ouverte, inclusive et citoyenne.

## RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF 1

#### Améliorer la connaissance et la conservation des patrimoines

- INDICATEUR 1.1 Part des crédits de conservation préventive par rapport aux crédits de restauration des monuments historiques
- INDICATEUR 1.2 Archéologie préventive : Proportion des dossiers d'aménagement reçus faisant l'objet d'un arrêté de prescription de diagnostic et/ou d'un arrêté de prescription de fouilles préventives
- INDICATEUR 1.3 Qualité de la maîtrise d'ouvrage Etat

### OBJECTIF 2

#### Accroître l'accès du public au patrimoine national

- INDICATEUR 2.1 Fréquentation des institutions patrimoniales et architecturales
- INDICATEUR 2.2 Accessibilité des collections au public
- INDICATEUR 2.3 Taux de satisfaction du public des institutions et des sites patrimoniaux

### OBJECTIF 3

#### Elargir les sources d'enrichissement des patrimoines publics

- INDICATEUR 3.1 Effet de levier de la participation financière de l'Etat dans les travaux de restauration des monuments historiques qui ne lui appartiennent pas
- INDICATEUR 3.2 Taux de ressources propres des institutions patrimoniales et architecturales

## OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

### OBJECTIF 1

Améliorer la connaissance et la conservation des patrimoines

#### INDICATEUR 1.1

Part des crédits de conservation préventive par rapport aux crédits de restauration des monuments historiques

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Part des crédits de conservation préventive par rapport aux crédits de restauration des monuments historiques	%	18,31	18.71	>=15	>=15	17,88	>=15

#### Commentaires techniques

Source des données : Application comptable interministérielle Chorus pour les données issues des DRAC/DAC, compte financier du Centre des monuments nationaux (CMN).

#### Mode de calcul :

$I = N1 / N2$ , exprimé en %, où :

N1 = Somme des crédits de paiements (CP) exécutés en DRAC/DAC sur les titres 3 et 6 (fonctionnement) pour l'entretien des monuments historiques classés ou inscrits + montant des CP exécutés par le CMN pour l'entretien des bâtiments (classés ou inscrits) (crédits de fonctionnement uniquement) (en euros) au cours de l'année civile considérée ;

N2 = Somme des CP exécutés sur les titres 5 et 6 (investissement) pour la restauration des monuments historiques classés ou inscrits + montant des CP exécutés par le CMN pour les travaux de restauration des bâtiments (classés ou inscrits) au cours de l'année civile considérée (crédits d'investissement uniquement) (en euros).

**Pour l'année 2019, les données ont été retraitées pour neutraliser les dépenses liées à la sécurisation et à la consolidation de la cathédrale Notre-Dame de Paris.**

#### INDICATEUR 1.2

Archéologie préventive : Proportion des dossiers d'aménagement reçus faisant l'objet d'un arrêté de prescription de diagnostic et/ou d'un arrêté de prescription de fouilles préventives

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Archéologie préventive : Proportion des dossiers d'aménagement reçus faisant l'objet d'un arrêté de prescription de diagnostic	%	8,6	9,54	entre 6 et 8	entre 6 et 8	8,48	entre 6 et 8
Archéologie préventive : Proportion des dossiers d'aménagement reçus faisant l'objet d'un arrêté de prescription de fouilles préventives	%	1,78	1.98	entre 1,5 et 2	entre 1,5 et 2	1,65	entre 1.5 et 2

#### Commentaires techniques

Source des données : DRAC/DAC.

#### Mode de calcul :

1<sup>re</sup> ligne :  $I = N1 / N2$ , exprimé en %, où :

N1 = nombre d'arrêtés de prescription de diagnostics pris par le préfet au cours de l'année n suite à l'instruction par les DRAC, déduction faite des actes abrogés au cours de l'année n ;

## Patrimoines

Programme n° 175 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

N2 = nombre de dossiers d'aménagement reçus dans les DRAC pour instruction archéologique au cours de l'année n + le stock restant à instruire en fin d'année n-1 ;

2<sup>e</sup> ligne : I = N3 / N2, exprimé en %, où :

N3 = nombre d'arrêtés de prescription de fouilles préventives pris par le préfet au cours de l'année n suite à l'instruction par les DRAC, déduction faite des actes abrogés au cours de l'année n ;

N2 = nombre de dossiers d'aménagement reçus dans les DRAC pour instruction archéologique au cours de l'année n + le stock restant à instruire en fin d'année n-1.

## INDICATEUR 1.3

## Qualité de la maîtrise d'ouvrage État

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Respect de la programmation des opérations sous convention de mandat de maîtrise d'ouvrage OPPIC	%	109,93	111,25	111	111	120,10	110

## Commentaires techniques

## Source des données :

Données de l'OPPIC. Périmètre : On considère les opérations de travaux, en cours ou achevées dans l'année, programmées sur le titre 5 dont la maîtrise d'ouvrage est déléguée à l'OPPIC par convention de mandat, relevant du programme 175 « Patrimoines ». L'indicateur porte sur un périmètre de 8 opérations en cours en 2017 et 2018 et 7 opérations en cours en 2019.

## Mode de calcul :

La valeur de l'indicateur est N1 / N2 en % avec :

N1 = coût réel (dernier avenant) ;

N2 = coût des travaux prévu (convention initiale) corrigé des révisions de prix.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Le ministère s'est engagé à améliorer la connaissance et la conservation des patrimoines et suit, dans ce cadre, des indicateurs relatifs aux procédures de signalement, de protection et de conservation, au développement des programmes de travaux d'entretien dans les monuments historiques et à la qualité de la maîtrise d'ouvrage.

Concernant **le développement des programmes de travaux d'entretien dans les monuments historiques (indicateur 1.1)**, axe majeur de la politique patrimoniale du ministère, l'indicateur relatif à la part des crédits d'entretien par rapport aux crédits de restauration consacrés aux monuments historiques dépasse, comme l'an dernier, le niveau minimum préconisé par l'audit de modernisation d'avril 2006 sur « la modernisation et la rationalisation de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre sur les monuments historiques » (15 %). Il témoigne du fort engagement du Centre des monuments nationaux (CMN), ainsi que des DRAC qui portent au niveau local la politique du ministère en la matière.

**En matière d'archéologie préventive (indicateur 1.2)**, les indicateurs relatifs aux taux de prescription de diagnostics et de fouilles préventives se redressent en 2019. Cette évolution souligne la maîtrise du nombre de prescriptions arrêtées par les services de l'État malgré la hausse du nombre de dossiers d'aménagement reçus (+14% par rapport à 2018), liée à une conjoncture porteuse pour le secteur de la construction. Le taux de prescription de diagnostics atteint ainsi son plus bas niveau depuis 2014 (8,48), proche de la cible établie entre 6% et 8%. De même, le taux de prescription de fouilles préventives diminue fortement (1,65%) et respecte de nouveau la cible établie entre 1,5% et 2%.

Concernant **la qualité de la maîtrise d'ouvrage État (indicateur 1.3)**, l'indicateur relatif au respect des coûts des opérations conduites par l'Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (OPPIC) pour les opérations sous convention de mandat de maîtrise d'ouvrage en cours et terminées dans l'année dépasse la cible fixée à 115% en raison de l'incidence financière de deux avenants qui intègrent, pour la convention relative aux travaux de refonte et de

mise aux normes des parcours de visite du musée de Cluny, des options complémentaires nécessaires à la réfection des réseaux électriques, l'installation de vitrines actives, la restauration des menuiseries extérieures et le gardiennage nuits et week-ends et, pour la convention relative au réaménagement du site Richelieu de la Bibliothèque nationale de France, les travaux complémentaires de toiture et de restauration des façades de la phase 2.

## OBJECTIF 2

Accroître l'accès du public au patrimoine national

### INDICATEUR 2.1 mission

Fréquentation des institutions patrimoniales et architecturales

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Évolution de la fréquentation physique payante et gratuite des institutions patrimoniales et architecturales	millions	42,8	46.2	>42	>42	45,6	>43
Part des moins de 18 ans dans la fréquentation totale des institutions patrimoniales et architecturales	%	13,6	14.3	>16	>16	13,7	>16
Part des 18-25 ans résidents de l'Union Européenne dans la fréquentation des collections permanentes des institutions patrimoniales et architecturales	%	10,0	10.8	>10	>10	10,7	>10

#### Commentaires techniques

##### Source des données :

1ère et 2<sup>e</sup> lignes : Centre des monuments nationaux (CMN) (Observatoire des publics), Domaine national de Chambord, Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA), musées nationaux relevant du programme 175 « Patrimoines » (statistiques sur les musées nationaux services à compétence nationale de l'Établissement public de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées, données des musées nationaux opérateurs et services à compétence nationale), Archives nationales (SCN AN, sites de Paris et de Pierrefitte-sur-Seine), et SCN ANMT (Roubaix). La comptabilisation de la fréquentation des salles de travail des Archives nationales ne fait plus partie du périmètre de calcul à compter du RAP 2015. Le SCN ANOM (site d'Aix-en-Provence) ne reçoit que des lecteurs en matière de fréquentation.

3<sup>e</sup> ligne : Centre des monuments nationaux (CMN) (Observatoire des publics), Domaine national de Chambord, Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA), musées nationaux relevant du programme 175 « Patrimoines » (statistiques sur les musées nationaux services à compétence nationale de l'Établissement public de la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais des Champs-Élysées, données des musées nationaux opérateurs et services à compétence nationale).

##### Mode de calcul :

1<sup>ère</sup> ligne : l'indicateur est égal à la somme des entrées payantes et gratuites des musées nationaux, des monuments nationaux ouverts à la visite, gérés par le CMN et du Domaine national de Chambord, de la Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA) + la somme des scolaires accueillis par les services éducatifs des Archives nationales, des visiteurs reçus dans le cadre de l'offre culturelle. La fréquentation des grandes manifestations nationales (Journées Européennes du Patrimoine, nuit des musées, etc.) est intégrée.

2<sup>e</sup> ligne :  $I = I1 / I2$  exprimé en % avec :

I1 = somme des personnes de moins de 18 ans ayant fréquenté les musées nationaux, les monuments nationaux, ouverts à la visite, gérés<sup>2</sup> par le CMN et du Domaine national de Chambord, de la Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA) + somme des scolaires accueillis par les services éducatifs des Archives nationales ;

I2 = somme des entrées payantes et gratuites (collections permanentes, expositions culturelles, offres culturelles) des musées nationaux, des monuments nationaux ouverts à la visite gérés par le CMN et du Domaine national de Chambord, de la Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA) + somme du nombre de scolaires (âgés de 6 à 18 ans) reçus par les services éducatifs des Archives nationales (SCN AN (sites de Paris et de Pierrefitte-sur-Seine), SCN ANMT (site de Roubaix)) et du nombre de visiteurs reçus dans le cadre de l'offre culturelle et scientifique toutes manifestations confondues.

3<sup>e</sup> ligne :  $I = I1 / I2$  exprimé en % avec :

I1 = somme des 18-25 ans résidents de l'Union européenne ayant fréquenté les collections permanentes des musées nationaux, des monuments nationaux et des collections permanentes de la CAPA ;

I2 = somme des visites (payantes et gratuites) dans l'année des collections permanentes des musées nationaux du programme Patrimoines, des monuments nationaux (monuments nationaux ouverts à la visite et gérés par le CMN et le Domaine national de Chambord) et des collections permanentes de la CAPA.

## Patrimoines

Programme n° 175 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## INDICATEUR 2.2

## Accessibilité des collections au public

(du point de vue du citoyen)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Musées nationaux : coût de la surveillance par m <sup>2</sup> de salles ouvertes	€/m <sup>2</sup>	275,67	275.48	280	280	273,43	280
Archives : documents textuels et iconographiques mis en ligne par les services d'archives publiques	%	72,5	79	>80	>80	78	>80
Musées nationaux : taux d'ouverture des salles	%	90,17	91,78	>95	>95	90,47	> 95

## Commentaires techniques

## Source des données :

1ère et 3<sup>e</sup> lignes : elles prennent en compte l'ensemble des musées nationaux (liste établie par le code du patrimoine) sous tutelle de la direction générale des patrimoines relevant du programme 175. À compter du RAP 2018, l'EPPPD est intégré au périmètre de calcul de cet indicateur, les crédits et emplois de cet opérateur ayant été transférés du programme 224 au programme 175. A compter du RAP 2019, le musée des Plans-Relief est intégré au périmètre.

2<sup>e</sup> ligne : enquête nationale du service interministériel des Archives de France de la direction générale des patrimoines auprès de ses réseaux de services d'archives publiques. Compte tenu des délais de collecte des données, les résultats figurant en année n correspondent à ceux de la fin de l'année n-1.

## Mode de calcul :

1ère ligne :  $I = N1/N2$  exprimé en euros par m<sup>2</sup> de salles ouvertes avec :

N1 : coût total de la surveillance de jour des collections permanentes dans les musées nationaux, avec  $N1 = X1 + X2 + X3$  avec :

X1 : dépenses de personnel des corps de surveillance de jour des collections permanentes dont vacations ;

X2 : coût de la sous-traitance éventuelle de la surveillance de jour des collections permanentes ;

X3 : coût de maintenance des outils de surveillance, des postes de contrôle et des équipements de sécurité des collections permanentes (caméras, câbles, détecteurs, contacteurs, etc.) ;

N2 : nombre total de m<sup>2</sup> de présentation des collections permanentes ouverts dans les musées nationaux.

2<sup>e</sup> ligne : Périmètre : ensemble des services d'archives nationales (SCN), des services d'archives départementales (soit 104 services).

$I = N1 / N2$ , exprimé en %, où :

N1 = nombre de documents mis en ligne au sein du périmètre en année n ;

N2 = nombre de documents numérisés en année n.

3<sup>e</sup> ligne : moyenne des taux d'ouverture quotidiens pondérés par la surface (le taux d'ouverture quotidien correspond au rapport entre les surfaces ouvertes au public et les surfaces totales ouvrables de présentation des collections permanentes).

La valeur de l'indicateur est  $(N1 \times N2) / (N3 \times N4)$  avec :

N1 = nombre total de m<sup>2</sup> de présentation des collections permanentes réellement ouverts au public ;

N2 = nombre réel d'heures d'ouverture au public ;

N3 = nombre total de m<sup>2</sup> de présentation des collections permanentes en état d'être ouverts au public ;

N4 = nombre théorique d'heures d'ouverture au public.

**INDICATEUR 2.3****Taux de satisfaction du public des institutions et des sites patrimoniaux**

(du point de vue de l'usager)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Taux de visiteurs pour lesquels la visite a dépassé leurs attentes	%	Non connu	23.5% musées nationaux, 17.8% monuments nationaux	>28 % musées nationaux >28 % des monuments nationaux	>28% musées nationaux >28% monuments nationaux	23,1 % musées nationaux 20,7 % monuments nationaux	>28% musées nationaux >28% monuments nationaux
Score de recommandation	Nombre de points	Non connu	46.2 musées nationaux, 41.3 monuments nationaux	>49 musées nationaux >47 monuments nationaux	>49% musées nationaux >47% monuments nationaux	46,1 musées nationaux 41,6 monuments nationaux	>49 musées nationales >47 monuments nationaux

**Commentaires techniques**

Enquête annuelle de satisfaction coordonnée par le département de la politique des publics de la direction générale des patrimoines auprès d'un panel représentatif d'institutions patrimoniales et architecturales relevant du programme Patrimoines. Cette enquête constitue le seul protocole harmonisé et stabilisé d'observation des publics et de leur expérience de visite pour un périmètre de sites aussi divers en taille, en localisation et en thématiques.

**Source des données et périmètre**

Depuis 2018, plusieurs décisions ont été prises concernant la passation de l'enquête « A l'écoute des visiteurs ».

Elle est désormais annualisée.

Le choix a été fait de reconduire systématiquement l'enquête au printemps, durant 6 jours (à ce titre, l'enquête n'a pas vocation à se substituer aux observatoires permanents des publics présents dans certains établissements qui interrogent les publics sur de plus longues durées).

Il a été décidé de stabiliser autant que possible le périmètre de l'étude (il est tenu compte d'une variation possible en fonction des quelques établissements qui peuvent intégrer ou sortir du programme d'enquête en fonction de leur fermeture pour travaux).

Concernant l'édition de 2019, elle s'est donc déroulée au printemps, entre les mois d'avril et de juin. Elle a été conduite sur un périmètre de 65 établissements, soit 51 musées nationaux ou lieux présentant des collections nationales sous tutelle du ministère de la Culture ou d'autres ministères et 14 monuments nationaux.

Les résultats des indicateurs pris en compte dans ce rapport portent sur le seul périmètre des musées nationaux relevant du programme Patrimoines, soit 29 musées cette année : musée Picasso Paris, CNAC-GP, domaine de Versailles, musée du Louvre, musée Delacroix, musée d'Orsay, musée de l'Orangerie, musée des Arts Décoratifs (Rivoli et Camondo), château de Pau, château de Fontainebleau, château de Compiègne, Mucem, musée du Quai Branly, musée national de la Renaissance, musée Moreau, musée Henner, musée Chagall, musée Léger, musée Guimet, cité de l'architecture et du patrimoine, musée national de la préhistoire, musée d'archéologie nationale, Granges de Port-Royal, musée national des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau, Château de Blérancourt, EP de la Porte Dorée (Aquarium et musée national de l'histoire de l'immigration) et musée Rodin.

Par rapport à 2018, seul le musée des Plans-reliefs n'a pas été en mesure de participer à l'enquête.

Concernant les monuments nationaux, en 2019, le château d'If, le Mont-Saint-Michel et le Panthéon ont été intégrés au périmètre de l'enquête, portant au nombre de 14 le nombre de monuments participants (château de Chambord inclus).

**Mode de calcul :**

1ère ligne : l'indicateur mesure le taux de visiteurs pour lesquels la visite a dépassé leurs attentes.  $I = N1 / N2$  avec :

N1 : nombre de personnes ayant répondu "La visite dépasse mes attentes" à la question "Par rapport à l'idée que vous vous faisiez de cette visite avant de venir, diriez-vous : – la visite est très en-dessous de mes attentes, – la visite est un peu en-dessous de mes attentes, – la visite correspond à mes attentes, – la visite dépasse mes attentes" ;

N2 : nombre de personnes ayant répondu.

2° ligne : l'indicateur mesure ce que l'on appelle le « score de recommandation », c'est-à-dire le « Net promotor score », indicateur développé par F. Reichheld et publié dans la Harvard Business Review en 2003. Il calcule la différence entre le taux des « prescripteurs » et le taux des « détracteurs ».

$I = (N1/ N2) - (N3/N2)$  avec :

N1 : nombre de « prescripteurs » : on appelle « prescripteurs » les personnes ayant répondu 9 ou 10 à la question « Sur une échelle de 0 à 10, jusqu'à quel point recommanderiez-vous la visite de ce musée (monument) à une ou des personnes de votre entourage ? » ;

N2 : nombre de personnes ayant répondu ;

N3 : nombre de « détracteurs » : on appelle « détracteurs » les personnes ayant répondu entre 0 et 6 à la question « Sur une échelle de 0 à 10, jusqu'à quel point recommanderiez-vous la visite de ce musée (monument) à une ou des personnes de votre entourage ? »

## ANALYSE DES RÉSULTATS

La diffusion et la transmission des œuvres patrimoniales constituent un axe fondamental des politiques conduites par le ministère. C'est pourquoi les indicateurs retenus mesurent l'accessibilité physique des collections au public, le niveau et la diversification de la fréquentation physique, ainsi que la satisfaction du public accueilli. D'une manière générale, les résultats pour l'année 2019 reflètent une stabilisation de la fréquentation à un niveau très élevé, en dépit de fermetures d'établissements en marge des mouvements sociaux de début et de fin d'année.

En matière de **fréquentation physique des institutions patrimoniales et architecturales (indicateur 2.1)**, les résultats 2019, avec plus de 45,6 millions de visites, sont en léger retrait par rapport à 2018 mais constituent tout de même, surtout au regard du contexte social de l'année 2019, une performance satisfaisante.

Dans le détail, on observe une baisse de 2,5 % de la fréquentation pour les musées nationaux et une hausse de 1,3 % pour les monuments nationaux, ce qui illustre la moindre fréquentation des grands musées parisiens en raison notamment des manifestations des « gilets jaunes », de la grève dans les transports publics mais aussi de l'introduction de mesures de régulation de l'affluence (musée du Louvre et centre national d'art et culture - Georges Pompidou (CNAC-GP)).

**Au sein des musées nationaux**, la baisse de fréquentation résulte notamment de la moindre performance du musée du Louvre (-6,5%) malgré une affluence record pour l'exposition « Léonard de Vinci » (1,1 million de visiteurs, dont 575 000 en 2019). De plus, en raison des travaux en cours, le CNAC-GP (-8% de visites) a pâti de l'introduction de billets horodatés pour ses expositions temporaires « Francis Bacon » et « Boltanski », qui a eu pour effet de raccourcir le parcours de visite moyen. La fréquentation du château de Versailles, pour sa part, reste stable cette année malgré les difficultés d'acheminement du public consécutives à la grève des transports de fin d'année. A l'inverse, le musée d'Orsay (+6%), la CAPA (+58%), le musée de Cluny (+37%), et le Palais de la Porte Dorée (+32%) affichent des hausses significatives liées à des succès d'expositions temporaires ou à des réouvertures après travaux.

**La fréquentation des monuments nationaux** enregistre une hausse de 1,3 % en 2019 avec plus de 11 millions de visites. Ces résultats en nette progression sont largement corrélés aux performances des monuments les plus inscrits dans les circuits de tourisme internationaux : trois monuments parisiens (la Sainte-Chapelle avec +8%, le Panthéon avec +2 % et la Conciergerie avec +3,5 %), mais aussi le Mont Saint-Michel (+6 %) se distinguent par la progression de leur fréquentation. En outre, le très bon résultat du domaine de Chambord (+28%) contribue à compenser la perte de fréquentation observée à l'Arc de Triomphe (-5%) et surtout à la suite de la fermeture des Tours de Notre-Dame (-74%).

**La politique du ministère en faveur du jeune public** s'est poursuivie en 2019. Le nombre de visites des moins de 18 ans (en visite scolaire ou non) accueillis par les musées nationaux et monuments nationaux ainsi que par les services d'Archives nationales est en très légère baisse (-1%) mais se situe à un niveau légèrement supérieur à celui de 2017. Si la cible de 16 % de moins de 18 ans n'est pas atteinte cette année encore, la fréquentation se stabilise à son niveau 2017 marquant le retour durable des scolaires dans les institutions patrimoniales, après des années 2015 et 2016 marquées par les attentats, grâce notamment à la richesse des programmes et ateliers à destination des jeunes publics mis en place par les musées et les monuments. Au sein des musées nationaux, la part du jeune public représente 12,5 % de la fréquentation totale, soit plus de 4,2 millions de visites en 2019. Pour les monuments nationaux, elle s'établit à 17,6 %, soit presque 2 millions de visites chez les moins de 18 ans.

Les mesures de **gratuité en faveur des 18-25 ans** résidents de l'Union européenne ont bénéficié à plus de 37 millions de 18-25 ans dans les établissements relevant du programme « Patrimoines » depuis l'entrée en vigueur de la mesure en avril 2009, dont 4,1 millions en 2019. La part des 18-25 ans dans la fréquentation des monuments nationaux et des collections permanentes des musées nationaux s'établit à 10,7 % en 2019, soit un niveau conforme à la valeur prévisionnelle attendue (>10 %). Le nombre de visiteurs entre 18 et 25 ans, en retrait de 2 % par rapport à 2018, a progressé de 16 % par rapport à 2017, porté par les bons résultats d'établissements emblématiques d'Île-de-France (Musée du Louvre, Musée d'Orsay, Musée de l'Orangerie, CNAC-GP, Quai Branly et Château de Versailles). En outre, la part des jeunes dans la fréquentation globale reste, cette année encore, plus élevée dans les musées nationaux (11,5 % de la fréquentation des collections permanentes) que dans les monuments nationaux (8,8 %).

Concernant l'**accessibilité physique des collections (indicateur 2.2)**, les résultats sont légèrement inférieurs aux cibles. Pour les musées nationaux dépendant du programme « Patrimoines », le **taux d'ouverture des salles** des collections permanentes est, en 2019, en deçà de la valeur attendue des 95 %, notamment en raison des fermetures liées à des travaux, raccrochages ou installations d'expositions et de mouvements sociaux. Il se maintient néanmoins à un niveau élevé de plus de 90 %, en ligne avec les performances 2017 et 2018.

L'indicateur sur le **coût de la surveillance de jour des collections permanentes** des musées nationaux s'établit à 273,43 €/m<sup>2</sup>, soit une légère diminution par rapport à 2018. Cette évolution s'explique par une maîtrise des coûts mais aussi par l'évolution de la structure salariale des établissements. Les résultats restent cependant hétérogènes d'un musée à l'autre en raison des fermetures pour travaux de certains espaces muséographiques mais surtout de la disparité des équipements et de la configuration des locaux. Cet indicateur est supprimé à compter du PAP 2020.

Pour les archives nationales, le **part des documents textuels et iconographiques mis en ligne par les services d'archives publiques** s'établit à 78 %, soit un niveau très proche de la cible fixée à 80% qui demeure difficile à atteindre. Le droit applicable en matière de diffusion en ligne (d'abord AU-029 de la CNIL, puis loi pour une République numérique, RGPD et loi Informatique et Libertés modifiée) contraint très fortement la part des documents comportant des données à caractère personnel pouvant être mis en ligne, qui constituent la majorité des documents numérisés par les services publics d'archives.

Au-delà d'une politique d'élargissement de l'accès des institutions aux publics, le ministère de la culture poursuit ses efforts pour offrir aux visiteurs des institutions et des sites patrimoniaux une offre de qualité et cherche constamment à améliorer leur satisfaction. La direction générale des patrimoines organise des enquêtes régulières afin d'analyser l'appréciation des visiteurs (**indicateur 2.3**) sur les apports culturels, les dispositifs de médiation ou encore le confort et les services. Les résultats de l'enquête 2019 montrent un maintien de la satisfaction générale des visiteurs des musées et monuments nationaux. Ainsi, la part des visiteurs interrogés dans les musées qui déclarent que **la visite a dépassé leurs attentes** est stable, s'établissant à 23,1% en 2019 contre 23,5% en 2018. De même, le **score de recommandation** se stabilise également, aussi bien dans les musées (46,1 en 2019 contre 46,2 en 2018) que dans les monuments (41,6 en 2019 versus 41,3 en 2018).

### OBJECTIF 3

Elargir les sources d'enrichissement des patrimoines publics

#### INDICATEUR 3.1

Effet de levier de la participation financière de l'Etat dans les travaux de restauration des monuments historiques qui ne lui appartiennent pas

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Montant des crédits des partenaires sur travaux MH / Montant des subventions versées par l'État	ratio	2,4	2	>2,1	>2	2	>2,2

#### Commentaires techniques

##### Source des données :

DRAC/DAC. A noter que le RAP 2019 inclut les données de la DAC Mayotte pour la première fois.

##### Mode de calcul :

La valeur de l'indicateur est N1/N2 en ratio avec :

N1 = montant total des crédits mobilisés (en AE) par les partenaires publics ou privés du ministère chargé de la culture pour des travaux d'entretien ou de restauration d'immeubles classés ou inscrits n'appartenant pas à l'État ;

N2 = montant total des participations financières apportées par le ministère chargé de la culture (hors dépenses fiscales) (en AE) sur les monuments historiques n'appartenant pas à l'État.

## Patrimoines

Programme n° 175 | OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

## INDICATEUR 3.2

## Taux de ressources propres des institutions patrimoniales et architecturales

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2017 Réalisation	2018 Réalisation	2019 Prévision PAP 2019	2019 Prévision actualisée	2019 Réalisation	2020 Cible PAP 2019
Taux de ressources propres des institutions patrimoniales et architecturales	%	49,14	54,46	50	50	43,3	50

## Commentaires techniques

## Source des données :

Comptes financiers des musées nationaux suivants : CNAC-GP, Louvre, Versailles, Rodin, Henner-Moreau, Orsay-Orangerie, Guimet, Quai Branly, Arts décoratifs, Château de Fontainebleau, MuCEM et musée Picasso. Comptes financiers du Centre des monuments nationaux (CMN), du Domaine national de Chambord et de la Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA).

## Mode de calcul :

La méthodologie de calcul de l'indicateur a été adaptée en 2018 au passage à la gestion budgétaire et comptable publique : cette évolution n'emporte toutefois qu'un effet très marginal sur les résultats par rapport au calcul retenu au titre des précédents exercices.

## Mise à jour de la méthodologie :

Etablissements soumis à la comptabilité budgétaire :

$(N1 + N2) / (N3 + N4)$  avec :

N1 = montant des "Recettes propres globalisées" issu du tableau des autorisations budgétaires de l'exécution de l'année N ;

N2 = montant des "Recettes propres fléchées" issu du tableau des autorisations budgétaires de l'exécution de l'année N ;

N3 = Total des recettes encaissées issu du tableau des autorisations budgétaires de l'exécution de l'année N ;

N4 = Valorisation du personnel T2

Etablissements non soumis à la comptabilité budgétaire (musée des Arts décoratifs) :

$(N1 - N2 + N3) / (N4 - N5 + N6 - N7)$  avec (données issues de tableaux de situation patrimoniale (compte de résultat et tableau de financement abrégé) :

N1 = autres produits

N2 = produits calculés (précisés dans l'encart CAF)

N3 = autres ressources

N4 = total produits

N5 = produits calculés

N6 = total ressources

N7 = CAF

Il est à noter que le résultat de l'indicateur en 2017 ne prend pas en compte le produit exceptionnel lié au deuxième versement de la licence de marque du Louvre Abu Dhabi (d'un montant 73,4 millions d'euros), afin de ne pas créer d'exception statistique dans la chronique historique des valeurs. En considérant ce versement, le taux de ressources propres du Louvre serait passé de 56,6 % à 67,1 % en 2017 et le taux de ressources propres global aurait atteint 55,78 %.

## ANALYSE DES RÉSULTATS

Le ministère de la culture a poursuivi ses efforts en 2019, d'une part, pour mobiliser ses partenaires publics ou privés afin de les inviter à participer aux opérations de travaux de restauration des monuments historiques et, d'autre part, pour accroître la part de ressources propres des établissements publics et des organismes patrimoniaux placés sous sa tutelle.

**Concernant les travaux de restauration des monuments historiques n'appartenant pas à l'État (indicateur 3.1),** l'effet de levier de la participation de l'État se stabilise à son niveau 2018 : pour 1 € engagé par l'État, les partenaires ont engagé 2 €. Ce niveau demeure en légère baisse par rapport à 2017 et peut s'expliquer par le soutien renforcé de l'État en faveur des territoires au travers du fonds incitatif et partenarial (FIP) et du fonds « patrimoine en péril ». Ces deux dispositifs, mis en place en 2018, ont en effet contribué à accroître le poids de l'État dans le financement des opérations de restauration des monuments historiques.

Concernant le **taux de ressources propres des institutions patrimoniales (indicateur 3.2)**, les résultats 2019 (43,3%) ne parviennent pas à atteindre la cible fixée à 50 % et affichent une dégradation de 12,5 points par rapport à 2018 (54,5 %). Ce résultat est largement corrélé à l'évolution de la fréquentation (-1% par rapport à 2018) et par des pertes d'exploitation liées à des fermetures imprévues (mouvements sociaux, grèves de transports). Le passage à une nouvelle méthode de calcul, en comptabilité budgétaire (sauf association des Arts-Décoratifs), tenant compte des investissements a pu influencer le résultat global. On note particulièrement la baisse du taux pour le CMN (-36 points) et le CNAC-GP (-11,5 points) que ne parviennent pas à contrebalancer les très bons résultats du musée Guimet (+19,5%) et du musée Henner-Moreau (+19%). Cependant, à l'échelle du programme, le résultat global est principalement déterminé par le résultat du musée du Louvre : en baisse de 6 points par rapport à 2018, à l'instar de la baisse de fréquentation de l'établissement (-6,5% par rapport à 2018).

## Patrimoines

Programme n° 175 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## 2019 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2019 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2019 Consommation 2019</i>	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Monuments Historiques et patrimoine monumental	57 265 139 57 181 796	147 201 074 91 261 751	179 548 303 158 316 291	105 975 395 183 135 303	<b>489 989 911</b> <b>489 895 140</b>	493 139 911
02 – Architecture et espaces protégés	17 717 775 22 336 604	1 631	13 823 500 9 635 080	685 313 757 111	<b>32 226 588</b> <b>32 730 426</b>	32 576 588
03 – Patrimoine des musées de France	284 841 059 285 254 527	14 912 945 9 757 450	26 824 959 27 686 925	20 417 486 23 919 452	<b>346 996 449</b> <b>346 618 354</b>	347 396 449
04 – Patrimoine archivistique et célébrations nationales	16 857 226 16 812 869	7 991 834 5 987 122	5 480 050 7 318 947		<b>30 329 110</b> <b>30 118 939</b>	31 179 110
08 – Acquisition et enrichissement des collections publiques	50 000 73 315	2 546 448 2 499 484	3 925 118 2 587 128	3 253 745 3 621 167	<b>9 775 311</b> <b>8 781 093</b>	9 775 311
09 – Patrimoine archéologique	79 664 223 86 738 067	19 568 374	55 708 538 47 144 548	1 600 000 1 472 000	<b>136 972 761</b> <b>154 922 989</b>	136 972 761
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>456 395 422</b>	<b>172 652 301</b>	<b>285 310 468</b>	<b>131 931 939</b>	<b>1 046 290 130</b>	<b>1 051 040 130</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		+85 833 618			+85 833 618	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		+65 978 568			+65 978 568	
Total des AE ouvertes		1 198 102 316			1 198 102 316	
<b>Total des AE consommées</b>	<b>468 397 177</b>	<b>129 075 812</b>	<b>252 688 920</b>	<b>212 905 033</b>	<b>1 063 066 942</b>	

## 2019 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action <i>Prévision LFI 2019 Consommation 2019</i>	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Monuments Historiques et patrimoine monumental	56 929 828 54 240 000	86 430 426 113 233 629	170 408 528 128 680 718	49 375 395 89 259 702	<b>363 144 177</b> <b>385 414 049</b>	368 694 177
02 – Architecture et espaces protégés	17 717 775 23 734 398	3 000	13 823 500 9 275 922	685 313 757 111	<b>32 226 588</b> <b>33 770 431</b>	32 676 588
03 – Patrimoine des musées de France	283 830 280 284 641 941	13 403 872 10 325 216	25 824 959 23 510 006	14 417 486 18 176 780	<b>337 476 597</b> <b>336 653 943</b>	337 876 597
04 – Patrimoine archivistique et célébrations nationales	13 411 024 14 963 744	11 130 197 11 408 235	5 480 050 9 359 339		<b>30 021 271</b> <b>35 731 319</b>	30 871 271
08 – Acquisition et enrichissement des collections publiques	50 000 73 315	2 546 448 2 499 484	3 925 118 2 587 096	3 253 745 3 621 167	<b>9 775 311</b> <b>8 781 061</b>	9 775 311
09 – Patrimoine archéologique	79 664 223 86 762 929	11 483 703	55 708 538 46 691 731	1 600 000 1 472 000	<b>136 972 761</b> <b>146 410 363</b>	136 972 761
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>451 603 130</b>	<b>113 510 943</b>	<b>275 170 693</b>	<b>69 331 939</b>	<b>909 616 705</b>	<b>916 866 705</b>
Ouvertures / annulations par FdC et AdP		+87 052 768			+87 052 768	
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP		+11 559 771			+11 559 771	
Total des CP ouverts		1 008 229 244			1 008 229 244	
<b>Total des CP consommés</b>	<b>464 416 327</b>	<b>148 953 267</b>	<b>220 104 812</b>	<b>113 286 760</b>	<b>946 761 166</b>	

## 2018 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

## 2018 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2018</i>						
<i>Consommation 2018</i>						
01 – Monuments Historiques et patrimoine monumental	40 839 115 37 632 895	102 796 968 66 276 983	177 947 324 143 216 904	54 949 395 93 983 628	376 532 802	<b>379 682 802</b> <b>341 110 410</b>
02 – Architecture et espaces protégés	17 621 775 22 078 943	-14 541	13 823 500 9 236 428	685 313 930 488	32 130 588	<b>32 480 588</b> <b>32 231 318</b>
03 – Patrimoine des musées de France	285 731 257 290 965 957	11 403 293 5 327 773	26 844 959 27 511 369	13 417 486 18 916 465	337 396 995	<b>337 796 995</b> <b>342 721 564</b>
04 – Patrimoine archivistique et célébrations nationales	17 586 543 17 140 671	9 541 200 5 734 035	5 480 050 8 760 944		32 607 793	<b>33 457 793</b> <b>31 635 650</b>
08 – Acquisition et enrichissement des collections publiques	50 000 47 976	2 546 448 3 555 730	3 925 118 2 630 922	2 968 745 3 951 244	9 490 311	<b>9 490 311</b> <b>10 185 872</b>
09 – Patrimoine archéologique	79 662 196 83 734 324	755 894	54 698 000 52 774 370	1 600 000 1 472 000	135 960 196	<b>135 960 196</b> <b>138 736 588</b>
<b>Total des AE prévues en LFI</b>	<b>441 490 886</b>	<b>126 287 909</b>	<b>282 718 951</b>	<b>73 620 939</b>	<b>924 118 685</b>	<b>928 868 685</b>
<b>Total des AE consommées</b>	<b>451 600 766</b>	<b>81 635 874</b>	<b>244 130 937</b>	<b>119 253 825</b>		<b>896 621 402</b>

## 2018 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 3 Dépenses de fonctionnement	Titre 5 Dépenses d'investissement	Titre 6 Dépenses d'intervention	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
<i>Prévision LFI 2018</i>						
<i>Consommation 2018</i>						
01 – Monuments Historiques et patrimoine monumental	40 552 667 38 136 577	77 995 248 85 588 419	164 410 979 122 201 778	49 949 395 81 556 050	332 908 289	<b>338 458 289</b> <b>327 482 824</b>
02 – Architecture et espaces protégés	17 621 775 21 296 115	45 273	13 823 500 8 640 453	685 313 930 488	32 130 588	<b>32 580 588</b> <b>30 912 329</b>
03 – Patrimoine des musées de France	284 336 204 285 548 221	14 095 932 9 482 962	26 844 959 24 066 245	25 417 486 31 322 395	350 694 581	<b>351 094 581</b> <b>350 419 823</b>
04 – Patrimoine archivistique et célébrations nationales	13 411 024 15 858 700	17 645 113 15 648 729	5 480 050 6 062 682		36 536 187	<b>37 386 187</b> <b>37 570 111</b>
08 – Acquisition et enrichissement des collections publiques	50 000 47 976	2 546 448 3 555 730	3 925 118 2 630 922	2 968 745 3 951 245	9 490 311	<b>9 490 311</b> <b>10 185 873</b>
09 – Patrimoine archéologique	79 662 196 83 662 432	750 937	51 198 000 52 651 395	1 600 000 1 472 000	132 460 196	<b>132 460 196</b> <b>138 536 764</b>
<b>Total des CP prévus en LFI</b>	<b>435 633 866</b>	<b>112 282 741</b>	<b>265 682 606</b>	<b>80 620 939</b>	<b>894 220 152</b>	<b>901 470 152</b>
<b>Total des CP consommés</b>	<b>444 550 021</b>	<b>115 072 050</b>	<b>216 253 475</b>	<b>119 232 178</b>		<b>895 107 724</b>

## Patrimoines

Programme n° 175 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019	Consommées* en 2018	Ouvertes en LFI pour 2019	Consommées* en 2019
<b>Titre 3 – Dépenses de fonctionnement</b>	<b>451 600 766</b>	<b>456 395 422</b>	<b>468 397 177</b>	<b>444 550 021</b>	<b>451 603 130</b>	<b>464 416 327</b>
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	75 584 910	62 306 980	70 967 578	68 533 965	57 514 688	66 986 728
Subventions pour charges de service public	376 015 856	394 088 442	397 429 599	376 016 056	394 088 442	397 429 599
<b>Titre 5 – Dépenses d'investissement</b>	<b>81 635 874</b>	<b>172 652 301</b>	<b>129 075 812</b>	<b>115 072 050</b>	<b>113 510 943</b>	<b>148 953 267</b>
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	79 859 082	172 652 301	126 995 309	113 623 186	113 510 943	147 352 660
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État	1 776 792		2 080 502	1 448 864		1 600 606
<b>Titre 6 – Dépenses d'intervention</b>	<b>244 130 937</b>	<b>285 310 468</b>	<b>252 688 920</b>	<b>216 253 475</b>	<b>275 170 693</b>	<b>220 104 812</b>
Transferts aux ménages	11 720 785		17 099 570	12 784 037		12 602 869
Transferts aux entreprises	46 631 572		40 304 470	44 899 520		37 598 338
Transferts aux collectivités territoriales	148 433 687	197 244 327	153 945 733	124 320 407	187 104 552	133 995 628
Transferts aux autres collectivités	37 344 893	88 066 141	41 339 147	34 249 511	88 066 141	35 907 978
<b>Titre 7 – Dépenses d'opérations financières</b>	<b>119 253 825</b>	<b>131 931 939</b>	<b>212 905 033</b>	<b>119 232 178</b>	<b>69 331 939</b>	<b>113 286 760</b>
Dotations en fonds propres	119 253 825	131 931 939	212 905 033	119 232 178	69 331 939	113 286 760
<b>Total hors FdC et AdP</b>		<b>1 046 290 130</b>			<b>909 616 705</b>	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		+151 812 186			+98 612 539	
<b>Total*</b>	<b>896 621 402</b>	<b>1 198 102 316</b>	<b>1 063 066 942</b>	<b>895 107 724</b>	<b>1 008 229 244</b>	<b>946 761 166</b>

\* y.c. FdC et AdP

## FONDS DE CONCOURS ET ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Nature de dépenses	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en 2018	Prévues en LFI pour 2019	Ouvertes en 2019	Ouverts en 2018	Prévus en LFI pour 2019	Ouverts en 2019
Dépenses de personnel						
Autres natures de dépenses	10 467 883	4 750 000	85 833 618	7 858 659	7 250 000	87 052 768
<b>Total</b>	<b>10 467 883</b>	<b>4 750 000</b>	<b>85 833 618</b>	<b>7 858 659</b>	<b>7 250 000</b>	<b>87 052 768</b>

## RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

## ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT D'ATTRIBUTIONS DE PRODUITS

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2019		68 908		68 908				
03/2019		414 102		414 102				
04/2019		19 736		19 736				
05/2019		471 184		471 184				
06/2019		362 861		362 861				
07/2019		326 090		326 090				
08/2019		34 130		34 130				
09/2019		16 011		16 011				
10/2019		17 306		17 306				
11/2019		42 947		42 947				
12/2019		72 584		72 584				
01/2020		1 476		1 476				
<b>Total</b>		<b>1 847 335</b>		<b>1 847 335</b>				

## ARRÊTÉS DE RATTACHEMENT DE FONDS DE CONCOURS

Mois de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/2019		894 546		704 546				
03/2019		91 000		25 000				
04/2019		1 333 123		216 770				
05/2019		87 861		205 348				
06/2019		471 609		56 778				
07/2019		4 098 345		6 121 704				
08/2019		67 155 721		67 085 721				
09/2019		155 617		202 005				
10/2019		2 918 080		3 194 716				
11/2019		4 897 998		4 975 825				
12/2019		2 114 000		2 283 540				
01/2020		59 948		425 045				
<b>Total</b>		<b>84 277 848</b>		<b>85 496 998</b>				

## ARRÊTÉS DE REPORT DE FONDS DE CONCOURS

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
11/03/2019		13 904 291		15 669 024				

## Patrimoines

Programme n° 175 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total</b>		<b>13 904 291</b>		<b>15 669 024</b>				

## ARRÊTÉS DE REPORT DE TRANCHES FONCTIONNELLES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
13/02/2019		52 269 887						
<b>Total</b>		<b>52 269 887</b>						

## ARRÊTÉS DE REPORT HORS TRANCHES FONCTIONNELLES ET HORS FONDS DE CONCOURS

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
07/03/2019		3 950 987		37 524				
<b>Total</b>		<b>3 950 987</b>		<b>37 524</b>				

## DÉCRETS D'ANNULATION DE FONDS DE CONCOURS ET D'ATTRIBUTION DE PRODUITS

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
12/12/2019						291 565		291 565
<b>Total</b>						<b>291 565</b>		<b>291 565</b>

## DÉCRETS DE TRANSFERT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
26/11/2019		92 573		92 573				
<b>Total</b>		<b>92 573</b>		<b>92 573</b>				

## DÉCRETS DE VIREMENT

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
06/12/2019						62 500		62 500

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total</b>							<b>62 500</b>	<b>62 500</b>

## LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
02/12/2019							4 176 670	4 176 850
<b>Total</b>							<b>4 176 670</b>	<b>4 176 850</b>

## TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
<b>Total général</b>		<b>156 342 921</b>		<b>103 143 454</b>		<b>4 530 735</b>		<b>4 530 915</b>

## Patrimoines

Programme n° 175 PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

## ÉVALUATION DES DÉPENSES FISCALES

## Avertissement

Le niveau de fiabilité des chiffrages de dépenses fiscales dépend de la disponibilité des données nécessaires à la reconstitution de l'impôt qui serait dû en l'absence des dépenses fiscales considérées. Par ailleurs, les chiffrages des dépenses fiscales ne peuvent intégrer ni les modifications des comportements fiscaux des contribuables qu'elles induisent, ni les interactions entre dépenses fiscales.

Le chiffrage initial pour 2019 a été réalisé sur la base des seules mesures votées avant le dépôt du projet de loi de finances pour 2019. Dès lors, le chiffrage actualisé peut différer de celui-ci, notamment lorsqu'il tient compte d'aménagements intervenus depuis le dépôt du projet de loi de finances pour 2019.

Les dépenses fiscales ont été associées à ce programme conformément aux finalités poursuivies par ce dernier.

« ε » : coût inférieur à 0,5 million d'euros ; « - » : dépense fiscale supprimée ou non encore créée ; « nc » : non chiffrable.

Le « Coût total des dépenses fiscales » constitue une somme de dépenses fiscales dont les niveaux de fiabilité peuvent ne pas être identiques (cf. caractéristique « Fiabilité » indiquée pour chaque dépense fiscale). Il ne prend pas en compte les dispositifs inférieurs à 0,5 million d'euros (« ε »). La portée du total s'avère toutefois limitée en raison des interactions éventuelles entre dépenses fiscales. Il n'est donc indiqué qu'à titre d'ordre de grandeur et ne saurait être considéré comme une véritable sommation des dépenses fiscales du programme.

## DÉPENSES FISCALES PRINCIPALES SUR IMPÔTS D'ÉTAT (14)

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale		Chiffrage définitif 2018	Chiffrage initial 2019	Chiffrage actualisé 2019
130302	<b>Imputation sur le revenu global sans limitation de montant des déficits fonciers supportés par les propriétaires d'immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques ou labellisés Fondation du patrimoine (immeubles bâtis)</b> Revenus fonciers <i>Bénéficiaires 2017 : (nombre non déterminé) Menages - Méthode de chiffrage : Simulation - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 1976 - Dernière modification : 2017 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 156-I-3° 1er alinéa, 156 bis</i>	62	43	62
580102	<b>Suppression du prélèvement de 20 % sur les capitaux décès lorsque le bénéficiaire est exonéré de droit de mutation à titre gratuit</b> Prélèvement de 20% sur l'assurance vie <i>Bénéficiaires 2017 : (nombre non déterminé) Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 2005 - Dernière modification : 2013 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 795, 990 I-I, 795-0 A, 796-0 bis, 796-0 ter</i>	50	49	50
100102	<b>Déduction du revenu global des charges foncières supportées par les propriétaires d'immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques ou labellisés Fondation du patrimoine et non productifs de revenus</b> Déductions et abattements pratiqués sur le revenu global <i>Bénéficiaires 2017 : (nombre non déterminé) Menages - Méthode de chiffrage : Simulation - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 1964 - Dernière modification : 2017 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 156-II-1° ter et 156 bis</i>	40	40	40
110249	<b>Réduction d'impôt sur le revenu au titre des dépenses de restauration d'immeubles bâtis situés dans les sites patrimoniaux remarquables (SPR), les quartiers anciens dégradés, et les quartiers du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) : Nouveau dispositif Malraux</b> Calcul de l'impôt <i>Bénéficiaires 2017 : 8099 Menages - Méthode de chiffrage : Simulation - Fiabilité : Très bonne - Création : 2008 - Dernière modification : 2016 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 199 ter vicies</i>	31	29	26
320118	<b>Réduction d'impôt sur les sociétés pour les entreprises ayant effectué des versements en faveur de l'achat de Trésors Nationaux et autres biens culturels spécifiques</b> Modalités particulières d'imposition <i>Bénéficiaires 2017 : 11 Entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de</i>	7	nc	7

(en millions d'euros)

	Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale	Chiffrage définitif 2018	Chiffrage initial 2019	Chiffrage actualisé 2019
	<i>données autres que fiscales - Fiabilité : Très bonne - Création : 2002 - Dernière modification : 2004 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 238 bis-0 A</i>			
150403	<b>Exonération de la taxe forfaitaire sur les bijoux, objets d'art, de collection et d'antiquité en cas de vente aux musées bénéficiaires de l'appellation "musée de France" ou aux services d'archives et bibliothèques de l'Etat, d'une collectivité territoriale ou d'une autre personne publique</b> Plus-values des particuliers <i>Bénéficiaires 2017 : (nombre non déterminé) Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 1976 - Dernière modification : 2003 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 150 VJ-1°, 2° et 3°</i>	5	ε	5
150405	<b>Exonération de la taxe forfaitaire pour les cessions et exportations de métaux précieux, bijoux, objets d'art, de collection et d'antiquité réalisées par des non-résidents</b> Plus-values des particuliers <i>Bénéficiaires 2017 : (nombre non déterminé) Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 2005 - Dernière modification : 2013 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 150 VJ-5°</i>	5	5	5
700102	<b>Exonération de TVA sur les objets d'art, de collection et d'antiquité, importés par les établissements agréés par le ministre chargé des affaires culturelles</b> Territorialité <i>Bénéficiaires 2017 : (nombre non déterminé) Entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Très bonne - Création : 1978 - Dernière modification : 1991 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 291-II-8°</i>	2	2	2
110248	<b>Réduction d'impôt sur le revenu au titre des travaux de conservation ou de restauration d'objets mobiliers classés monuments historiques</b> Calcul de l'impôt <i>Bénéficiaires 2017 : 665 Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données autres que fiscales - Fiabilité : Très bonne - Création : 2007 - Dernière modification : 2007 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 199 duovicies-I</i>	1	ε	1
130207	<b>Modalités dérogatoires de prise en charge, à l'exclusion des intérêts d'emprunt, des dépenses des restauration immobilière des monuments historiques et assimilés - Dispositif "Ancien Malraux"</b> Revenus fonciers <i>Bénéficiaires 2017 : 5000 Menages - Méthode de chiffrage : Simulation - Fiabilité : Ordre de grandeur - Création : 1977 - Dernière modification : 2015 - Dernière incidence budgétaire : 2018 - Fin du fait générateur : 2017 - code général des impôts : 31-I-1°-b ter, 156-I-3° 2ème à 4ème alinéas</i>	4	5	-
520105	<b>Exonération des monuments historiques classés ou inscrits et des parts de SCI familiales détenant des biens de cette nature</b> Mutations à titre gratuit <i>Bénéficiaires 2017 : (nombre non déterminé) Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 1988 - Dernière modification : 1994 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 795 A</i>		1	ε
210306	<b>Réduction de l'impôt au titre des sommes consacrées par les entreprises à l'achat d'un trésor national</b> Dispositions communes à l'impôt sur le revenu (bénéfices industriels et commerciaux, bénéfices agricoles et bénéfices non commerciaux) et à l'impôt sur les sociétés <i>Bénéficiaires 2017 : (nombre non déterminé) Entreprises - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Très bonne - Création : 2002 - Dernière modification : 2008 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 238 bis-0 AB</i>		nc	
400109	<b>Exonération des objets d'antiquité, d'art ou de collection, des droits de propriété littéraire et artistique et des droits de propriété industrielle pour leur inventeur</b> Impôt de solidarité sur la fortune <i>Bénéficiaires 2017 : (nombre non déterminé) Menages - Méthode de chiffrage : Simulation - Création : 1981 - Dernière modification : 2017 - Dernière incidence budgétaire : 2017 - Fin du fait générateur : 2017 - code général des impôts : 885 I</i>	-	-	
510101	<b>Exonération des mutations à titre gratuit ou onéreux portant sur des oeuvres d'art, livres, objets de collection ou documents de haute valeur artistique ou historique et agréés, dont le nouveau propriétaire fait don à l'Etat</b>		ε	

**Patrimoines**

Programme n° 175 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

(en millions d'euros)

Dépenses fiscales sur impôts d'État contribuant au programme de manière principale	Chiffrage définitif 2018	Chiffrage initial 2019	Chiffrage actualisé 2019
Dispositions communes aux mutations à titre gratuit et à titre onéreux <i>Bénéficiaires 2017 : (nombre non déterminé) Menages - Méthode de chiffrage : Reconstitution de base taxable à partir de données déclaratives fiscales - Fiabilité : Bonne - Création : 1968 - Dernière modification : 1968 - Dernière incidence budgétaire : dépense fiscale non bornée - Fin du fait générateur : dépense fiscale non bornée - code général des impôts : 1131</i>			
<b>Coût total des dépenses fiscales</b>	<b>207</b>	<b>174</b>	<b>198</b>

## JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

## ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action  <i>Prévision LFI Consommation</i>	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Monuments Historiques et patrimoine monumental		489 989 911 489 895 140	493 139 911 489 895 140		363 144 177 385 414 049	368 694 177 385 414 049
02 – Architecture et espaces protégés		32 226 588 32 730 426	32 576 588 32 730 426		32 226 588 33 770 431	32 676 588 33 770 431
03 – Patrimoine des musées de France		346 996 449 346 618 354	347 396 449 346 618 354		337 476 597 336 653 943	337 876 597 336 653 943
04 – Patrimoine archivistique et célébrations nationales		30 329 110 30 118 939	31 179 110 30 118 939		30 021 271 35 731 319	30 871 271 35 731 319
08 – Acquisition et enrichissement des collections publiques		9 775 311 8 781 093	9 775 311 8 781 093		9 775 311 8 781 061	9 775 311 8 781 061
09 – Patrimoine archéologique		136 972 761 154 922 989	136 972 761 154 922 989		136 972 761 146 410 363	136 972 761 146 410 363
<b>Total des crédits prévus en LFI *</b>		<b>1 046 290 130</b>	<b>1 046 290 130</b>		<b>909 616 705</b>	<b>909 616 705</b>
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		+151 812 186	+151 812 186		+98 612 539	+98 612 539
Total des crédits ouverts		1 198 102 316	1 198 102 316		1 008 229 244	1 008 229 244
<b>Total des crédits consommés</b>		<b>1 063 066 942</b>	<b>1 063 066 942</b>		<b>946 761 166</b>	<b>946 761 166</b>
Crédits ouverts - crédits consommés		+135 035 374	+135 035 374		+61 468 078	+61 468 078

\* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

## PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	1 028 726 684	1 028 726 684	0	893 653 259	893 653 259
Amendements	0	+17 563 446	+17 563 446	0	+15 963 446	+15 963 446
<b>LFI</b>	<b>0</b>	<b>1 046 290 130</b>	<b>1 046 290 130</b>	<b>0</b>	<b>909 616 705</b>	<b>909 616 705</b>

Les crédits portés au titre du programme 175 « Patrimoines » au sein du projet de loi de finances pour 2019 s'élevaient à 1 028,73 M€ en AE et 893,65 M€ en CP.

À l'occasion des débats parlementaires, des amendements ont majoré les crédits du programme à hauteur de 17,56 M€ en AE et 15,96 M€ en CP, répartis comme suit :

- 1,60 M€ en AE au titre des AE nécessaires à l'acquisition des abords du Grand Palais ;

- 17,40 M€ au titre du transfert de la masse salariale correspondant aux emplois du CMN supportés sur le T2 ministériel et transférés sur le plafond d'emplois de cet établissement public, dans le cadre de la mise en œuvre de la délégation de gestion RH ;
- -1,43 M€ au titre de la contribution du programme au respect de la norme de dépenses.

## JUSTIFICATION DES MOUVEMENTS RÉGLEMENTAIRES ET DES LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Les mouvements réglementaires ayant impacté les crédits ouverts du programme au titre de l'exercice 2019 s'élevaient à 151,81 M€ en AE et 98,61 M€ en CP et résultent à la fois de reports, de rattachement de fonds de concours et attributions de produits ainsi que de transferts de crédits.

### a) Arrêtés de report

Les reports de crédits non consommés en 2018 sont venus abonder le budget 2019 du programme à hauteur de 70,13 M€ en AE et de 15,71 M€ en CP. Ils se répartissent comme suit :

- 13,90 M€ en AE et 15,67 M€ en CP au titre des fonds de concours ;
- 52,27 M€ d'AE affectées sur tranches fonctionnelles et non engagées ;
- 3,95 M€ en AE et 0,04 M€ en CP de reports hors fonds de concours.

### b) Ouverture de fonds de concours et attribution de produits

Le programme a par ailleurs bénéficié en 2019 de fonds de concours et d'attributions de produits pour un montant total de 85,84 M€ en AE et 87,06 M€ en CP. Sur ce total, 74,90 M€ en AE=CP ont été ouverts par voie de fonds de concours au titre de la souscription nationale créée à la suite de l'incendie de la Cathédrale Notre-Dame de Paris.

### c) Décrets de transferts et virements

Le budget du programme a été majoré par voie de décrets de transfert et virements pour un solde de 0,03 M€ en AE=CP, résultant des mouvements suivants :

- transfert entrant à hauteur de 0,09 M€ depuis le fonds d'accompagnement ministériel RH (P351) ;
- virement sortant, pour un montant de 0,06 M€ vers le P224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » au titre de la participation du P175 au financement du Mémorial Act en Guadeloupe.

### d) Loi de finances rectificative

Les crédits du programme ont également fait l'objet d'une annulation en LFR à hauteur de 4,18 M€ en AE=CP correspondant à la régularisation de plusieurs sujets de masse salariale au premier rang desquels le recalibrage des crédits transférés par amendements LFI 2019 depuis le T2 ministériel au Centre des monuments nationaux dans le cadre de la démarche de délégation de gestion RH (la délégation ayant été mise en œuvre au 1<sup>er</sup> juin et non au 1<sup>er</sup> avril comme escompté initialement).

## RÉSERVE DE PRÉCAUTION ET FONGIBILITÉ

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Mise en réserve initiale	0	25 411 675	25 411 675	0	21 297 973	21 297 973

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Surgels	0	0	0	0	0	0
Dégels	0	0	0	0	0	0
<b>Réserve disponible avant mise en place du schéma de fin de gestion (LFR de fin d'année)</b>	<b>0</b>	<b>25 411 675</b>	<b>25 411 675</b>	<b>0</b>	<b>21 297 973</b>	<b>21 297 973</b>

25,41 M€ en AE et 21,30 M€ en CP ont constitué la réserve de précaution initiale du programme 175.

Dans le cadre du schéma de fin de gestion, l'intégralité de la réserve a été levée afin de financer des opérations d'entretien et de restauration de monuments historiques.

Ainsi, 4 M€ ont permis de financer les besoins de décaissement relatifs à la poursuite de la restauration du château de Villers-Cotterêts. 3,3 M€ ont par ailleurs été versés au CMN au titre de la compensation des moindres recettes induites par la fermeture des tours de Notre Dame de Paris consécutivement à l'incendie du 15 avril 2019 (2,3 M€) et de l'opération urgente à mener afin de consolider les fondations de la Tour Saint-Nicolas de la Rochelle (1 M€).

14 M€ en AE=CP ont été par ailleurs été provisionnés par versement au CMN au titre des opérations de restauration concernant les monuments retenus dans le cadre de la mission confiée à Stéphane Bern « Patrimoine en péril ».

**Patrimoines**

Programme n° 175 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## DÉPENSES PLURIANNUELLES

## CONTRATS DE PROJETS ÉTAT-RÉGION (CPER)

**Génération CPER 2007-2014**

Action / Opérateur	Rappel du montant contractué	Prévision 2019		Consommation 2019		Consommation cumulée	
		Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
01 - Monuments Historiques et patrimoine monumental	127 089 550						
03 - Patrimoine des musées de France	77 223 450						
04 - Patrimoine archivistique et célébrations nationales	8 300 000						
09 - Patrimoine archéologique	15 092 000						
<b>Total</b>	<b>227 705 000</b>						

**Génération CPER 2015-2020**

Action / Opérateur	Rappel du montant contractué	Prévision 2019		Consommation 2019		Consommation cumulée	
		Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
01 - Monuments Historiques et patrimoine monumental	80 463 300	17 612 473	11 129 910	8 027 318	7 908 656	51 503 020	32 043 088
02 - Architecture et espaces protégés	200 000	100 000	100 000	80 000	80 000	180 000	180 000
03 - Patrimoine des musées de France	29 540 700	6 131 460	7 788 382	4 537 553	5 092 697	27 418 734	13 257 896
04 - Patrimoine archivistique et célébrations nationales	5 060 000		2 746 000		1 752 855	4 906 000	4 406 734
09 - Patrimoine archéologique	185 000					35 000	35 000
<b>Total</b>	<b>115 449 000</b>	<b>23 843 933</b>	<b>21 764 292</b>	<b>12 644 871</b>	<b>14 834 208</b>	<b>84 042 754</b>	<b>49 922 718</b>

**CPER 2007-2014**

Le rappel du montant initial du CPER 2007-2014 prend en compte les révisions à mi-parcours réalisées courant 2011.

La génération de CPER 2007-2014, engagée dans l'objectif de favoriser et d'accompagner une politique de soutien à l'investissement en région pour des projets structurants et de dimension régionale, s'est clôturée. L'année 2016 a permis d'apurer le solde des restes à payer, achevant ainsi l'ensemble des projets engagés.

Certaines AE n'ont pu être mobilisées à temps dans le cadre du CPER 2007-2014, ce qui explique les écarts entre la prévision et la consommation. Cependant, le taux de consommation global des crédits atteint un niveau satisfaisant à la fin de l'année 2016 avec un taux d'exécution de 84 % sur la période, soit une clôture du CPER à 190,3 M€.

**CPER 2015-2020**

En continuité avec la génération des CPER 2007-2014, l'État a souhaité réaffirmer sa volonté d'intervention en région et de partenariat avec les collectivités territoriales par la mise en place d'une nouvelle génération de contrats pour la période 2015-2020.

Cette génération de CPER s'inscrit dans une volonté de renforcer la mise en valeur des patrimoines, notamment autour des volets territoriaux, afin de renforcer l'attractivité et le développement des territoires, en prenant en compte les enjeux de transition énergétique et écologique pour les projets intégrant une dimension de valorisation paysagère et architecturale.

Après une phase de négociation menée au premier semestre 2015, l'ensemble des contrats a été signé en septembre 2015. Le montant initialement contractualisé pour les projets patrimoniaux du programme 175 s'élève à 100,2 M€.

Un premier ajustement est intervenu en 2016 conformément à la circulaire du Premier ministre du 8 mars 2016 adressée aux préfets de région afin d'ajuster le contenu des contrats aux nouvelles priorités avec d'éventuelles modifications de programmation et de répartition des crédits dans un cadre budgétaire global inchangé. Dans le cadre de cette révision, des crédits complémentaires ont été arbitrés par le Premier Ministre en septembre 2016, augmentant ainsi le montant de l'enveloppe contractualisée (11,02 M€).

Un second ajustement est intervenu en 2018 afin d'affiner les montants de certaines opérations inscrites au titre des CPER 2015-2020 (5,7 M€) notamment pour intégrer le montant de l'opération relative au Musée Savoisien de Chambéry dont le montant n'était pas connu au moment de la conclusion des CPER (3,5 M€). Au total, le montant contractualisé atteint, après transfert de l'action 7 « Patrimoine linguistique » vers le programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture », 115,45 M€.

L'exécution des crédits sur les opérations CPER s'élève en 2019 à 12,64 M€ en AE et 14,83 M€ en CP et ont notamment permis de lancer et/ou poursuivre les opérations suivantes :

- pour les monuments historiques : la restauration de l'église abbatiale de Vézelay en Bourgogne-Franche-Comté, la restauration de la flèche de la cathédrale de Rouen, en Normandie, la restauration des toitures de l'abbaye de Noirlac en Centre-Val-de-Loire, la restauration des bâtiments du familistère de Guise dans les Hauts-de-France, la Cité de la mer à Cherbourg en Normandie, les travaux de mise en accessibilité de l'abbaye de Fontevraud dans les Pays-de-la-Loire, le Palais des papes d'Avignon en Provence-Alpes-Côtes d'Azur ;
- pour les musées : le musée Savoisien en Auvergne-Rhône-Alpes, le musée de la romanité à Nîmes en Occitanie, le musée des beaux-arts de Dijon ;
- pour le patrimoine archéologique : les travaux archéologiques au musée du forum de Bavay dans les Hauts-de-France.

### **Génération CCT 2019-2022**

Les contrats de convergence et de transformation 2019-2022 pour les territoires d'outre-mer se sont substitués aux CPER 2015-2020.

Concernant la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, Mayotte et la Réunion, les CCT 2019-2022 ont été signés le 8 juillet 2019, ce qui explique qu'aucune exécution ne soit constatée sur l'exercice 2019.

## Patrimoines

Programme n° 175 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

## MARCHÉS DE PARTENARIAT

## MARCHÉ DE PARTENARIAT / CENTRE DE CONSERVATION ET DE RESSOURCES DU MUSÉE DES CIVILISATIONS DE L'EUROPE ET DE LA MÉDITERRANÉE (MUCEM)

AE CP	2017 et avant		2018		2019		2020	2021	2022 et après
	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Exécution	Prévision	Prévision	Prévision
Investissement	34 700 000	29 900 000	0	0	0	0	0	0	0
	6 000 000	6 000 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	19 100 000
Fonctionnement	5 560 000	5 560 000	1 330 000	1 460 000	1 330 000	1 330 000	1 330 000	1 330 000	24 750 000
	5 560 000	5 560 000	1 330 000	1 460 000	1 330 000	1 330 000	1 330 000	1 330 000	24 750 000
Financement	4 370 000	4 360 000	870 000	880 000	870 000	870 000	870 000	870 000	14 030 000
	4 370 000	4 360 000	870 000	880 000	870 000	870 000	870 000	870 000	14 030 000

La construction du centre de conservation et de ressources (CCR) du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MuCEM), dédié au stockage et à l'étude des collections, a fait l'objet d'un partenariat public-privé (PPP) avec la société civile immobilière 2C Marseille (ICADE) conclu le 9 décembre 2009, pour une durée de 25 ans à compter de la prise de possession du bâtiment.

Le bâtiment du CCR du MuCEM a été livré le 31 août 2012. Le coût du projet a été revu à la hausse suite à la livraison du bâtiment et l'échéancier du PPP a été actualisé afin de prendre en compte les dépenses réellement effectuées. Le versement des loyers a débuté en 2012. Le montant du loyer prend en compte le financement de l'investissement et du dédit (34,7 M€ en AE et 29,9 M€ en CP), des frais financiers (21,9 M€) et du fonctionnement pendant les 25 années du contrat (35,6 M€), soit un coût total de 92,2 M€ à l'issue de celui-ci en 2037.

### SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2019	CP 2019
AE ouvertes en 2019 * (E1) <b>1 198 102 316</b>	CP ouverts en 2019 * (P1) <b>1 008 229 244</b>
AE engagées en 2019 (E2) <b>1 063 066 942</b>	CP consommés en 2019 (P2) <b>946 761 166</b>
AE affectées non engagées au 31/12/2019 (E3) <b>49 159 380</b>	dont CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) <b>261 851 640</b>
AE non affectées non engagées au 31/12/2019 (E4 = E1 - E2 - E3) <b>85 875 994</b>	dont CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) <b>684 909 526</b>

#### RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 brut (R1) <b>636 319 978</b>					
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2018 (R2) <b>-50 900</b>					
	<b>Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2018 net (R3 = R1 + R2) <b>636 269 078</b></b>	–	CP consommés en 2019 sur engagements antérieurs à 2019 (P3 = P2 - P4) <b>261 851 640</b>	=	Engagements ≤ 2018 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R4 = R3 - P3) <b>374 417 438</b>
	AE engagées en 2019 (E2) <b>1 063 066 942</b>	–	CP consommés en 2019 sur engagements 2019 (P4) <b>684 909 526</b>	=	Engagements 2019 non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R5 = E2 - P4) <b>378 157 416</b>
					<b>Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2019 (R6 = R4 + R5) <b>752 574 854</b></b>
					
					Estimation des CP 2020 sur engagements non couverts au 31/12/2019 (P5) <b>224 655 937</b>
					Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2020 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2019 (P6 = R6 - P5) <b>527 918 917</b>

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

\* LFI 2019 + reports 2018 + mouvements réglementaires + FDC + ADP + fongibilité asymétrique + LFR

Le montant des engagements sur années antérieures non soldées au 31 décembre 2018 s'élève à 636,27 M€ (R3).

Les crédits de paiement consommés en 2019 sur engagements antérieurs sont estimés à 261,85 M€ (P3). Ces liquidations concernent majoritairement les secteurs des monuments historiques (77 %) et des musées de France (10 %).

Ces crédits ont principalement permis :

- sur les crédits centraux (36 %), de poursuivre la couverture des engagements des projets d'investissement lancés au premier rang desquels l'opération relative au Quadrilatère des archives nationales (3,81 M€), l'aménagement du différé de Pierrefitte (2,88 M€), la restauration de la façade du quadrilatère Richelieu (3 M€) ou encore les travaux de refonte et mise aux normes des parcours de visite du musée Cluny (3 M€) ;
- sur les crédits gérés par les DRAC (64 %), de financer des opérations telles que les travaux de restauration de la cathédrale de Belley en Auvergne Rhône Alpes (1,82 M€), la poursuite des travaux de la Maison des cultures et mémoire de Guyane à Rémire-Montjoly (1,73 M€) ou encore du musée des Beaux-arts de Dijon (1,68 M€).

Les restes à payer à fin 2019 sur le programme « Patrimoines » s'élèvent à 752,57 M€ (R6) et se décomposent de la manière suivante :

- 298,53 M€ soit 40 % du total sont des restes à payer sur crédits centraux ;
- 454,10 M€ soit 60 % du total sont des restes à payer sur crédits déconcentrés.

Les restes à payer sur crédits centraux correspondent notamment :

- aux opérations d'investissement sous maîtrise d'ouvrage de l'opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture (63,06 M€ au titre des conventions de mandat et de la convention cadre) ;
- à l'opération de travaux inscrite dans le cadre du schéma directeur de restauration et d'aménagement du Grand Palais (44,50 M€) ;
- à l'opération de restauration du château de Villers-Cotterêts, sous la maîtrise d'ouvrage du CMN (34,2 M€) ;
- au partenariat public-privé pour le centre de conservation et de ressources du MuCEM (23,86 M€) ;
- au marché d'entreposage et de gardiennage des œuvres (Chenu) (3,36 M€).

Les restes à payer sur les crédits gérés par les DRAC concernent essentiellement la politique d'investissement du programme en faveur :

- de la restauration des monuments historiques (76 %), par exemple au titre des travaux de restauration de la Cathédrale de Rouen (3 M€), de la rosace de la Cathédrale de Soissons (2,68 M€) ou encore de la rose sud du transept sud de Basilique Saint-Denis (2,32 M€) ;
- des musées territoriaux (15 %), dont notamment la restructuration du musée savoisien de Chambéry en Auvergne-Rhône-Alpes (2,88 M€), la rénovation du musée Dobrée à Nantes (1,97 M€) en Pays-de-la-Loire ou les travaux du musée régional de Narbonne (1,45 M€).

## JUSTIFICATION PAR ACTION

**Action 01****Monuments Historiques et patrimoine monumental**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		493 139 911	<b>493 139 911</b>		489 895 140	<b>489 895 140</b>
Crédits de paiement		368 694 177	<b>368 694 177</b>		385 414 049	<b>385 414 049</b>

L'action 01 « Monuments historiques et patrimoine monumental » distingue **les crédits d'entretien et de restauration des monuments historiques (I)** et **les autres crédits du patrimoine monumental (II)** qui comprennent les moyens de fonctionnement accordés aux dispositifs et aux institutions œuvrant dans le domaine du patrimoine.

Au total, l'exécution de l'action 1 s'élève à 489,90 M€ en AE et 385,41 M€ en CP.

**I - CRÉDITS MONUMENTS HISTORIQUES (453,20 M€ en AE et 348,53 M€ en CP)**

**Tableau général des crédits consacrés  
à l'entretien et à la restauration des monuments historiques**

Par destination de crédits (en M€)	LFI 2019		Exécution 2019	
	AE	CP	AE	CP
<b>MH « hors grands projets »</b>	<b>326,24</b>	<b>296,78</b>	<b>284,79</b>	<b>265,99</b>
Crédits d'entretien	49,56	49,51	35,22	32,01
<i>dont dépenses de fonctionnement MH Etat (y.c. entretien monuments nationaux)</i>	26,44	26,39	20,37	17,91
<i>dont dépenses d'intervention MH non Etat</i>	23,12	23,12	14,85	14,11
Subventions versées aux opérateurs et assimilés concernant les monuments historiques	11,95	11,95	13,08	13,08
Crédits de restauration	264,73	235,32	236,50	220,90
<i>dont dépenses d'investissement monuments nationaux (subvention CMN)</i>	17,93	17,93	38,19	35,07
<i>dont dépenses d'investissement MH Etat</i>	92,07	71,80	58,53	74,62
<i>dont dépenses d'intervention MH non Etat</i>	154,74	145,60	139,78	111,21
<b>MH « grands projets »</b>	<b>131,60</b>	<b>34,50</b>	<b>118,00</b>	<b>51,44</b>
Grand Palais	61,60	9,00	51,00	13,66
Versailles	15,00	11,00	15,00	11,00
Richelieu - restauration	0,00	3,00	4,80	7,80
Site Archives nationales de Paris (MH)	0,00	1,50	0,00	1,98
Villers-Cotterêts	55,00	10,00	47,20	17,00
<b>Restauration de la Cathédrale Notre Dame</b>			<b>50,41</b>	<b>31,11</b>
<b>Total Monuments historiques</b>	<b>457,84</b>	<b>331,28</b>	<b>453,20</b>	<b>348,53</b>

## Patrimoines

Programme n° 175 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

**Tableau général des crédits consacrés  
à l'entretien et à la restauration des monuments historiques**

Par nature de crédits (en M€)	LFI 2019		Exécution 2019	
	AE	CP	AE	CP
<b>MH « hors grands projets »</b>	<b>326,24</b>	<b>296,78</b>	<b>284,79</b>	<b>265,99</b>
Dépenses de fonctionnement	26,94	26,89	25,25	22,40
<i>dont dépenses de fonctionnement courant - crédits centraux</i>	7,58	7,58	2,23	1,37
<i>dont dépenses de fonctionnement courant - crédits déconcentrés</i>	18,87	18,82	16,82	14,83
<i>dont subventions versées aux opérateurs</i>	0,50	0,50	6,21	6,21
Dépenses d'investissement	92,07	71,80	55,07	72,01
<i>dont dépenses d'investissement - crédits centraux</i>	32,64	25,03	8,64	24,27
<i>dont dépenses d'investissement - crédits déconcentrés</i>	59,43	46,77	46,43	47,75
Dépenses d'intervention	177,85	168,71	153,75	123,97
<i>dont dépenses d'intervention - crédits centraux</i>	5,00	1,00	0,90	0,86
<i>dont dépenses d'intervention - crédits déconcentrés</i>	172,85	167,71	152,85	123,11
Dépenses d'opérations financières – Dotation en fonds propres des opérateurs	29,38	29,38	50,72	47,60
<b>MH « grands projets »</b>	<b>131,60</b>	<b>34,50</b>	<b>118,00</b>	<b>51,44</b>
Dépenses d'investissement	56,60	14,50	4,80	9,78
Dépenses d'opérations financières – Dotation en fonds propres des opérateurs	75,00	20,00	113,20	41,66
<b>Restauration de la Cathédrale Notre Dame</b>			<b>50,41</b>	<b>31,11</b>
<b>Total Monuments historiques</b>	<b>457,84</b>	<b>331,28</b>	<b>453,20</b>	<b>348,53</b>

## A/ CRÉDITS MONUMENTS HISTORIQUES « HORS GRANDS PROJETS »

À l'image des années précédentes, cette section a fait l'objet de multiples mouvements entre la LFI (326,24 M€ en AE et 296,78 M€ en CP) et la fin de gestion (284,79 M€ en AE et 265,99 M€ en CP) :

- mise en réserve initiale de précaution à hauteur de 15,60 M€ en AE et 19,65 M€ en CP ;
- abondement de 7,27 M€ en AE (hors tranches fonctionnelles) et de 11,10 M€ en CP dans le cadre des reports de l'année 2018 vers 2019 ;
- dégel de fin de gestion quasi intégralement fléché sur les dispositifs d'entretien et de restauration des monuments historiques « hors grands projets » ;
- fongibilité pour couvrir les besoins de fonctionnement d'autres secteurs patrimoniaux (soutien à l'investissement pour les bâtiments des archives départementales, fouilles archéologiques et centres de conservation et d'étude des vestiges...).

### 1. Dépenses de fonctionnement : 25,25 M€ en AE et 22,40 M€ en CP

Ces crédits correspondent aux crédits de fonctionnement courant à hauteur de 19,05 M€ en AE et 16,20 M€ en CP et se décomposent comme suit :

- les crédits centraux : 2,23 M€ en AE et 1,37 M€ en CP, principalement au titre de l'entretien des monuments historiques de l'État réalisé par l'OPPIC ;
- les crédits déconcentrés : 16,82 M€ en AE et 14,83 M€ en CP au titre de l'entretien des monuments historiques appartenant à l'Etat répartis sur l'ensemble du territoire.

Les autres crédits de fonctionnement sont constitués des subventions pour charges de service public à hauteur de 6,21 M€ en AE=CP.

Ces crédits sont destinés au Centre des monuments nationaux (CMN) pour l'entretien des monuments nationaux dont il a la charge (5,67 M€) mais également au financement des travaux d'entretien du musée du Louvre (0,49 M€ en AE=CP) et de l'établissement du Palais de la Porte Dorée (0,05 M€ en AE=CP).

## 2. Dépenses d'investissement : 55,07 M€ en AE et 72,01 M€ en CP

- **crédits centraux : 8,64 M€ en AE et 24,27 M€ en CP**

Ces crédits, principalement versés à l'OPPIC, ont notamment permis de couvrir les besoins en matière de rénovation des monuments occupés par les services à compétence nationale (SCN) ainsi que des établissements publics abrités dans des monuments historiques. On peut citer, à titre d'exemple, les opérations suivantes :

- travaux de restauration du clos et couvert du bâtiment Perret du Mobilier national (1,88 M€ en AE et 0,77 M€ en CP) ;
- finalisation de la restauration et mise en sécurité du pont transbordeur de Martrou à Rochefort (1,37 M€ en CP) ;
- travaux de restauration des façades du musée d'archéologie nationale de Saint-Germain en Laye (0,75 M€ en AE et 1,08 M€ en CP) ;
- travaux de restauration des résidences présidentielles (5,85 M€ en AE et 11,97 M€ en CP).

- **crédits déconcentrés : 46,43 M€ en AE et 47,75 M€ en CP**

Il s'agit des crédits déconcentrés d'investissement finançant la restauration des monuments historiques sous maîtrise d'ouvrage de l'État en région. Peuvent être citées, à titre d'exemples, les travaux de restauration de la cathédrale de Rouen (2,20 M€ en AE et 1,66 M€ en CP), la réfection de la rosace de la cathédrale de Soissons (2,59 M€ en AE et 0,16 M€ en CP) ou encore la restauration de la cathédrale de Saint Jean-Baptiste de Lyon (0,69 M€ en AE et 1,51 M€ en CP).

## 3. Dépenses d'intervention : 153,75 M€ en AE et 123,97 M€ en CP

- **crédits centraux : 0,90 M€ en AE et 0,86 M€ en CP**

Ces crédits ont permis de financer des dépenses de restauration effectuées en administration centrale, ainsi que des dépenses de fonctionnement au titre de la restauration des Pieux établissements à Rome, initialement inscrites en dépenses d'investissement.

- **crédits déconcentrés : 152,85 M€ en AE et 123,11 M€ en CP**

**14,85 M€ en AE et 14,11 M€ en CP** ont été versés à des collectivités ou à des particuliers pour les travaux d'entretien qu'ils réalisent sur les monuments historiques, orgues et objets mobiliers dont ils sont propriétaires.

**138 M€ en AE et 109 M€ en CP** ont été versés pour des opérations de restauration engagées par les collectivités locales ou les propriétaires privés qui assurent eux-mêmes la maîtrise d'ouvrage. On peut citer, à titre d'exemple, les opérations relatives à la restauration de la Basilique de Vézelay (0,54 M€ en CP), de l'Hôtel du Palais de Biarritz (0,50 M€ en CP) ou la requalification du Palais des congrès de Royan (0,90 M€ en AE et 0,27 M€ en CP).

Ces dépenses comprennent les versements effectués par les DRAC dans le cadre du **fonds partenarial et incitatif visant à aider les collectivités à faibles ressources à entretenir leurs monuments historiques**, mis en place en 2018. D'un montant de 15,81 M€ en AE et 6,92 M€ en CP exécutés en 2019, les aides de l'État ont d'ores et déjà permis d'engager près de 300 opérations d'entretien et de restauration dans treize régions.

Enfin, ces montants intègrent également les dépenses effectuées au titre de l'accompagnement de l'État à la restauration des **monuments inscrits sur la liste « Patrimoine en péril »** et recensés dans le cadre de la mission confiée à Stéphane Bern (pour un total de 267 monuments inscrits ou classés). D'un montant de 12,99 M€ en AE et 3,51 M€ en CP, le niveau d'exécution illustre l'engagement de l'État aux côtés de la Fondation du Patrimoine, en écho au succès populaire rencontré par le Loto du Patrimoine, dont les prévisions de gains estimées par la Française des jeux s'élèvent à près de 21 M€ pour la campagne 2019.

Sur 3 500 sites en péril signalés par la Mission Bern, ce sont au total 390 projets (y compris monuments non inscrits ou classés) qui ont pu être sélectionnés en 2018 et 2019. Les sites concernés, répartis sur tout le territoire français (outre-mer inclus), relèvent d'une grande diversité de typologies (patrimoine rural et vernaculaire, cultuel, culturel, castral, industriel, paysager) et d'époques (du patrimoine archéologique à celui du XX<sup>ème</sup> siècle). Au-delà de la seule restauration de monuments historiques, le Loto du Patrimoine contribue également à la mise en valeur du patrimoine des territoires, en cohérence avec l'action du ministère de la Culture, contribuant ainsi à soutenir l'économie locale.

#### 4. Dépenses d'opérations financières : 50,72 M€ en AE et 46,70 M€ en CP

**12,54 M€ en AE=CP** ont été versés aux opérateurs monuments historiques et assimilés ci-dessous au titre de leur dotation en fonds propres (hors Centre des monuments nationaux et grands projets).

en M€	LFI 2019		Exécution 2019	
	AE	CP	AE	CP
<b>Opérateurs</b>				
Château et domaine de Chambord	2,40	2,40	2,35	2,35
Académie de France à Rome	0,86	0,86	0,83	0,83
Louvre	2,20	2,20	2,23	2,23
Château de Fontainebleau	5,80	5,80	5,63	5,63
Autres subventions exceptionnelles	0,19	0,19	1,50	1,50
<b>Total</b>	<b>11,45</b>	<b>11,45</b>	<b>12,54</b>	<b>12,54</b>

Les écarts avec la LFI, d'un montant de 1,09 M€ en AE=CP s'expliquent par :

- la réserve de précaution appliquée à ces subventions pour un montant de 0,25 M€ en AE=CP ;
- une dotation complémentaire, d'un montant de 0,02 M€ en AE=CP, en faveur du musée du Louvre ;
- le versement d'une dotation de 1,50 M€ en AE=CP à l'Opéra national de Paris au titre des travaux de restauration du Palais Garnier dont il assure la maîtrise d'ouvrage ;
- le redéploiement vers d'autres natures de dépenses provisionnées à hauteur de 0,19 M€.

**Les crédits consacrés aux opérations de restauration des monuments nationaux (dotation en fonds propres du Centre des monuments nationaux) se sont élevés à 38,19 M€ en AE et 35,07 M€ en CP.**

L'écart avec la LFI s'explique notamment par :

- un complément à hauteur de 20,91 M€ en AE et 17,79 M€ en CP au titre de diverses opérations d'investissement au premier rang desquelles la sécurisation des étangs de Corot à Ville d'Avray (5 M€ en AE et 2 M€ en CP), la poursuite des travaux du laboratoire du LRMH de Champ sur Marne (5 M€ en AE et 3 M€ en CP), la restauration de la Merveille du Mont-Saint Michel (5 M€ en AE=CP), les travaux d'urgence relatifs à la Tour Saint-Nicolas de La Rochelle (1,5 M€ en CP) ou encore les opérations de restauration des monuments en région dont le CMN assure la maîtrise d'ouvrage ;
- un versement complémentaire à hauteur de 14 M€ en AE=CP consacrés aux opérations inscrites sur la liste « Patrimoine en péril » suivies par les DRAC ; ils ont été délégués aux directions régionales dès le début de la gestion 2020. Comme en 2019 (pour un montant de 15 M€) la dotation en fonds propres du CMN sera parallèlement minorée à due concurrence en 2020.

#### **B/ CRÉDITS MONUMENTS HISTORIQUES « GRANDS PROJETS » : 118 M€ en AE et 51,44 M€ en CP**

##### **1. Dépenses d'investissement**

Les dépenses d'investissement des crédits monuments historiques « Grands Projets », d'un montant de **4,80 M€ en AE et 9,78 M€ en CP** ont été exécutés au titre de la rénovation des façades du quadrilatère Richelieu.

L'écart avec la LFI s'explique principalement par l'exécution en dotation en fonds propres des crédits destinés à la restauration du château de Villers-Cotterêts dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le CMN.

## 2. Dépenses d'opérations financières : 113,20 M€ en AE et 41,66 M€ en CP

L'écart entre la LFI et l'exécution s'explique notamment comme suit :

- pour le schéma directeur de restauration et d'aménagement du Grand Palais, par l'ajustement à la baisse en AE visant à tenir compte d'une part des crédits versés en avance de phase en 2018 (5 M€) et d'autre part, du recalibrage de l'enveloppe globale (passée de 60 M€ à 55 M€). En CP, 4,66 M€ complémentaires ont été versés afin de se conformer aux besoins de décaissement de l'opération ;
- pour la restauration du château de Villers-Cotterêts (exécuté en titre 7 et non en titre 5 comme indiqué en LFI) par l'octroi d'une dotation complémentaire d'un montant de 7 M€ afin de respecter l'échéancier de décaissement de cette opération sous maîtrise d'ouvrage du CMN.

### C/ RESTAURATION DE LA CATHEDRALE NOTRE-DAME DE PARIS

L'incendie qui a frappé la cathédrale Notre-Dame de Paris dans la nuit du 15 au 16 avril a entraîné des dégâts majeurs au premier rang desquels la perte de la charpente médiévale et de la quasi-totalité de la charpente restaurée au XIXème siècle par Viollet-le-Duc, l'écroulement de la flèche entraînant le percement des voûtes de la croisée du transept, la fragilisation des pignons et des arcs-boutants due à la variation de la poussée dans la structure de l'édifice et l'altération de certaines pierres due à la chaleur extrême de l'incendie.

Grâce à l'intervention rapide des pompiers, des forces de l'ordre, des agents de la ville de Paris, du clergé et des agents du ministère de la Culture, l'écroulement de l'édifice a toutefois pu être évité et la totalité des objets mobiliers a été préservée.

À la suite de l'incendie, les travaux urgents de sécurisation et de consolidation de l'édifice ont été engagés très rapidement sous la maîtrise d'ouvrage de la DRAC Île-de-France et dans l'attente de la création de l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de Notre-Dame de Paris (EPRND).

La sécurisation-consolidation de l'édifice a débuté par le fretage des deux piliers de la nef fragilisés, la dépose des éléments les plus fragiles et la mise en place de filets de protection. Des cintres sous les arcs-boutants du chœur et de la nef ont été mis en place à l'été et à l'automne 2019. Ces travaux se poursuivent par le retrait, depuis février, de l'échafaudage calciné mis en place avant l'incendie pour la restauration de la flèche et par l'installation de planchers au niveau de l'extrados des voûtes et d'un parapluie amovible sur la nef permettant la collecte des débris de la charpente se trouvant encore sur les voûtes.

Au total, 50,41 M€ en AE et 31,11 M€ ont été exécutés à ce titre en 2019, répartis comme suit :

- 31,20 M€ en AE et 31,11 € en CP par la DRAC Île-de-France durant la période pendant laquelle elle a exercé la maîtrise d'ouvrage ;
- 19,21 M€ en AE versés à l'EPRND visant à matérialiser le transfert des marchés engagés par la DRAC antérieurement à la création de ce dernier et dont il assurera la couverture des restes à payer, en application des dispositions du décret du 13 décembre 2019.

Le financement de ces travaux de sécurisation a été permis par le rattachement, par voie de fonds de concours sur le programme 175, des dons collectés dans le cadre de la souscription nationale créée par la loi du n° 2019-803 du 29 juillet 2019 (à hauteur de 74,9 M€ en 2019). Pour mémoire, outre l'État (ministère de la Culture et Trésor Public) et l'EPRND, quatre organismes collecteurs ont été désignés, à savoir la Fondation Notre-Dame, la Fondation du Patrimoine, la Fondation de France et le Centre des monuments nationaux. Des conventions cadre ont été signées, le 29 juillet 2019, entre le ministère de la Culture et les organismes collecteurs afin de permettre les premiers versements nécessaires au financement de la phase de sécurisation.

## II - AUTRES CRÉDITS DU PATRIMOINE MONUMENTAL (36,69 M€ en AE et 36,88 M€ en CP)

### 1. Dépenses de fonctionnement : 31,93 M€ en AE et 31,84 M€ en CP

- **Les crédits centraux : 2,83 M€ en AE et 2,57 M€ en CP**

Les crédits de fonctionnement courant centraux et se décomposent ainsi :

**Patrimoines**

Programme n° 175 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

en M€	LFI 2019		Exécution 2019	
	AE	CP	AE	CP
<b>Destination des crédits</b>				
Moyens de fonctionnement des services à compétence nationale (Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, Laboratoire de recherches des monuments historiques et musée des Plans et reliefs)	2,58	2,30	2,30	1,92
Etude et prestations de service (Etudes techniques sur les matériaux, les normes ou les savoir-faire en matière de restauration de monuments historiques, réalisation de guides méthodologiques)	0,28	0,28	0,54	0,65
<b>Total</b>	<b>2,86</b>	<b>2,58</b>	<b>2,83</b>	<b>2,57</b>

- **Les crédits déconcentrés : 1,54 M€ en AE et 1,71 M€ en CP**

Ces dépenses ont permis l'organisation de manifestations publiques destinées à la promotion du patrimoine monumental et le financement de plusieurs études associées.

- **Subventions pour charges de service public : 27,55 M€ en AE=CP**

Ces crédits correspondent à la subvention de fonctionnement attribuée au Centre des monuments nationaux (CMN).

Les écarts entre la LFI et l'exécution 2019 s'expliquent notamment, après application de la mise en réserve de précaution (0,61 M€) par :

- des dotations complémentaires pour un montant total de 5,17 M€ dont notamment 2 M€ au titre du financement de la Panthéonisation de Maurice Genevois, prévue initialement pour 2019, 2,3 M€ au titre de la compensation des pertes de recettes liées à la fermeture des Tours de Notre Dame de Paris consécutivement à l'incendie du 15 avril 2016 et 0,70 M€ au titre des frais de gestion et de masse salariale liés à la conduite du chantier de restauration du château de Villers-Cotterêts ;
- une minoration, à hauteur de 4,38 M€ correspondant, d'une part, au recalibrage du transfert de la masse salariale des ETP supportés par le ministère vers le plafond d'emplois de l'établissement (celui n'ayant été effectif qu'à compter du 1<sup>er</sup> juin, et non du 1<sup>er</sup> avril comme prévu initialement) et d'autre part, au rétro-transfert de la masse salariale des agents titularisés dans le cadre du dispositif Sauvadet rémunérés par le ministère de janvier à mai et du versement au CMN de la compensation des surcoûts induits par les agents titularisés.

Le détail du budget du CMN est présenté dans la partie « Opérateurs ».

## 2. Dépenses d'investissement : 0,19 M€ en AE et 0,33 M€ en CP

- **Crédits centraux** : 0,19 M€ en AE et 0,25 M€ en CP ont été exécutés au titre des investissements courants des SCN du champ patrimonial (conservation, restauration des collections et numérisation de documents d'archives).
- **Crédits déconcentrés** : 0,005 M€ en AE et 0,08 M€ en CP correspondant à des études menées préalablement menées à la constitution de sites patrimoniaux remarquables, notamment en Occitanie.

## 3. Dépenses d'intervention : 4,57 M€ en AE et 4,71 M€ en CP

- **Crédits centraux** : 2,62 M€ en AE et 2,60 M€ en CP

Ces crédits ont principalement été destinés au financement de subventions diverses liés à la promotion du patrimoine monumental. On peut citer à ce titre les soutiens au Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM), à hauteur de 0,18 M€, à l'association Union rempart pour 0,23 M€ ou encore à l'association chantier histoire et architecture médiévale à hauteur de 0,14 M€.

Ce poste de dépense intègre par ailleurs la subvention de fonctionnement versée à l'établissement public du château et domaine de Chambord, pour un montant de 0,96 M€ en AE=CP. Ce dernier ne faisant désormais plus partie de la

liste des opérateurs, la subvention est versée en titre 6 et non plus sous la forme de subvention pour charges de service public (titre 3, cat. 32).

- **Crédits déconcentrés** : 1,95 M€ en AE et 2,11 M€ en CP

Ces subventions, versées aux associations sur l'ensemble du territoire, visent à soutenir et à promouvoir le patrimoine monumental.

#### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	57 265 139	57 181 796	56 929 828	54 240 000
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	29 304 088	23 420 709	28 968 777	20 478 913
Subventions pour charges de service public	27 961 051	33 761 087	27 961 051	33 761 087
Titre 5 : Dépenses d'investissement	150 351 074	91 261 751	91 980 426	113 233 629
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	150 351 074	91 112 501	91 980 426	113 146 415
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État		149 249		87 214
Titre 6 : Dépenses d'intervention	179 548 303	158 316 291	170 408 528	128 680 718
Transferts aux ménages		16 085 267		11 864 372
Transferts aux entreprises		14 546 989		11 628 868
Transferts aux collectivités territoriales	154 736 671	104 862 033	145 596 896	87 801 166
Transferts aux autres collectivités	24 811 632	22 822 002	24 811 632	17 386 312
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	105 975 395	183 135 303	49 375 395	89 259 702
Dotations en fonds propres	105 975 395	183 135 303	49 375 395	89 259 702
<b>Total</b>	<b>493 139 911</b>	<b>489 895 140</b>	<b>368 694 177</b>	<b>385 414 049</b>

#### Action 02

#### Architecture et espaces protégés

(y.c. FdC et AdP)	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
Autorisations d'engagement		32 576 588	<b>32 576 588</b>		32 730 426	<b>32 730 426</b>
Crédits de paiement		32 676 588	<b>32 676 588</b>		33 770 431	<b>33 770 431</b>

#### ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	17 717 775	22 336 604	17 717 775	23 734 398

**Patrimoines**

Programme n° 175 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	366 172	3 039 328	366 172	4 437 122
Subventions pour charges de service public	17 351 603	19 297 276	17 351 603	19 297 276
<b>Titre 5 : Dépenses d'investissement</b>	<b>350 000</b>	<b>1 631</b>	<b>450 000</b>	<b>3 000</b>
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	350 000	1 631	450 000	3 000
<b>Titre 6 : Dépenses d'intervention</b>	<b>13 823 500</b>	<b>9 635 080</b>	<b>13 823 500</b>	<b>9 275 922</b>
Transferts aux ménages		826 254		550 947
Transferts aux entreprises		229 423		528 114
Transferts aux collectivités territoriales		4 610 562		4 083 026
Transferts aux autres collectivités	13 823 500	3 968 842	13 823 500	4 113 835
<b>Titre 7 : Dépenses d'opérations financières</b>	<b>685 313</b>	<b>757 111</b>	<b>685 313</b>	<b>757 111</b>
Dotations en fonds propres	685 313	757 111	685 313	757 111
<b>Total</b>	<b>32 576 588</b>	<b>32 730 426</b>	<b>32 676 588</b>	<b>33 770 431</b>

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT****Dépenses de fonctionnement courant : 3,04 M€ en AE et 4,44 M€**

L'écart à la prévision LFI, d'un montant de 2,67 M€ en AE et 4,07 M€ en CP, s'explique par le redéploiement, principalement effectué en DRAC depuis les crédits d'intervention, des crédits nécessaires à la réalisation d'études, dont le financement est imputé en crédits de fonctionnement.

- **Crédits centraux : 0,30 M€ en AE et 0,38 M€ en CP**

Ces crédits ont permis de financer des études et des prestations de service en architecture ainsi que le financement de la mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP), notamment des missions effectuées par les architectes consultants qui participent aux jurys de concours ou d'appels d'offre. La MIQCP est une structure regroupant des spécialistes de haut niveau du droit de la commande publique et des processus de réalisation des constructions publiques. Elle assure également un travail quotidien de conseil aux maîtres d'ouvrage publics ainsi que des actions de formation.

- **Crédits déconcentrés : 2,74 M€ en AE et 4,06 M€ en CP**

L'exécution en DRAC correspond notamment à des opérations pluriannuelles d'études relatives aux secteurs sauvegardés, par exemple à Saint-Germain-en-Laye, Saint-Omer, Lille, Périgueux ou Saint-Emilion.

**Subventions pour charges de service public : 19,30 M€ en AE=CP**

La subvention versée pour le fonctionnement de la Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA) s'est établie à 19,30 M€ en AE=CP.

L'écart avec la LFI, d'un montant de 1,95 M€, s'explique, outre l'application de la réserve de précaution, par l'octroi d'une dotation complémentaire d'un montant de 2 M€ destinée au financement du projet de relocalisation de ses réserves.

**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

Initialement prévus en fonctionnement, ces crédits ont contribué à financer la révision du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) de Metz.

## DÉPENSES D'INTERVENTION

### Dépenses d'intervention : 9,64 M€ en AE et 9,28 M€

Initialement prévus en « transferts aux autres collectivités » à hauteur de 13,82 M€ en AE=CP, une partie de ces crédits a été ventilée sur les autres catégories budgétaires du titre 6.

L'écart avec la LFI, d'un montant de 4,18 M€ en AE et 4,54 M€ en CP, s'explique principalement par une fongibilité vers l'enveloppe de fonctionnement.

- **Crédits centraux : 0,72 M€ en AE=CP**

Les crédits centraux concernent principalement la rubrique « transfert aux autres collectivités » à hauteur de 0,70 M€ en AE=CP, mais également la rubrique « transferts aux entreprises » à hauteur de 0,02 M€ en AE=CP et ont permis le soutien aux structures de diffusion de l'architecture.

- **Crédits déconcentrés : 8,92 M€ en AE et 8,56 M€ en CP**

Transferts aux ménages : 0,83 M€ en AE et 0,55 M€ en CP

Ces crédits ont participé au soutien d'études et de travaux engagés par des particuliers aux abords des espaces protégés.

Transferts aux entreprises : 0,21 M€ en AE et 0,51 M€ en CP

Ces crédits ont permis, d'une part, la promotion, la diffusion et la sensibilisation à l'architecture en région, et, d'autre part, le soutien des études et des travaux engagés aux abords des espaces protégés.

Transferts aux collectivités territoriales : 4,61 M€ en AE et 4,08 M€ en CP

Les crédits alloués aux collectivités territoriales ont permis de financer :

- les dispositifs liés aux villes et pays d'art et d'histoire (VPAH) pour 2,58 M€ en AE et 2,40 M€ en CP ;
- l'élaboration (études préalables et documents de gestion) des sites patrimoniaux remarquables, mais également des travaux engagés par les propriétaires publics aux abords de monuments historiques en secteurs sauvegardés à hauteur de 1,86 M€ en AE et 1,51 M€ en CP ;
- des actions de valorisation et de promotion de l'architecture pour 0,17 M€ en AE=CP.

Transferts aux autres collectivités : 3,27 M€ en AE et 3,42 M€ en CP

Les crédits alloués aux autres collectivités ont permis de financer :

- 0,36 M€ en AE=CP ont financé les dispositifs liés aux villes et pays d'art et d'histoire (VPAH) ;
- 0,15 M€ en AE et 0,24 M€ en CP ont permis de mener les études pour la création d'un périmètre délimité des abords, les études pour la constitution des sites patrimoniaux remarquables et les études préalables aux campagnes de labellisation « Architecture contemporaine remarquable » ;
- 2,50 M€ en AE et 2,53 M€ en CP concernent des actions de valorisation et de promotion de l'architecture ;
- 0,27 M€ en AE et 0,29 M€ en CP ont été affectés à des travaux en espaces protégés.

## DÉPENSES D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES

**Patrimoines**

Programme n° 175 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

La dotation en fonds propres versée à la Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA) s'élève à 0,76 M€ en AE=CP. L'écart à la LFI, d'un montant de 0,07 M€ en AE=CP, s'explique par le complément exceptionnel permis par la reventilation du moindre gel à l'échelle du programme.

**Action 03****Patrimoine des musées de France**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		347 396 449	<b>347 396 449</b>		346 618 354	<b>346 618 354</b>
Crédits de paiement		337 876 597	<b>337 876 597</b>		336 653 943	<b>336 653 943</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	284 841 059	285 254 527	283 830 280	284 641 941
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	15 785 271	22 864 381	14 774 492	22 251 795
Subventions pour charges de service public	269 055 788	262 390 146	269 055 788	262 390 146
Titre 5 : Dépenses d'investissement	15 312 945	9 757 450	13 803 872	10 325 216
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	15 312 945	9 757 450	13 803 872	10 325 216
Titre 6 : Dépenses d'intervention	26 824 959	27 686 925	25 824 959	23 510 006
Transferts aux entreprises		221 338		96 338
Transferts aux collectivités territoriales	14 610 000	20 472 535	13 610 000	16 247 037
Transferts aux autres collectivités	12 214 959	6 993 052	12 214 959	7 166 631
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	20 417 486	23 919 452	14 417 486	18 176 780
Dotations en fonds propres	20 417 486	23 919 452	14 417 486	18 176 780
<b>Total</b>	<b>347 396 449</b>	<b>346 618 354</b>	<b>337 876 597</b>	<b>336 653 943</b>

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 285,25 M€ en AE et 284,64 M€ en CP.

**Dépenses de fonctionnement courant : 22,86 M€ en AE et 22,25 M€ CP**

- **Crédits centraux : 22,83 M€ en AE et 22,22 M€ en CP**

Les dépenses de fonctionnement courant de l'action 03 « Patrimoine des musées de France » correspondent, d'une part, aux moyens de fonctionnement alloués aux musées nationaux et autres institutions à statut de service à compétence nationale relevant du service des musées de France (fonctionnement des services, entretien des bâtiments, conservation et connaissance scientifique des œuvres, accueil du public – pour un montant total de 20,36 M€ en AE et 16,60 M€ en CP) et, d'autre part, à la location d'espaces de réserves pour la conservation des collections de l'État dont les musées nationaux ont la garde.

S'agissant des SCN, l'exécution 2019 se décompose comme suit :

en M€	LFI 2019		Exécution 2019	
	AE	CP	AE	CP
<b>Destination des crédits (SCN Musées)</b>				
Musée du Moyen Âge – Thermes et Hôtel de Cluny	1,00	1,00	2,28	1,84
Musée d'archéologie nationale (Saint-Germain-en-Laye)	1,61	1,61	2,28	1,76
Musée de la Renaissance (Ecouen)	0,92	0,92	1,83	1,51
Musée des châteaux Malmaison, Ile d'Aix et Maison Bonaparte à Ajaccio	0,91	0,91	1,81	1,56
Musée de la Préhistoire (Les Eyzies de Tayac)	0,69	0,69	0,98	0,80
Musée du château de Pau	0,49	0,49	1,34	1,06
Musée Magnin (Dijon)	0,18	0,18	0,29	0,22
Musée Clemenceau et de Lattre de Tassigny (Mouilleron-en-Pareds)	0,10	0,10	0,19	0,16
Musée du château de Compiègne et musée franco-américain (château de Blérancou)	2,31	2,31	4,07	3,35
Musées du XXème siècle	0,88	0,88	2,08	1,21
Musée des plans et reliefs	0,42	0,42	0,45	0,45
Centre de recherche et de restauration des Musées de France (C2RMF)	2,31	2,31	2,75	2,67
Marchés électricité et gaz	3,91			
<b>Total</b>	<b>15,74</b>	<b>11,83</b>	<b>20,36</b>	<b>16,60</b>

Au regard de la LFI 2019, l'exécution présentée ci-dessus intègre des crédits inscrits initialement en investissement (2,58 M€ en AE et 2,99 M en CP) et au titre de la restauration des collections nationales (1,64 M€ en AE et 1,68 M€ CP), qui sont très majoritairement consommés en fonctionnement par les musées nationaux.

Par ailleurs, **2,47 M€ en AE et 5,62 M€ en CP** ont été exécutés comme suit :

- **0,22 M€ en AE et 0,24 M€ en CP** dans le cadre de dépenses assurées par l'administration centrale (transport des œuvres, assurances...);
- **2,22 M€ en AE=CP** ont été versés à la société 2C Marseille pour le fonctionnement du centre de conservation et de ressources du MuCEM dans le cadre du partenariat public-privé (qui couvre les coûts de fonctionnement du bâtiment et les frais financiers). Ces crédits étaient initialement inscrits en LFI en investissement. Le montant des crédits engagés au titre du remboursement du capital est précisé dans la rubrique « Dépenses d'investissement » de l'action n°03 ;
- **0,03 M€ en AE et 3,16 M€ en CP** ont été versés à la société Chenue au titre du gardiennage des collections de certains opérateurs nationaux.
- **Crédits déconcentrés : 0,04 M€ en AE=CP**

Ces crédits ont été exécutés en DRAC pour des dépenses de fonctionnement spécifiques et ponctuelles.

### **Subventions pour charges de service public : 262,39 M€ en AE=CP**

Les subventions pour charges de service public des opérateurs se décomposent de la façon suivante :

#### **1. Les opérateurs strictement muséaux : Louvre, Branly, Orsay, Guimet, Fontainebleau, Picasso, Henner - Moreau, MuCEM**

Les crédits de fonctionnement pour charges de service public de ces opérateurs s'élèvent à **150,19 M€ en AE=CP**. Ils sont répartis comme suit :

**Patrimoines**

Programme n° 175 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

en M€	LFI 2019	Exécution 2019
Opérateur	AE=CP	AE=CP
Musée du Louvre	93,67	92,48
Branly	22,66	22,02
Orsay	7,70	7,80
Guimet	3,85	3,66
Fontainebleau	2,69	2,49
Picasso	3,61	3,38
Henner-Moreau	0,79	0,74
MuCEM	18,80	17,63
<b>Total</b>	<b>153,76</b>	<b>150,19</b>

L'écart entre la LFI et l'exécution des crédits s'élève à 3,57 M€ en AE=CP et s'explique par :

- la réserve de précaution appliquée à ces subventions (-3,94 M€) ;
- un complément à hauteur de 0,10 M€ en faveur du musée d'Orsay et de 0,27 M€ en faveur du musée du Louvre au titre des mesures catégorielles.

## 2. Les opérateurs ayant une activité non exclusivement muséale : CNAC-GP, les Arts décoratifs, EPPPD

Les crédits de fonctionnement pour charges de service public des opérateurs ayant une activité non exclusivement muséale s'élèvent à **87,62 M€ en AE=CP** et sont répartis comme suit :

en M€	LFI 2019	Exécution 2019
Opérateur	AE=CP	AE=CP
CNAC-GP	70,17	68,61
Musée des Arts Décoratifs (MAD)	15,17	14,65
EPPPD-MNHI	4,54	4,36
<b>Total</b>	<b>89,88</b>	<b>87,62</b>

L'écart entre la LFI et l'exécution, d'un montant de 2,26 M€ en AE=CP, s'explique par la réserve de précaution appliquée à ces subventions.

## 3. Les opérateurs dont l'activité muséale n'est pas prépondérante : Institut national d'histoire de l'art et Réunion des musées nationaux-Grand Palais

Les subventions pour charges de service public des opérateurs ayant une activité « non muséale » s'élèvent à **24,58 M€ en AE=CP** et se décomposent comme suit :

en M€	LFI 2019	Exécution 2019
Opérateur	AE=CP	AE=CP
INHA	3,73	3,54
RMN-GP	21,68	21,04
<b>Total</b>	<b>25,41</b>	<b>24,58</b>

L'écart entre la LFI et l'exécution, d'un montant de 0,83 M€ en AE=CP, s'explique par :

- la réserve de précaution appliquée à ces subventions (-1,28 M€) ;
- un complément à hauteur de 0,45 M€ en faveur de l'établissement public de la réunion des musées nationaux et du Grand Palais au titre de mesures d'accompagnement RH (0,10 M€) et du soutien à un projet de numérisation (0,35 M€).

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement de l'action 03 s'élèvent à 9,76 M€ en AE et 10,33 M€ en CP. L'écart par rapport à la LFI s'explique par le décalage de certaines opérations d'investissement ayant pris du retard.

- **Crédits centraux : 9,75 M€ en AE et 10,29 M€ en CP**

Ces crédits correspondent aux opérations d'investissement pilotées en administration centrale détaillées ci-dessous :

- le centre de conservation et de recherche, dédié à l'accueil et à l'étude des collections du MuCEM à Marseille dans le cadre du partenariat public privé : 1,2 M€ en CP versés au titre de l'investissement ;
- les investissements sous maîtrise d'ouvrage des SCN : 0,63 M€ en AE et 0,57 M€ en CP ;
- l'aménagement et la rénovation des sites des différents SCN musées au titre de la convention annuelle avec l'OPPIC : 8,42 M€ en AE et 8,22 M€ en CP ;
- diverses dépenses effectuées en matière de valorisation et de promotion des collections muséales (0,70 M€ en AE et 0,30 M€ en CP).

- **Crédits déconcentrés : 0,01 M€ en AE et 0,04 M€ en CP**

Ces crédits ont notamment été exécutés au titre de l'opération d'aménagement de la maison natale de Georges Clemenceau du musée national de Moulleron-en-Pareds en région Pays-de-la-Loire.

### DÉPENSES D'INTERVENTION

Les dépenses d'intervention de l'action 03 s'élèvent à 27,69 M€ en AE et 23,51 M€ en CP.

- **Crédits centraux : 2,63 M€ en AE et 1,82 M€ en CP**

Ces crédits ont notamment permis de contribuer :

- au financement de l'investissement de l'EPCC du Centre national du costume de scène et de la scénographie de Moulins à hauteur de 1,41 M€ en AE et 0,51 M€ en CP ;
- à la dernière tranche du financement du GIP « Mission du centenaire de la Première guerre mondiale 14/18 », dissout en cours d'année 2019 (0,11 M€ en AE=CP) ;
- au financement du GIP Port-Royal à hauteur de 0,45 M€ en AE=CP ;
- au financement du fonctionnement du musée d'art et d'histoire du Judaïsme à hauteur de 0,03 M€ en AE=CP.

- **Crédits déconcentrés : 25,06 M€ en AE et 21,69 M€ en CP**

Dans le cadre de la politique territoriale du ministère, ces crédits ont notamment été utilisés :

- à hauteur de 12,64 M€ en AE et 9,95 M€ en CP pour la construction ou la rénovation de plusieurs musées territoriaux au premier rang desquels :

- le musée des Beaux-Arts de Dijon (1,68 M€ en CP) ;
- le musée du Gévaudan à Mende (1,4 M€ en AE et 0,42 M€ en CP) ;
- les réserves mutualisées des musées de Reims (1,34 M€ en AE et 0,53 M€ en CP) ;
- le musée de l'Inguimbertaine à Carpentras (0,9 M€ en AE et 0,27 M€ en CP) ;
- le musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon (0,86 M€ en AE et 0,02 M€ en CP) ;
- le musée de Sceaux-du Gâtinais (0,85 M€ en AE) ;
- le musée d'Histoire Maritime de Saint-Malo (0,75 M€ en AE et 0,31 M€ en CP) ;

**Patrimoines**

Programme n° 175 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

- le musée d'Art de Toulon (0,7 M€ en AE) ;
  - la cité muséale de Château-Chinon (0,64 M€ en AE) ;
  - le musée Henri-Martin de Cahors (0,55 M€ en CP) ;
  - le centre d'étude et de conservation des collections des musées de Strasbourg (0,52 M€ en AE et 0,34 M€ en CP) ;
  - le musée d'art moderne à Fontevraud (0,5 M€ en AE et 0,15 M€ en CP)
- à hauteur de 1,69 M€ en AE et 1,68 M€ en CP pour soutenir des expositions en région ;
- à hauteur de 7,37 M€ en AE et 7,25 M€ en CP pour soutenir des actions de recherche, de connaissance, de valorisation et de promotion des collections ;
- à hauteur de 3,36 M€ en AE et 2,81 M€ en CP pour soutenir la restauration et la conservation des œuvres.

**DÉPENSES D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES**

Ces crédits ont permis de financer les investissements des établissements suivants :

en M€	LFI 2019		Exécution 2019	
	AE	CP	AE	CP
Musée du Louvre			1,46	1,46
CNAC-GP	11,06	6,06	11,28	6,43
Branly			0,66	0,66
Guimet	0,52	0,52	0,65	0,65
Fontainebleau	6,20	5,20	6,14	5,17
Musée des Arts Décoratifs (MAD)	1,16	1,16	1,40	1,40
INHA	0,12	0,12	0,23	0,23
Picasso	0,29	0,29	0,21	0,29
EPPD-CNHI	0,65	0,65	0,73	0,73
MUCEM	0,38	0,38	1,08	1,08
Henner-Moreau	0,05	0,05	0,08	0,08
<b>Total</b>	<b>20,42</b>	<b>14,42</b>	<b>23,92</b>	<b>18,18</b>

L'écart entre la LFI et l'exécution constatée s'élève à 3,50 M€ en AE et 3,76 M€ en CP et s'explique par :

- un complément exceptionnel de 3,71 M€ en AE et 3,89 M€ en CP permis par les marges dégagées consécutivement à la diminution de la réserve de précaution du programme ;
- une dotation complémentaire de crédits d'investissement au musée Picasso à hauteur de 0,08 M€ en CP ;
- un moindre versement au musée Picasso (-0,21 M€ en AE=CP) afin de tenir compte de sa participation au financement de bâtiments modulaires mis en place durant les travaux du Quadrilatère des Archives.

**Action 04****Patrimoine archivistique et célébrations nationales**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		31 179 110	<b>31 179 110</b>		30 118 939	<b>30 118 939</b>
Crédits de paiement		30 871 271	<b>30 871 271</b>		35 731 319	<b>35 731 319</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	16 857 226	16 812 869	13 411 024	14 963 744
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	16 687 226	16 650 340	13 241 024	14 801 215
Subventions pour charges de service public	170 000	162 529	170 000	162 529
Titre 5 : Dépenses d'investissement	8 841 834	5 987 122	11 980 197	11 408 235
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	8 841 834	4 055 869	11 980 197	9 894 843
Dépenses pour immobilisations incorporelles de l'État		1 931 253		1 513 392
Titre 6 : Dépenses d'intervention	5 480 050	7 318 947	5 480 050	9 359 339
Transferts aux ménages		4 000		4 000
Transferts aux entreprises		5 000		5 000
Transferts aux collectivités territoriales	4 000 000	6 579 207	4 000 000	8 619 599
Transferts aux autres collectivités	1 480 050	730 740	1 480 050	730 740
<b>Total</b>	<b>31 179 110</b>	<b>30 118 939</b>	<b>30 871 271</b>	<b>35 731 319</b>

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Les dépenses de fonctionnement de l'action 04 s'élèvent à 16,81 M€ en AE et 14,96 M€ en CP.

**Les dépenses de fonctionnement courant pour les archives s'élèvent à 16,65 M€ en AE et 14,80 M€ en CP.**

Elles sont principalement constituées des dépenses relatives au fonctionnement des services d'archives nationales (16,63 M€ en AE et 14,79 M€ en CP) :

- SCN Archives nationales (AN) : 12,94 M€ en AE et 11,90 M€ en CP
- Centre national du microfilm et de la numérisation (CNMN) : 0,33 M€ en AE et 0,38 M€ en CP ;
- SCN Archives nationales du monde du travail (ANMT) et SCN Archives nationales de l'Outre-Mer (ANOM) : 2,71 M€ en AE et 1,89 M€ en CP.

**Par ailleurs, 19 555 € en AE et 13 230 € CP ont été exécutés en services déconcentrés** pour la valorisation et la préservation des archives en Corse, à Mayotte et en Guyane.

**Subventions pour charges de service public : 0,16 M€ en AE=CP**

Comme chaque année, la subvention pour charges de service public versée à la Cité de l'architecture et du patrimoine à hauteur de 0,16 M€ en AE=CP est destinée au traitement des archives d'architectes, conformément aux missions

statutaires relatives à la contribution de cette institution « à la collecte, à la conservation et à la valorisation des archives d'architecture » (Art. R142-1 du Code du patrimoine, 2°).

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement de l'action 04 s'élèvent à 5,99 M€ en AE et 11,41 M€ en CP et se répartissent comme suit :

- **SCN Archives nationales (AN)** : 1,78 M€ en AE et 1,66 M€ en CP ;
- **SCN des ANOM et des ANMT** à hauteur de 0,44 M€ en AE et 0,46 M€ en CP ;
- **OPPIC** : 3,65 M€ en AE et 9,25 M€ en CP pour plusieurs opérations de travaux portant sur les sites archivistiques, et notamment :
  - achèvement de l'opération relative au différé Pierrefitte : 2,88 M€ en CP ;
  - le lancement des études préalables concernant le projet d'extension Pierrefitte : 0,18 M€ en AE et 0,08 M€ en CP ;
  - schéma directeur du site des Archives nationales de Paris : 2,80 M€ en CP ;
  - réalisation d'études et de travaux : 3,47 en AE et 3,49 M€ de CP.
- **SIAF** : 0,12 M€ en AE et 0,04 M€ en CP, notamment au titre du système d'information archivistique.

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Les dépenses d'intervention de l'action 04 s'élèvent à 7,32 M€ en AE 9,36 M€ en CP.

- **Crédits centraux** : 0,42 M€ en AE=CP

Ces crédits ont majoritairement permis d'aider des associations agissant en faveur de la conservation et de la diffusion des archives.

- **Crédits déconcentrés** : 6,90 M€ en AE et 8,94 M€ en CP

Interventions en fonctionnement : 1,03 M€ en AE et 2,91 M€ en CP

Ces crédits ont été destinés au financement d'opérations de restauration, de conservation, de numérisation, d'encodage d'instruments de recherche et de valorisation du patrimoine archivistique en région, ainsi qu'au volet régional des commémorations et célébrations nationales.

Interventions en investissement : 5,87 M€ en AE et 6,03 M€ en CP

Ces crédits ont principalement contribué au financement de la construction ou la rénovation de bâtiments d'archives départementales, notamment en Occitanie (2,83 M€ en AE et 0,46 M€ en CP), en Nouvelle-Aquitaine (1,07 M€ en AE et 0,71 M€ en CP) en Guyane (0,82 M€ en AE et 0,84 M€ en CP) et en Auvergne-Rhône-Alpes (2,51 M€ en CP).

**Action 08****Acquisition et enrichissement des collections publiques**

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		9 775 311	<b>9 775 311</b>		8 781 093	<b>8 781 093</b>
Crédits de paiement		9 775 311	<b>9 775 311</b>		8 781 061	<b>8 781 061</b>

**ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	50 000	73 315	50 000	73 315
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel		25 339		25 339
Subventions pour charges de service public	50 000	47 976	50 000	47 976
Titre 5 : Dépenses d'investissement	2 546 448	2 499 484	2 546 448	2 499 484
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État	2 546 448	2 499 484	2 546 448	2 499 484
Titre 6 : Dépenses d'intervention	3 925 118	2 587 128	3 925 118	2 587 096
Transferts aux collectivités territoriales	2 177 118	2 469 203	2 177 118	2 469 171
Transferts aux autres collectivités	1 748 000	117 925	1 748 000	117 925
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	3 253 745	3 621 167	3 253 745	3 621 167
Dotations en fonds propres	3 253 745	3 621 167	3 253 745	3 621 167
<b>Total</b>	<b>9 775 311</b>	<b>8 781 093</b>	<b>9 775 311</b>	<b>8 781 061</b>

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Une subvention pour charges de service public a été versée au Centre des monuments nationaux pour 0,05 M€ en AE=CP pour des opérations d'inventaires liées aux acquisitions.

0,03 M€ ont par ailleurs été exécutés en fonctionnement au titre de dépenses liées au transport d'œuvre d'art.

**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT**

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 2,50 M€ en AE=CP et se décomposent comme suit :

## Patrimoines

Programme n° 175 JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

en M€	LFI 2019		Exécution 2019	
	AE	CP	AE	CP
<b>Bénéficiaires / projet</b>				
Patrimoine monumental et archéologique	0,12	0,12	0,10	0,10
Musées – Réunion des musées nationaux (pour le compte des musées nationaux et SCN)	1,21	1,21	1,11	1,11
Archives – direction générales des patrimoines (service interministériel des archives de France)	0,14	0,14	0,13	0,13
Tous domaines – Fonds du patrimoine	1,09	1,09	1,15	1,15
<b>Total</b>	<b>2,55</b>	<b>2,55</b>	<b>2,50</b>	<b>2,50</b>

Conformément à ses missions statutaires, la RMN-GP acquiert, pour le compte de l'État et sur décision du ministre chargé de la Culture, des biens culturels présentant un intérêt ou une valeur artistique, archéologique, ethnologique ou historique et destinés à faire partie des collections nationales confiées à la garde des musées nationaux.

Le Fonds du patrimoine bénéficie chaque année à tous les domaines d'intervention du programme (patrimoine, architecture, musées, archives). Il est réservé aux acquisitions d'œuvres de grande importance patrimoniale, en particulier les œuvres qualifiées de Trésor national.

En 2019, ce fonds a notamment permis de financer :

- une peinture d'Henri Matisse, *Katia en robe jaune*, 1951, pour le compte du musée des Beaux-Arts de Lyon (0,5 M€) ;
- une commode de la chambre de Louis XV à Fontainebleau, réalisée par Gilles Joubert, 1754, pour le compte du musée national de Fontainebleau (0,35 M€) ;
- un plateau de porcelaine, peint par Jean-Charles Develly (1783-1862), représentant la visite de Louis XVIII à la Manufacture de Sèvres, pour le compte de la Cité de la céramique - Sèvres et Limoges (0,11 M€) ;
- un album de photographies de la Comtesse de Castiglione (1856-1895), pour le compte du musée du château de Compiègne (0,07 M€) ;
- un tableau de Philippe de Champaigne, *La conversion de Saint-Augustin*, vers 1649, pour le compte du musée national de Port-Royal des Champs (0,06 M€).

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Les dépenses d'intervention, consommées à hauteur de 2,59 M€ en AE=CP, permettent de contribuer à l'enrichissement des collections publiques n'appartenant pas à l'État, notamment celles des musées territoriaux.

- **Crédits centraux : 1,13 M€ en AE=CP (dont 0,95 M€ en AE=CP au titre du Fonds du patrimoine)**

Ces crédits ont notamment permis les acquisitions suivantes :

- un tableau de Simon Vouet, *Le Martyre de sainte Catherine*, vers 1621-1622, pour le compte du musée des Beaux-Arts de Strasbourg (0,20 M€) ;
- un tableau de Pierre-Alexandre Wille, *La fête des bonnes gens*, 1776, pour le compte de la Maison des Lumières Denis Diderot de Langres (0,17 M€) ;
- 331 pièces de textiles extra-européens issus de la collection Colette et Jean-Pierre Ghysels, pour le compte du musée Bargoin de Clermont-Ferrand (0,15 M€) ;
- un tableau de Pierre Bonnard, *Nu orange*, vers 1943, pour le compte du musée Bonnard du Cannet (0,15 M€) ;
- un tableau de Pierre-Henri de Valenciennes, *Pyrrhus apercevant Philoctète dans son antre à l'Isle de Lemnos*, 1789, pour le compte du musée Fabre de Montpellier (0,15 M€) ; une peinture de Jacques Linard, *Nature morte aux raisins*, 1643, pour le compte du musée des Beaux-Arts de Troyes (0,05 M€).

- **Crédits déconcentrés : 1,46 M€ en AE=CP**

Ces crédits ont contribué au financement d'acquisitions par l'intermédiaire de l'ensemble des DRAC, principalement au travers des fonds régionaux d'acquisition pour les musées territoriaux.

## DÉPENSES D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Les dotations en fonds propres s'élèvent à 3,62 M€ en AE=CP.

Bénéficiaires / projet	LFI 2019		Exécution 2019	
	AE	CP	AE	CP
Centre de monuments nationaux (CMN)	0,21	0,21	0,19	0,19
Cité de l'architecture et du patrimoine (CAPA)	0,13	0,13	0,12	0,12
Musée Guimet	0,65	0,65	0,60	0,60
Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (CNAC-GP)	1,99	1,99	1,83	1,83
Musée du Quai Branly	0,28	0,28	0,26	0,26
Fonds du Patrimoine			0,62	0,62
Patrimoine monumental et archéologique			0,01	0,01
<b>Total</b>	<b>3,25</b>	<b>3,25</b>	<b>3,62</b>	<b>3,62</b>

Les dotations en fonds propres ont notamment bénéficié au Centre Pompidou, au Musée Guimet, au Musée du Quai Branly et au Centre des monuments nationaux.

Au Centre Pompidou, cette dotation a notamment permis de faire entrer dans les collections du Musée national d'art moderne un fonds d'archives de Paul Virilio (0,10 M€).

Pour le compte du CMN, cette dotation a permis l'acquisition de :

- un ensemble de mobilier conçus par Robert Mallet-Stevens provenant de la villa Cavrois (0,08 M€) ;
- un secrétaire en armoire à abattant par Jean-Henri Riesener, 1771, acquis pour l'Hôtel de la Marine (0,22 M€) ;
- d'un torse d'homme barbu du XIIe siècle, pour le compte du Musée de Cluny (0,02 M€).

**Au total et toutes natures de dépenses confondues, le Fonds du patrimoine a permis en 2019 de financer des acquisitions pour un montant total de 2,72 M€ en AE=CP.**

### Action 09

#### Patrimoine archéologique

	Prévision LFI			Réalisation		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
(y.c. FdC et AdP)						
Autorisations d'engagement		136 972 761	<b>136 972 761</b>		154 922 989	<b>154 922 989</b>
Crédits de paiement		136 972 761	<b>136 972 761</b>		146 410 363	<b>146 410 363</b>

Au total, l'exécution de l'action 9 s'élève à 154,92 M€ en AE et 146,41 M€ en CP :

- 43,59 M€ en AE et 35,08 M€ en CP pour l'archéologie et le patrimoine archéologique ;
- 111,33 M€ en AE=CP au titre du soutien aux opérations d'archéologie préventive détaillée ci-après :

#### DÉTAIL SUR LE SOUTIEN AUX OPÉRATIONS D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE :

## Patrimoines

Programme n° 175 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

en M€	LFI 2019	Exécution 2019
	AE=CP	AE=CP
Dépenses de fonctionnement	72,00	74,53
<i>Dont subventions versées aux opérateurs – opérations de diagnostics</i>	72,00	74,53
Dépenses d'intervention	44,19	35,33
<i>Dont dépenses d'intervention FNAP</i>	33,39	22,62
<i>Dont dépenses d'intervention – transfert aux collectivités territoriales</i>	10,80	12,71
Dépenses d'opérations financières – dotation en fonds propres des opérateurs	1,60	1,47
<b>Total</b>	<b>117,79</b>	<b>111,33</b>

## ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 3 : Dépenses de fonctionnement	79 664 223	86 738 067	79 664 223	86 762 929
Dépenses de fonctionnement autres que celles de personnel	164 223	4 967 482	164 223	4 992 344
Subventions pour charges de service public	79 500 000	81 770 585	79 500 000	81 770 585
Titre 5 : Dépenses d'investissement		19 568 374		11 483 703
Dépenses pour immobilisations corporelles de l'État		19 568 374		11 483 703
Titre 6 : Dépenses d'intervention	55 708 538	47 144 548	55 708 538	46 691 731
Transferts aux ménages		184 049		183 549
Transferts aux entreprises		25 301 720		25 340 018
Transferts aux collectivités territoriales	21 720 538	14 952 193	21 720 538	14 775 630
Transferts aux autres collectivités	33 988 000	6 706 586	33 988 000	6 392 534
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	1 600 000	1 472 000	1 600 000	1 472 000
Dotations en fonds propres	1 600 000	1 472 000	1 600 000	1 472 000
<b>Total</b>	<b>136 972 761</b>	<b>154 922 989</b>	<b>136 972 761</b>	<b>146 410 363</b>

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

**Dépenses de fonctionnement : 4,97 M€ en AE et 4,99 M€ en CP**

L'écart à la prévision LFI, d'un montant de 4,80 M€ en AE et 4,82 M€ en CP, s'explique par le redéploiement, principalement effectué en DRAC depuis les crédits d'intervention, des crédits nécessaires au fonctionnement des services régionaux d'archéologie, dont le financement est imputé en crédits de fonctionnement.

- **Crédits centraux : 0,44 M€ en AE et 0,46 M€ en CP**

Ces crédits ont notamment été consacrés au fonctionnement du centre national de la préhistoire à Périgueux.

- **Crédits déconcentrés : 4,52 M€ en AE et 4,54 M€ en CP**

Ces crédits correspondent aux dépenses de fonctionnement des services régionaux d'archéologie (études, inventaires, analyses, ouvrages, équipements, entretien des dépôts et des mobiliers archéologiques).

**Subvention pour charges de service public : 81,77 M€ en AE=CP**

Ces crédits correspondent aux versements effectués à l'INRAP au titre :

- de la subvention pour charges de service public de l'institut (7,24 M€ en AE=CP) qui vient compenser, en partie, les charges qui incombent à l'établissement dans le secteur concurrentiel et en particulier l'obligation de présence sur l'ensemble du territoire et l'exploitation scientifique des données de fouilles ;
- de la subvention de fonctionnement visant à couvrir la réalisation des opérations de diagnostics d'archéologie préventive (74,53 M€ en AE=CP). L'écart par rapport à la LFI s'explique, outre l'application de la réserve de précaution, par l'octroi d'une dotation complémentaire d'un montant de 2,5 M€ en AE=CP correspondant au financement du diagnostic sous-marin du projet de ferme éolienne au large de Belle-Ile et de l'île de Groix (1,3 M€), à la poursuite des expérimentations de la gestion des vestiges et de la documentation archéologique (0,5 M€) et à la compensation partielle des surcoûts induits par la mise en œuvre des opérations de diagnostics (0,7 M€).

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Ces investissements ont principalement été réalisés :

- à hauteur de 13,56 M€ en AE et 5,37 M€ en CP pour la construction, par le département des recherches archéologiques subaquatiques et sous-marines (DRASSM), d'un second navire de recherche archéologique ; ce financement a notamment été permis par le redéploiement de crédits prévus initialement au titre du Fonds national pour l'archéologie préventive (FNAP) ;
- à hauteur de 6 M€ en AE=CP pour la création d'un centre de conservation et d'étude (CCE) pour la partie est de la région Bourgogne-Franche-Comté ;
- pour 0,11 M€ en AE et 0,13 M€ en CP au titre de fouilles programmées, notamment en région Nouvelle-Aquitaine ;
- pour 0,06 M€ en AE et 0,07 M€ en CP pour des investissements réalisés dans des dépôts archéologiques, et notamment en région Occitanie.

Un rétablissement de crédits à hauteur de 0,2 M€ en AE=CP est intervenu après clôture d'une opération sous maîtrise d'ouvrage OPPIC.

## DÉPENSES D'INTERVENTION

Les dépenses d'intervention s'élèvent à 47,14 M€ en AE et 46,69 M€ en CP.

### **Transferts aux ménages : 0,18 M€ en AE=CP**

Ces crédits, exécutés en DRAC, ont contribué au financement d'opérations de prospections, de sondages et de fouilles archéologiques programmées en région.

### **Transferts aux entreprises : 25,30 M€ en AE et 25,34 M€ en CP**

- **Crédits centraux** : 22,70 M€ en AE=CP

Ces crédits, versés en majeure partie à l'INRAP pour le compte du Fonds national d'archéologie préventive (22,62 M€), ont permis de contribuer au financement de fouilles archéologiques prises en charge par les aménageurs et les particuliers.

- **Crédits déconcentrés** : 2,60 M€ en AE et 2,64 M€ en CP

Une subvention de fonctionnement à hauteur de 2,40 M€ en AE=CP a été versée au centre archéologique européen de Bibracte (EPCC) qui a pour mission principale de gérer le site archéologique de Mont Beuvray.

Par ailleurs, 0,05 M€ en AE=CP ont contribué à apporter une aide financière à des organismes agissant en faveur de la conservation et de la diffusion du patrimoine archéologique au niveau régional.

### **Transferts aux collectivités territoriales : 14,95 M€ en AE et 14,78 M€ en CP**

Ces crédits ont permis de financer à hauteur de 12,71 M€ en AE=CP les 58 collectivités agréées ayant réalisé des diagnostics archéologiques sur une période de référence (juin 2017 à mai 2018). Par ailleurs, ils ont notamment financé 0,50 M€ en AE et 0,26 M€ en CP d'études et de travaux en faveur des centres de conservation et d'études (CCE) et des dépôts archéologiques, ainsi que des opérations de promotion et de diffusion du patrimoine archéologique.

**Transferts aux autres collectivités : 6,71 M€ en AE et 6,39 M€ en CP**

- **Crédits centraux : 0,29 M€ en AE=CP**

Ces crédits ont contribué au soutien d'associations agissant en faveur de la promotion et de la diffusion du patrimoine archéologique au niveau national.

- **Crédits déconcentrés : 6,42 M€ en AE et 6,11 M€ en CP**

Ces crédits ont notamment permis la réalisation des fouilles programmées en région pour 4,88 M€ en AE et 4,55 M€ en CP.

**DÉPENSES D'OPÉRATIONS FINANCIÈRES**

Les dépenses d'opérations financières s'élèvent à 1,47 M€ en AE=CP et correspondent à la dotation en fonds propres allouée à l'INRAP.

L'écart avec la LFI s'explique par une exécution intégrale des crédits hors réserve de précaution.

## SYNTHÈSE DES OPÉRATEURS DU PROGRAMME

## RÉCAPITULATION DES CRÉDITS ALLOUÉS AUX OPÉRATEURS DE L'ÉTAT

Opérateur financé (Programme chef de file)	Prévision LFI		Réalisation	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>CAPA - Cité de l'architecture et du patrimoine (P175)</b>	<b>18 332 000</b>	<b>18 332 000</b>	<b>20 331 916</b>	<b>20 331 916</b>
Subventions pour charges de service public	17 522 000	17 522 000	19 459 805	19 459 805
Dotations en fonds propres	810 000	810 000	872 111	872 111
<b>ONF - Office national des forêts (P149)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15 400</b>	<b>20 500</b>
Transferts	0	0	15 400	20 500
<b>CMN - Centre des monuments nationaux (P175)</b>	<b>28 244 000</b>	<b>28 244 000</b>	<b>119 236 507</b>	<b>85 909 321</b>
Subventions pour charges de service public	10 113 000	10 113 000	33 269 109	33 269 109
Dotations en fonds propres	18 131 000	18 131 000	85 901 779	52 583 212
Transferts	0	0	65 619	57 000
<b>CNAC-GP - Centre national d'art et de culture - Georges Pompidou (P175)</b>	<b>83 218 000</b>	<b>78 218 000</b>	<b>81 819 697</b>	<b>76 969 697</b>
Subventions pour charges de service public	70 171 000	70 171 000	68 608 909	68 608 909
Dotations en fonds propres	13 047 000	8 047 000	13 210 788	8 360 788
<b>EPMQB - Etablissement public du musée du quai Branly (P175)</b>	<b>22 944 000</b>	<b>22 944 000</b>	<b>22 944 039</b>	<b>22 944 039</b>
Subventions pour charges de service public	22 659 000	22 659 000	22 020 624	22 020 624
Dotations en fonds propres	285 000	285 000	923 415	923 415
<b>EPV - Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles (P175)</b>	<b>15 000 000</b>	<b>11 000 000</b>	<b>15 000 000</b>	<b>11 000 000</b>
Dotations en fonds propres	15 000 000	11 000 000	15 000 000	11 000 000
<b>Etablissement public du château de Fontainebleau (P175)</b>	<b>14 696 000</b>	<b>13 696 000</b>	<b>14 409 947</b>	<b>13 439 947</b>
Subventions pour charges de service public	2 694 000	2 694 000	2 493 930	2 493 930
Dotations en fonds propres	12 002 000	11 002 000	11 916 017	10 946 017
<b>INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives (P175)</b>	<b>81 100 000</b>	<b>81 100 000</b>	<b>105 909 636</b>	<b>105 909 636</b>
Subventions pour charges de service public	79 500 000	79 500 000	81 770 585	81 770 585
Dotations en fonds propres	1 600 000	1 600 000	1 472 000	1 472 000
Transferts	0	0	22 667 051	22 667 051
<b>Musée des arts décoratifs (P175)</b>	<b>16 325 000</b>	<b>16 325 000</b>	<b>16 051 209</b>	<b>16 051 209</b>
Subventions pour charges de service public	15 170 000	15 170 000	14 652 992	14 652 992
Dotations en fonds propres	1 155 000	1 155 000	1 398 217	1 398 217
<b>MuCEM - Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (P175)</b>	<b>19 176 000</b>	<b>19 176 000</b>	<b>18 717 539</b>	<b>18 717 539</b>
Subventions pour charges de service public	18 795 000	18 795 000	17 633 406	17 633 406
Dotations en fonds propres	381 000	381 000	1 084 133	1 084 133
<b>Musée d'Orsay et musée de l'Orangerie (P175)</b>	<b>7 695 000</b>	<b>7 695 000</b>	<b>7 797 955</b>	<b>7 797 955</b>
Subventions pour charges de service public	7 695 000	7 695 000	7 797 955	7 797 955
<b>Musée du Louvre (P175)</b>	<b>96 371 000</b>	<b>96 371 000</b>	<b>96 705 199</b>	<b>96 705 199</b>
Subventions pour charges de service public	94 171 000	94 171 000	92 965 236	92 965 236
Dotations en fonds propres	2 200 000	2 200 000	3 739 963	3 739 963
<b>Musée Guimet (P175)</b>	<b>5 012 000</b>	<b>5 012 000</b>	<b>4 901 033</b>	<b>4 901 033</b>
Subventions pour charges de service public	3 847 000	3 847 000	3 656 960	3 656 960
Dotations en fonds propres	1 165 000	1 165 000	1 244 073	1 244 073
<b>Musée Henner-Moreau (P175)</b>	<b>839 000</b>	<b>839 000</b>	<b>819 606</b>	<b>819 606</b>
Subventions pour charges de service public	789 000	789 000	740 302	740 302
Dotations en fonds propres	50 000	50 000	79 304	79 304

## Patrimoines

Programme n° 175 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Opérateur financé (Programme chef de file)	Prévision LFI		Réalisation	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Opéra national de Paris (P131)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 500 000</b>	<b>1 500 000</b>
Dotations en fonds propres	0	0	1 500 000	1 500 000
<b>AFR - Académie de France à Rome (P224)</b>	<b>855 000</b>	<b>855 000</b>	<b>829 350</b>	<b>0</b>
Dotations en fonds propres	855 000	855 000	829 350	0
<b>Ecoles d'architecture - Ecoles nationales supérieures d'architecture (P224)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>210 052</b>	<b>205 052</b>
Transferts	0	0	210 052	205 052
<b>Musée Picasso (P175)</b>	<b>3 897 000</b>	<b>3 897 000</b>	<b>3 586 174</b>	<b>3 663 502</b>
Subventions pour charges de service public	3 609 000	3 609 000	3 375 220	3 375 220
Dotations en fonds propres	288 000	288 000	210 954	288 282
<b>Grande Chancellerie de la Légion d'Honneur (P129)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>25 000</b>	<b>25 000</b>
Transferts	0	0	25 000	25 000
<b>CELRL - Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres (P113)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>282 484</b>	<b>171 384</b>
Transferts	0	0	282 484	171 384
<b>INERIS - Institut national de l'environnement industriel et des risques (P181)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 400</b>
Transferts	0	0	0	6 400
<b>Parcs nationaux (P113)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>80 000</b>	<b>230 200</b>
Transferts	0	0	80 000	230 200
<b>Rmn-GP - Réunion des musées nationaux - Grand Palais (P175)</b>	<b>83 281 000</b>	<b>30 681 000</b>	<b>72 035 486</b>	<b>34 691 517</b>
Subventions pour charges de service public	21 681 000	21 681 000	21 035 085	21 035 085
Dotations en fonds propres	61 600 000	9 000 000	51 000 401	13 656 432
<b>CEREMA - Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (P159)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
Transferts	0	0	15 000	15 000
<b>EPPD - Etablissement public du palais de la porte Dorée (P175)</b>	<b>5 193 000</b>	<b>5 193 000</b>	<b>5 139 615</b>	<b>5 139 615</b>
<b>INP - Institut national du patrimoine (P224)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>70 000</b>	<b>70 000</b>
Subventions pour charges de service public	4 543 000	4 543 000	4 408 735	4 408 735
Dotations en fonds propres	650 000	650 000	730 880	730 880
Transferts	0	0	70 000	70 000
<b>Universités et assimilés (P150)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 364 959</b>	<b>1 368 805</b>
Transferts	0	0	1 364 959	1 368 805
<b>Autres opérateurs d'enseignement supérieur et de recherche (P150)</b>	<b>3 848 000</b>	<b>3 848 000</b>	<b>3 859 835</b>	<b>3 859 835</b>
Subventions pour charges de service public	3 730 000	3 730 000	3 540 746	3 540 746
Dotations en fonds propres	118 000	118 000	225 599	225 599
Transferts	0	0	93 490	93 490
<b>Opérateurs de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche (P150)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>224 589</b>
Transferts	0	0	0	224 589
<b>BRGM - Bureau de recherches géologiques et minières (P172)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>37 978</b>	<b>37 978</b>
Transferts	0	0	37 978	37 978
<b>CNRS - Centre national de la recherche scientifique (P172)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 265 543</b>	<b>911 779</b>
Transferts	0	0	1 265 543	911 779
<b>CNES - Centre national d'études spatiales (P193)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>94 699</b>
Transferts	0	0	0	94 699
<b>Total</b>	<b>506 026 000</b>	<b>443 426 000</b>	<b>614 961 160</b>	<b>533 732 952</b>
Total des subventions pour charges de service public	376 689 000	376 689 000	397 429 599	397 429 599
Total des dotations en fonds propres	129 337 000	66 737 000	191 338 984	110 104 426
Total des transferts	0	0	26 192 577	26 198 927

Outre les opérateurs sous la tutelle de la direction générale des patrimoines, le programme 175 finance un certain nombre d'opérateurs au titre des politiques dont il a la charge. Les versements les plus conséquents sont précisés dans la présentation par action du volet JPE.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

### EMPLOIS DES OPÉRATEURS DONT CE PROGRAMME EST CHEF DE FILE

Opérateur	ETPT rémunérés par ce programme ou d'autres programmes	ETPT rémunérés par les opérateurs				ETPT rémunérés par d'autres collectivités
		sous plafond *	hors plafond	dont contrats aidés	dont apprentis	
CAPA - Cité de l'architecture et du patrimoine		126	0	0	0	0
	12	130	6	0	0	0
	12	126	2	0	0	1
CMN - Centre des monuments nationaux		968	33	9	24	0
	116	1 220	55	55	0	0
	228	1 193	33	31	2	0
CNAC-GP - Centre national d'art et de culture - Georges Pompidou		1 008	43	13	11	0
	0	1 008	42	13	0	0
	0	1 010	66	9	12	0
EPMQB - Etablissement public du musée du quai Branly		248	0	0	0	0
	0	250	0	0	0	0
	0	248	0	0	0	0
EPV - Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles		336	59	23	18	0
	613	337	58	0	0	0
	574	338	65	0	22	0
Etablissement public du château de Fontainebleau		6	0	0	0	0
	136	6	6	5	0	0
	139	5	0	0	0	0
INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives		1 917	7	0	6	0
	0	2 050	7	0	0	0
	0	1 937	7	0	7	0
Musée des arts décoratifs		242	32	0	5	0
	0	265	42	0	0	0
	0	247	36	0	4	0
MuCEM - Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée		64	13	6	7	0
	58	63	17	0	0	0
	54	63	16	9	7	0
Musée d'Orsay et musée de l'Orangerie		202	20	9	9	0
	467	203	22	0	0	0
	428	203	19	0	0	0
Musée du Louvre		1 965	40	6	10	0
	0	1 984	40	5	0	0
	0	1 976	46	1	10	0
Musée Guimet		51	5	1	3	0
	114	48	7	3	0	0
	110	50	5	1	4	0
Musée Henner-Moreau		5	0	0	0	0
	31	4	0	0	0	0
	30	7	0	0	0	0
Musée Picasso		41	8	3	6	0
	78	42	10	6	0	0
	73	41	12	1	7	0
Rmn-GP - Réunion des musées nationaux - Grand Palais		848	103	0	39	0
	18	937	93	0	0	0
	15	844	111	0	41	0
EPPD - Etablissement public du palais de la porte Dorée		69	0	0	4	0
	28	69	0	0	0	0
	30	65	0	0	0	0
<b>Total</b>		<b>8 096</b>	<b>363</b>	<b>70</b>	<b>142</b>	<b>0</b>
	<b>1 671</b>	<b>8 616</b>	<b>405</b>	<b>87</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	<b>1 693</b>	<b>8 353</b>	<b>418</b>	<b>52</b>	<b>116</b>	<b>1</b>

## Patrimoines

Programme n° 175 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

Opérateur	ETPT rémunérés par ce programme ou d'autres programmes	ETPT rémunérés par les opérateurs				ETPT rémunérés par d'autres collectivités
		sous plafond *	hors plafond	dont contrats aidés	dont apprentis	

\* Les emplois sous plafond 2019 font référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale 2019 ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019

## PLAFOND DES AUTORISATIONS D'EMPLOIS DES OPÉRATEURS DU PROGRAMME CHEF DE FILE

	Prévision ETPT	Réalisation ETPT
Emplois sous plafond 2018	8 581	8 096
Extension en année pleine du schéma d'emplois de la LFI 2018	0	0
<b>Impact du schéma d'emplois 2019</b>	<b>316</b>	<b>316</b>
Solde des transferts T2/T3	-142	-142
Solde des transferts internes	-1	-1
Solde des mesures de périmètre	-138	0
Corrections techniques	0	84
Abattements techniques	0	0
<b>Emplois sous plafond 2019 *</b>	<b>8 616</b>	<b>8 353</b>

\* Les emplois sous plafond 2019 font référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale 2019 ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019

	Prévision ETP	Réalisation ETP
Schéma d'emplois 2019 en ETP	-39	-39

L'impact du schéma d'emplois 2019 tel qu'il est renseigné dans le tableau ci-dessus (+316 ETPT) s'explique, d'une part, par le schéma d'emplois du PLF 2019 (-39 ETPT), d'autre part, par les transferts d'emplois adoptés, via amendements, lors de l'examen du projet de loi de finances initiale pour 2019 au titre de la délégation de gestion (+355 ETPT).

## FISCALITÉ AFFECTÉE AUX OPÉRATEURS

	Budget initial	Compte financier
CAPA - Cité de l'architecture et du patrimoine	0	0
CMN - Centre des monuments nationaux	0	0
CNAC-GP - Centre national d'art et de culture - Georges Pompidou	0	0
EPMQB - Etablissement public du musée du quai Branly	0	0
EPV - Etablissement public du musée et du domaine national de Versailles	0	0
Etablissement public du château de Fontainebleau	0	0
INRAP - Institut national de recherches archéologiques préventives	0	423 000
Musée des arts décoratifs	0	0
MuCEM - Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée	0	0
Musée d'Orsay et musée de l'Orangerie	0	0
Musée du Louvre	0	0
Musée Guimet	0	0
Musée Henner-Moreau	0	0
Musée Picasso	0	0
Rmn-GP - Réunion des musées nationaux - Grand Palais	0	0
EPPD - Etablissement public du palais de la porte Dorée	0	0

	Budget initial	Compte financier
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>423 000</b>

## OPÉRATEURS

### CAPA - CITÉ DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

#### Principaux faits structurants de l'année 2019

L'année 2019 a été marquée par **la poursuite de la reprise de la fréquentation** de l'établissement, avec une progression de 44% par rapport à l'an passé.

Sur le plan budgétaire, **la stratégie de retour à l'équilibre soutenue financièrement par le ministère de la culture** a permis de revenir à une situation financière améliorée, qui présente toujours toutefois des points de fragilité. En fin d'année, le ministère a donné **son accord sur le projet de création d'un centre des collections et archives d'architecture**, regroupant le centre des archives de Tolbiac et certaines réserves d'œuvres des collections nationales du musée des monuments français.

Grâce à un desserrement de la contrainte budgétaire intervenu en BR1, **l'importante programmation culturelle** de 2019 a pu se mettre en place, dans un calendrier de réalisation parfois très contraint. Cette stratégie a permis d'amplifier la reprise de la fréquentation et de nourrir la notoriété de l'établissement, encore fragile.

Le programme des **expositions temporaires** a notamment permis de présenter *Le mobilier d'architectes 1960-2020*, *Un paysage de l'excellence*, *la Saison viennoise (Trésors de l'Albertina et Otto Wagner)* *le laboratoire du logement (Eloge de la méthode et Zürich)* *Henri Ciriani*, etc.

**L'habilitation du diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA)** de l'école de Chaillot a été obtenue pour deux ans (jusqu'à l'été 2021).

La Cité a également fait montre de sa **réactivité** face à l'actualité tragique, avec la mise en place, dans des délais très tendus, d'une exposition en galerie des moulages de la statuaire de la cathédrale Notre-Dame de Paris, ainsi que de conférences et débats dont le succès, dans et hors les murs, illustre le positionnement de la Cité comme lieu de débat et d'échanges sur les actualités de l'architecture, qu'elle soit d'hier ou d'aujourd'hui. Réactivité également dans l'accompagnement des politiques publiques d'aménagement du territoire avec le programme « *Action Cœur de Ville* » et l'évènement lié à ce programme, lors duquel la Cité a accueilli 4 ministres et 220 maires.

**Sur le plan social**, l'année 2019 a été marquée par l'organisation d'élections professionnelles, avec la création d'une instance représentative unique, le Comité social et économique (CSE). La Cité a également élu ses représentants du personnel au Conseil d'Administration. Deux accords ont été signés :

- l'accord collectif sur le télétravail, le 29 mars ;
- l'accord collectif relatif à l'emploi des seniors, le 8 octobre.

**La gestion de l'établissement** a fait l'objet d'un suivi renforcé, notamment au cours du dernier trimestre, permettant une amélioration sensible des taux de consommations des AE et des CP, supérieurs à 99,5% par enveloppe.

Le **travail d'élaboration de la stratégie** a continué, en s'appuyant sur les propositions du Comité de direction, plusieurs fois réuni en séminaire, et en sollicitant l'expertise du Conseil d'orientation scientifique, qui a été renouvelé et s'est réuni à deux reprises en 2019. Quatre grands chantiers stratégiques sont identifiés :

- 1<sup>er</sup> chantier - l'identité scientifique et culturelle ;
- 2<sup>e</sup> chantier - la Cité comme opérateur national et international ;
- 3<sup>e</sup> chantier - la Cité comme producteur et diffuseur de culture architecturale ;
- 4<sup>e</sup> chantier - optimiser le fonctionnement de l'établissement.

Ces grands chantiers visent à l'objectif principal de **renforcement de la notoriété de l'établissement**. Avec le mécénat d'Havas, un travail est en cours sur **la plateforme de marque de la Cité**. L'image de l'établissement est encore en construction mais les fondamentaux et l'activité de 2019 sont très positifs.

### Gouvernance et pilotage stratégique

La nomination de la nouvelle présidente Marie-Christine Labourdette est intervenue le 28 février 2018 après un intérim effectué depuis décembre 2017 par le directeur général délégué. Sa lettre de mission a été signée le 1er août 2018.

L'établissement a poursuivi le travail d'élaboration du contrat d'objectifs et de performance et du schéma pluriannuel de stratégie immobilière, qui seront validés au premier semestre 2020.

L'établissement a présenté une actualisation de son plan de stratégie numérique au conseil d'administration de décembre 2019.

L'habilitation du diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA), mention architecture et patrimoine, délivré par l'Ecole de Chaillot a été renouvelée jusqu'à l'été 2021.

La mise en place de réunions hebdomadaires de direction et l'instauration de séminaires réguliers de direction ont permis d'améliorer la cohérence de la gouvernance de la Cité.

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>18 795</b>	<b>18 795</b>	<b>18 332</b>	<b>18 332</b>	<b>20 332</b>	<b>20 332</b>
Subventions pour charges de service public	17 750	17 750	17 522	17 522	19 460	19 460
Dotations en fonds propres	1 045	1 045	810	810	872	872
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>253</b>	<b>253</b>			<b>105</b>	<b>105</b>
Subventions pour charges de service public	243	243			95	95
Transferts	10	10			10	10
<b>P214 – Soutien de la politique de l'éducation nationale</b>					<b>25</b>	<b>25</b>
Subventions pour charges de service public					25	25
<b>Total</b>	<b>19 048</b>	<b>19 048</b>	<b>18 332</b>	<b>18 332</b>	<b>20 462</b>	<b>20 462</b>

L'écart entre les crédits votés en LFI 2019 et l'exécution 2019 sur le programme 175 « Patrimoines » s'explique en fonctionnement par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-62 k€ en AE=CP), les montants LFI étant bruts, tandis que les notifications aux établissements sont nettes de la réserve de précaution ;
- un versement complémentaire de 2 M€ au titre du financement du projet de relocalisation des archives d'architecture et des réserves.

En investissement, l'écart entre les crédits votés en LFI 2019 et l'exécution 2019 sur le programme 175 « Patrimoines » s'explique par le versement complémentaire d'une subvention de 42 k€ en AE=CP permis par la diminution de la réserve de précaution du programme.

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

En outre, l'établissement s'est vu attribuer, par le programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture », une subvention de 95 k€ afin de compenser la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative.

Enfin, l'établissement a bénéficié d'un transfert de 10 k€ en provenance du programme 224 en faveur des actions de coopération internationale de l'école de Chaillot.

## COMPTE FINANCIER 2019

### Avertissement

Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Produits	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Personnel <i>dont charges de pensions civiles</i>	9 946	10 030	Subventions de l'État – subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)	17 584 17 584	19 580 19 580
Fonctionnement autre que les charges de personnel	13 233	13 509	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		262
Opérations d'ordre (incluses dans Fonctionnement et/ou Intervention) <i>dont dotations aux amortissements et provisions</i> <i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>	1 100 1 100	1 054 1 054	Autres produits <i>dont reprises aux amortissements et provisions</i> <i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>  <i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	4 413 50 800	4 682 7 480
<b>Total des charges</b>	<b>23 179</b>	<b>23 539</b>	<b>Total des produits</b>	<b>21 997</b>	<b>24 524</b>
Résultat : bénéfice		985	Résultat : perte	1 182	
Total : équilibre du CR	23 179	24 524	Total : équilibre du CR	23 179	24 524

\* Voté

## TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Ressources	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Insuffisance d'autofinancement	932		Capacité d'autofinancement		1 552
Investissements	807	954	Financement de l'actif par l'État	872	872
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	75	
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>1 739</b>	<b>954</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>947</b>	<b>2 424</b>
Augmentation du fonds de roulement		1 470	Diminution du fonds de roulement	792	

\* Voté

Le résultat de l'année 2019 (1 M€) est supérieur aux prévisions initiales (+2,2 M€). L'amélioration du résultat procède de la progression des produits (+2,5 M€) qui est principalement liée au versement d'une subvention complémentaire

par le ministère de la Culture au titre du projet de relocalisation des archives d'architecture et des réserves (+2 M€) et, dans une moindre mesure, à la hausse des autres subventions (+0,3 M€) compte tenu d'un apport financier du conseil départemental des Hauts-de-Seine pour l'exposition Albert Kahn en 2020, et à l'augmentation des ressources propres (+0,3 M€), portée par la hausse des recettes des concessions et de billetterie.

Les dépenses progressent dans une moindre mesure (+0,4 M€) compte tenu de la hausse des dépenses de fonctionnement (+0,3 M€).

En conséquence, la CAF (1,5 M€) est supérieure aux prévisions (+2,5 M€). Elle permet de porter le niveau de ressources d'investissement à 2,4 M€. Les investissements sont en hausse par rapport aux prévisions (+0,1 M€) et s'élèvent à 0,9 M€.

Il en résulte un apport au fonds de roulement de 1,5 M€, ce qui porte le niveau du fonds de roulement à 4,7 M€.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2019		Compte financier 2019 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	9 946	9 946	9 989	9 989
Fonctionnement	19 222	12 132	20 161	12 802
Intervention	0	0	0	0
Investissement	827	807	984	966
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>29 995</b>	<b>22 885</b>	<b>31 134</b>	<b>23 756</b>
Dépenses de pensions civiles globales	0	0	0	0

\* Voté

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>21 147</b>	<b>21 914</b>
Subvention pour charges de service public	17 555	17 555
Autres financements de l'État	10	25
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	19	256
Recettes propres	3 563	4 078
<b>Recettes fléchées</b>	<b>947</b>	<b>3 086</b>
Financements de l'État fléchés	872	2 872
Autres financements publics fléchés	0	0
Recettes propres fléchées	75	214
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>22 094</b>	<b>24 999</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C – B)</b>	<b>0</b>	<b>1 243</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B – C)</b>	<b>791</b>	<b>0</b>

\* Voté

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination <i>Budget initial Compte financier *</i>	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Collections / recherche	2 270	490	493	0	0	153	180	2 913	2 943	
	2 284	299	339	0	0	83	112	2 666	2 735	
Enseignement, services communs et pédagogiques	1 050	277	277	0	0	0	0	1 327	1 327	
	1 017	257	252	0	0	0	0	1 274	1 268	
Fonctions support	3 716	6 980	4 626	0	0	671	624	11 367	8 966	
	3 861	6 381	4 705	0	0	888	841	11 129	9 407	
Programmation / production culturelle	2 280	4 060	3 901	0	0	3	3	6 343	6 184	
	2 066	4 686	4 575	0	0	13	13	6 765	6 654	
Publics	630	7 396	2 816	0	0	0	0	8 026	3 446	
	762	8 537	2 927	0	0	0	0	9 299	3 689	
Recherche	0	19	19	0	0	0	0	19	19	
	0	2	3	0	0	0	0	2	3	
<b>Total</b>	<b>9 946</b>	<b>19 222</b>	<b>12 132</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>827</b>	<b>807</b>	<b>29 995</b>	<b>22 885</b>	
	<b>9 989</b>	<b>20 161</b>	<b>12 802</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>984</b>	<b>966</b>	<b>31 134</b>	<b>23 756</b>	

\* Voté

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>791</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	109
Autres décaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>791</b>	<b>109</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>1 500</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	1 374
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	126
<b>Total des besoins</b>	<b>791</b>	<b>1 609</b>

\* Voté

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>1 243</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	366
Autres encaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>0</b>	<b>1 609</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>791</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	458	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	333	0
<b>Total des financements</b>	<b>791</b>	<b>1 609</b>

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
--------------	------------------------	----------------------------

\* Voté

Le solde budgétaire s'établit à 1,2 M€ et est très nettement supérieur aux prévisions initiales (+2 M€). Cette situation résulte d'une progression des recettes de 13 % (+2,9 M€) principalement liée au versement d'une subvention complémentaire du ministère au titre du projet de relocalisation des archives et des réserves (+2 M€) et, dans une moindre mesure, à la hausse des ressources propres (+0,6 M€) dont +0,3 M€ au titre de la billetterie et +0,4 M€ au titre de la valorisation du domaine.

Les dépenses progressent dans une moindre mesure (+0,9 M€, soit +4%) principalement sous l'effet de la hausse des dépenses de fonctionnement (+0,7 M€, soit +6%) et notamment des dépenses relatives à la préparation et la mise en œuvre des expositions temporaires pour 2019 et 2020 (+0,8 M€).

En ce qui concerne la ventilation des dépenses par destination, les principales évolutions constatées entre le BI 2019 et le CF 2019 sont les suivantes (+1,1 M€ en AE et +0,9 M€ en CP) :

- une hausse des crédits prévus en matière de programmation culturelle (+8 %, soit +0,5 M€) afin de déployer une programmation d'expositions temporaires ambitieuse dans des délais contraints ;
- une hausse des dépenses de fonctions support (+5%, soit +0,4 M€) du fait d'un accroissement des opérations de maintenance ;
- une augmentation des crédits dévolus à l'accueil des publics (+7%, soit +0,2 M€) ;
- une moindre consommation des dépenses liées aux collections par rapport à la prévision initiale (-7 %, soit -0,2 M€) ;
- une légère sous-consommation des dépenses relatives à l'enseignement (-4%, soit -0,06 M€).

La répartition des dépenses est relativement stable : les dépenses liées aux fonctions support représentent environ 40% du total. Les dépenses relatives à la programmation culturelle représentent 28% des dépenses tandis que les dépenses de publics en représentent 16% et celles dédiées aux collections, 12%. Enfin les dépenses d'enseignement représentent 5% des dépenses.

Fin 2019, la trésorerie est abondée de 1,5 M€. Le niveau de trésorerie s'établit ainsi à 6,8 M€.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>126</b>	<b>136</b>	<b>128</b>
– sous plafond	126	130	126
– hors plafond		6	2
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>			
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>12</b>	<b>13</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		12	12
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			1

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2018.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019.

L'écart entre la prévision des emplois rémunérés par l'opérateur, sous plafond, et la réalisation en 2019 est de 4 ETPT. L'exercice 2019 a connu la fin du plan de recrutement en deux phases conduit depuis 2018, avec plusieurs arrivées dans le courant de l'année. Toutefois, par le jeu des départs, le plafond consommé est de 126, à peine supérieur à celui consommé en 2018.

## CMN - CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX

### Principaux faits structurants de l'année 2019

L'année 2019 a été de nouveau une année exceptionnelle pour le Centre des monuments nationaux (CMN), et ce à plusieurs titres. Tout en observant un niveau de fréquentation élevé, et confirmant une tendance pluriannuelle à la hausse, le CMN a été frappé par le dramatique incendie de la cathédrale Notre-Dame dont il gérait l'ouverture des tours aux publics. L'établissement a dû également faire face à la fermeture d'urgence de la Tour Saint-Nicolas à la Rochelle pour travaux de consolidation, ainsi qu'aux manifestations des gilets jaunes qui ont conduit à une vingtaine de jours de fermeture de l'Arc de Triomphe. S'établissant à près de 10 millions de visiteurs, l'excellente fréquentation de 2019 atteste une nouvelle fois de l'attractivité des monuments de l'établissement auprès des touristes français et étrangers, et ce malgré les pertes engendrées par les événements précités. Elle démontre la pertinence du programme culturel et événementiel proposé par les équipes du CMN sur l'ensemble du territoire.

En matière de restauration et d'aménagement, l'année 2019 a été riche, entre les deux grands projets d'envergure que sont la Cité internationale de la langue française / château de Villers-Cotterêts et l'Hôtel de la Marine. Ce dernier arrive dans les dernières phases du chantier pour une ouverture initialement prévue en juillet 2020 mais susceptible d'être reportée à l'automne en fonction de l'évolution de la crise liée au virus Covid-19. De nombreux autres monuments du réseau bénéficient actuellement de travaux, tels que le château d'If à Marseille, la colonne de Juillet à Paris ou encore les châteaux de Maisons-Laffitte et de Pierrefonds.

Par ailleurs, le CMN continue de renouveler son attractivité, à travers des expositions telles que *Marie-Antoinette, métamorphoses d'une image* à la Conciergerie, les différentes saisons culturelles qui animent le réseau de ses monuments (festival de danse et cycle de spectacles « Monuments en mouvement », exposition de 4 artistes contemporains dans le cadre de la programmation « hors les murs » du Palais de Tokyo à l'abbaye du Thoronet, spectacles sons et lumières, etc.). L'établissement continue également d'innover sur le plan de la médiation ainsi qu'au travers de la deuxième promotion de l'Incubateur du Patrimoine.

Parallèlement, l'établissement a franchi en juin 2019 une nouvelle étape quant à son pilotage interne grâce à la délégation de la gestion des fonctionnaires relevant du ministère de la culture.

Par ailleurs, le CMN a engagé le chantier de dématérialisation de sa chaîne de la dépense, qui lui permettra de gagner en efficience.

### Gouvernance et pilotage stratégique

À la suite du renouvellement du mandat de son président, Philippe Bélaïval, par le décret du 27 juin 2018, l'établissement a présenté à ses tutelles un projet stratégique qui a pour ambition d'être décliné en contrat d'objectif et de performance.

Concernant les exercices de pilotage pluriannuel, le CMN continue d'approfondir les outils déjà mis en place.

Le conseil d'administration de mars 2019 a approuvé son plan quadriennal d'actions achat 2019-2022.

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P185 – Diplomatie culturelle et d'influence</b>						<b>0</b>
Transferts						0
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>61 966</b>	<b>57 966</b>	<b>28 244</b>	<b>28 244</b>	<b>119 237</b>	<b>85 909</b>
Subventions pour charges de service public	13 899	13 899	10 113	10 113	33 269	33 269
Dotations en fonds propres	47 962	43 962	18 131	18 131	85 902	52 583
Transferts	105	105			66	57
<b>P131 – Création</b>	<b>4</b>	<b>4</b>			<b>40</b>	<b>40</b>
Transferts	4	4			40	40
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>1 179</b>	<b>1 169</b>			<b>993</b>	<b>1 003</b>
Subventions pour charges de service public	925	915			840	850
Dotations en fonds propres	230	230			61	61
Transferts	24	24			92	92
<b>P186 – Recherche culturelle et culture scientifique</b>					<b>48</b>	<b>48</b>
Transferts					48	48
<b>P147 – Politique de la ville</b>					<b>196</b>	<b>196</b>
Transferts					196	196
<b>P723 – Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État</b>					<b>207</b>	<b>207</b>
Dotations en fonds propres					207	207
<b>Total</b>	<b>63 149</b>	<b>59 139</b>	<b>28 244</b>	<b>28 244</b>	<b>120 720</b>	<b>87 403</b>

En fonctionnement, sur le programme 175 « Patrimoines », l'écart de 5 758 k€ s'explique par :

- la mise en réserve de précaution (- 0,6 M€) ;
- le versement de +2 M€ en AE=CP au titre de la Panthéonisation de Maurice Genevoix, d'abord prévue en 2019 ;
- le versement de +100 k€ en AE=CP dédiés au pavoisement ;
- le versement d'une subvention pour financer la masse salariale de l'équipe projet pour la rénovation du château de Villers-Cotterêts (+420 k€ en AE=CP) ;
- le versement de +275 k€ en AE=CP au titre des frais de gestion liés au chantier de Villers-Cotterêts (fluides, gardiennages, mécénat) ;
- le versement de +2,3 M€ en AE=CP au titre de la compensation des pertes de recettes liées à la fermeture des Tours de Notre-Dame consécutive à l'incendie survenu le 15 avril dernier ;
- le versement de +70 k€ en AE=CP au titre de la compensation des frais engagés dans le cadre de la participation de l'établissement à la souscription nationale pour la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris suite à l'incendie du 15 avril ;
- le versement d'une subvention complémentaire de +5,7 M€ au titre de l'entretien des monuments historiques ;
- dans le cadre de la délégation de gestion qui n'a eu lieu qu'en juin 2019, un rétro-transfert de -3,9 M€, par le biais de la loi de finances rectificative de fin d'année, depuis le programme 175 vers le titre 2 du programme 224 pour couvrir les dépenses de personnel des agents du CMN finalement assumées par le ministère de la Culture durant les mois d'avril et mai 2019 ;
- le solde est constitué du rétro-transfert de la masse salariale des agents titularisés dans le cadre du dispositif Sauvadet rémunérés par le ministère de janvier à mai et du versement au CMN de la compensation des surcoûts induits par les agents titularisés.

En investissement, sur le programme 175 « Patrimoines », l'écart s'explique par le versement de subventions complémentaires en gestion à hauteur de 67,8 M€ en AE (67 771 k€) et de 34,4 M€ en CP (34 452 k€) dont :

- le versement d'un complément de subvention permis par le moindre gel (334 k€ en AE=CP) ;
- la régularisation de -19 M€ en AE et -15 M€ en CP suite à l'avance faite fin 2018 sur la dotation d'investissement de 2019 ;
- la régularisation de -3,8 M€ en AE au titre du projet de rénovation du château de Villers-Cotterêts suite au complément versé fin 2018 ;
- le versement de subventions complémentaires au titre de la rénovation du château de Villers-Cotterêts (+55 M€ en AE et +10 M€ en CP) ;
- le versement de 2 M€ en CP au titre du projet de rénovation du château de Villers-Cotterêts pour couvrir la prévision de décaissements en 2019 ;
- le versement 5 M€ en CP au titre de la poursuite du chantier de restauration du château de Villers-Cotterêts ;
- le versement de 1,5 M€ en CP pour financer l'opération de sécurisation de la Tour Saint-Nicolas de la Rochelle ;
- le versement de 5 M€ en AE=CP au titre de l'opération de restauration de la Merveille de l'abbaye du Mont-Saint-Michel ;
- le versement de 5 M€ en AE et 3 M€ en CP en faveur de l'opération de travaux relative au LRMH à Champs-sur-Marne ;
- le versement de 5 M€ en AE et 2 M€ en CP dans le cadre de la poursuite des travaux à Ville-d'Avray (étangs de Corot) ;
- le versement 5,9 M€ en AE et 6,3 M€ en CP au titre des opérations de restauration menées en région par l'établissement
- +163 k€ en AE=CP de subventions des Direction Régionales des Affaires Culturelles pour les investissements du CMN dans les territoires ;
- le versement de 14 M€ en AE=CP correspondant à une avance sur la subvention d'investissement 2020 ;
- le solde est composé d'autres subventions d'acquisitions notamment pour le mobilier de la Villa Cavrois (78 k€ en AE=CP) ou des œuvres pour l'abbaye de Cluny (70 k€ en AE=CP).

Sur le programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture », le CMN a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 840 k€ en AE=CP au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative. Une subvention de 10 k€ en CP a été versée pour soutenir le développement de l'Incubateur du Patrimoine au titre des projets innovants. Une subvention de 61 k€ en AE=CP a également été attribuée par le programme 224 au titre du plan de rénovation des logements.

Le CMN a par ailleurs bénéficié de transferts de 66 k€ en AE et de 57k€ en CP en provenance du programme 175 « Patrimoines », de 134 k€ du programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » pour des projets EAC ; 48 k€ en provenance du programme 186 « Recherche culturelle et culture scientifique » et 40 k€ en provenance du programme 131 « Création » pour le soutien aux diverses activités culturelles et d'éditions.

## COMPTE FINANCIER 2019

### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Produits	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Personnel	54 225	61 852	Subventions de l'État	14 674	34 558
<i>dont charges de pensions civiles</i>	<i>910</i>	<i>5 751</i>	– subventions pour charges de service public	14 674	34 558
			– crédits d'intervention( transfert)		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	63 896	72 225	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	300	1 242
Opérations d'ordre (incluses dans Fonctionnement et/ou Intervention)	19 600	23 004	Autres produits	103 584	110 870
<i>dont dotations aux amortissements et provisions</i>	<i>19 600</i>	<i>23 003</i>	<i>dont reprises aux amortissements et provisions</i>		<i>1 702</i>
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>		<i>1</i>	<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>	<i>209</i>	<i>67</i>
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	<i>14 800</i>	<i>13 835</i>
<b>Total des charges</b>	<b>118 121</b>	<b>134 077</b>	<b>Total des produits</b>	<b>118 558</b>	<b>146 670</b>
Résultat : bénéfice	437	12 593	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	118 558	146 670	Total : équilibre du CR	118 558	146 670

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Ressources	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	5 028	19 992
Investissements	64 983	59 997	Financement de l'actif par l'État	29 065	54 040
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	890	1 274
			Autres ressources		299
Remboursement des dettes financières	20	13	Augmentation des dettes financières	33 020	33 014
<b>Total des emplois</b>	<b>65 003</b>	<b>60 010</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>68 003</b>	<b>108 620</b>
Augmentation du fonds de roulement	3 000	48 609	Diminution du fonds de roulement		

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

En comptabilité générale, le résultat de l'année 2019 (12,6 M€) est supérieur de 12,2 M€ aux prévisions initiales. Cette amélioration du résultat procède d'une nette progression des produits (+28,1 M€), sous l'effet principal de la hausse des subventions versées par l'État (+19,9 M€) et, dans une moindre mesure, de la hausse des ressources propres (+7,3 M€), supérieure à la hausse des charges (+16 M€) dont +7,6 M€ de charges de personnel et +8,3 M€ de charges de fonctionnement. Le résultat intègre également une hausse de la dotation aux amortissements de +3,4 M€. Il convient de noter qu'au moment de la construction du budget initial 2019, l'établissement n'avait pas intégré l'effet de la délégation de gestion. Celle-ci est en revanche présente en LFI grâce aux amendements passés ultérieurement.

En conséquence, la capacité d'autofinancement (CAF) augmente (+15 M€) et s'établit à 20 M€, contre 6,5 M€ en 2018.

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

Sous les effets conjugués de la hausse de la CAF, de la hausse des subventions versés par l'État (+25 M€) dont une avance de 14,2 M€ sur la subvention au titre des monuments historiques pour 2020 et des versements complémentaires pour soutenir des projets spécifiques (travaux de rénovation du château de Villers-Cotterêts, restauration de la Merveille du Mont-Saint-Michel...), et de hausse des mécénats (+0,4 M€), les ressources d'investissement progressent (+40,6 M€) et s'élèvent à 108,6 M€.

Les dépenses d'investissement, en diminution par rapport aux prévisions du budget initial (-5 M€) du fait notamment de décalage sur 2020 du paiement de plusieurs lots dans le cadre de la rénovation de l'Hôtel de la Marine, s'établissent à 60 M€. Il en résulte un apport au fond de roulement de 48,6 M€.

Au terme de l'exercice, le fonds de roulement de l'établissement s'élève à 144,5 M€, dont 112 M€ fléchés : Villers-Cotterêts (17M€), Hôtel de la Marine (48,5M€) et le reste dédié à la restauration des monuments du réseau.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2019		Compte financier 2019 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	54 025	54 025	66 778	66 778
Fonctionnement	42 331	44 305	42 922	42 102
Intervention	0	0	0	0
Investissement	47 927	64 983	74 149	58 512
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>144 283</b>	<b>163 313</b>	<b>183 848</b>	<b>167 391</b>
Dépenses de pensions civiles globales	910	910	5 753	5 753

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>89 362</b>	<b>110 310</b>
Subvention pour charges de service public	7 918	22 390
Autres financements de l'État	840	3 140
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	80 604	84 781
<b>Recettes fléchées</b>	<b>44 342</b>	<b>88 400</b>
Financements de l'État fléchés	34 982	76 918
Autres financements publics fléchés	300	223
Recettes propres fléchées	9 060	11 258
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>133 704</b>	<b>198 710</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C – B)</b>	<b>0</b>	<b>31 319</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B – C)</b>	<b>29 609</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Connaissance du	0	4 817	4 943	0	0	119	119	4 936	5 062

(en milliers d'euros)

Destination <i>Budget initial Compte financier *</i>	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
patrimoine et diffusion culturelle	6 497	5 557	5 401	0	0	420	218	12 474	12 116	
Fonctions supports	222 21 644	11 521 11 478	11 503 10 596	0 0	0 0	1 680 1 396	1 897 1 623	13 423 34 519	13 622 33 863	
Patrimoines	53 803 8 374	13 436 13 871	15 300 15 099	0 0	0 0	42 192 62 095	55 053 52 177	109 431 84 340	124 156 75 650	
Publics	0 30 263	12 557 12 016	12 559 11 006	0 0	0 0	3 936 10 242	7 914 4 493	16 493 52 521	20 473 45 762	
<b>Total</b>	<b>54 025 66 778</b>	<b>42 331 42 922</b>	<b>44 305 42 102</b>	<b>0 0</b>	<b>0 0</b>	<b>47 927 74 153</b>	<b>64 983 58 512</b>	<b>144 283 183 852</b>	<b>163 313 167 391</b>	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>29 609</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	20	5
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	11 492
Autres décaissements non budgétaires	0	-670
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>29 629</b>	<b>10 828</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>3 391</b>	<b>51 500</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	3 410	53 980
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des besoins</b>	<b>33 020</b>	<b>62 327</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>31 319</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	33 020	33 012
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	11 919
Autres encaissements non budgétaires	0	-13 922
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>33 020</b>	<b>62 327</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	-2 480
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	19	4 960
<b>Total des financements</b>	<b>33 020</b>	<b>62 327</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Le solde budgétaire s'élève à 31,3 M€, ce qui représente une amélioration de +60,9 M€ par rapport aux prévisions inscrites dans le budget initial. L'amélioration procède d'une importante augmentation des recettes (+65 M€, soit +49%), supérieure à la hausse des dépenses (+4,1 M€ de CP, soit +2%).

L'augmentation des recettes résulte principalement du versement de subventions complémentaires du ministère au titre de la subvention pour charges de service public (+14,5 M€, soit +183%) afin d'accompagner l'établissement dans la délégation de gestion des personnels titulaires et de le soutenir dans la réalisation d'opérations spécifiques (+41,9 M€, soit +120%) dont une avance de 14,2 M€ sur la subvention au titre des monuments historiques pour 2020 ainsi que le versement de 25,2 M€ pour soutenir plusieurs projets spécifiques (opérations en région, restauration de la Merveille du Mont-Saint-Michel, travaux de rénovation du Château de Villers-Cotterêts, restauration des étangs de Corot à Ville-d'Avray, consolidation d'urgence de la Tour Saint-Nicolas de la Rochelle, opération du laboratoire de recherche des monuments historiques à Champs-sur-Marne...).

Elle intègre également une progression des recettes propres (+6,4 M€, soit +7%) dont principalement +2,4 M€ issus des recettes de billetterie et +3,5 M€ issus des recettes de valorisation du domaine.

La hausse des dépenses est liée à la hausse des dépenses de personnel (+12,7 M€, soit +24%) du fait de la délégation de gestion des titulaires accordée à l'établissement ainsi qu'à la titularisation de plusieurs agents au travers du dispositif Sauvadet. Elle tient compte de la diminution des dépenses d'investissement (-6,5 M€, soit -10%) dont -2,9 M€ correspondant à un décalage sur 2020 du paiement de plusieurs lots dans le cadre de la rénovation de l'Hôtel de la Marine, et de celle des dépenses de fonctionnement (-2,2 M€, soit -5%) en partie grâce à l'optimisation de la gestion des stocks liés à l'activité de négoce.

Concernant les dépenses budgétaires et leur ventilation par destination : entre les prévisions inscrites au budget initial et la réalisation 2019, les dépenses progressent de +39,6 M€ en AE (soit + 27%) et de +4,1 M€ en CP (soit + 2%). L'augmentation des dépenses de personnel (+12,7 M€ en AE=CP) explique une partie de la hausse des AE et la totalité de la hausse des CP et procède de la délégation de gestion des titulaires accordée à l'établissement ainsi qu'à la titularisation de plusieurs agents au travers du dispositif Sauvadet. L'augmentation des AE est également liée à la hausse des investissements (+26,2 M€) dont +19,9 M€ pour les dépenses relatives aux patrimoines, compte tenu d'aléas intervenus sur de nombreux chantiers (accélération de la reconversion de l'Hôtel de la Marine, travaux non-prévus de consolidation de la tour Saint-Nicolas à la Rochelle, installation du chantier pour la rénovation du château de Villers-Cotterêts au titre de la création d'une Cité internationale de la langue française) et dont +6,3 M€ sur les dépenses dédiées aux publics correspondant au chantier de scénographie pour l'Hôtel de la Marine, entré dans sa phase finale.

Si l'on neutralise l'effet de ventilation des dépenses de personnels, inscrites principalement en dépenses relatives aux patrimoines au budget initial et finalement réparties entre les différents axes de dépenses en gestion, les principales évolutions des dépenses de fonctionnement et d'investissement en CP résultent :

- d'une baisse des dépenses dédiées aux publics (-5 M€, soit -24%) dont -1,6 M€ en fonctionnement du fait d'une optimisation de la gestion des stocks liés à l'activité de négoce et -3,4 M€ en investissement ;
- d'une diminution des dépenses dévolues aux patrimoines (-3,1 M€, soit -4%) dont -2,9 M€ en investissement correspondant, principalement, à un décalage sur 2020 du paiement de plusieurs lots dans le cadre de la rénovation de l'Hôtel de la Marine ;
- d'une sous-exécution des dépenses de fonctions supports (-1,2 M€, soit -9%) dont -0,9 M€ en fonctionnement du fait d'une correction de la double budgétisation de charges à payer ;
- d'une hausse des dépenses dédiées à la connaissance du patrimoine et à la diffusion culturelle (+0,6 M€, soit +11%) dont +0,5 M€ en fonctionnement correspondant à un redéploiement de crédits dévolus aux publics au profit des manifestations culturelles et notamment de l'exposition *Marie-Antoinette* à la Conciergerie.

La ventilation des dépenses a évolué entre les prévisions inscrites au budget initial 2019 et la réalisation compte tenu d'une nouvelle répartition des dépenses de personnel entre les grands axes de dépenses alors qu'il était prévu de les concentrer sur la destination « patrimoines ». En 2019, la répartition des dépenses est la suivante : 45% des dépenses sont dédiées aux patrimoines, 27% sont dévolues aux publics, 20% concernent les fonctions supports et 7% sont dédiées à la connaissance du patrimoine et à la diffusion culturelle.

La trésorerie est abondée de 51,5 M€ au terme de l'exercice 2019. La trésorerie de l'établissement s'élève à 137,1 M€. Le CMN a mobilisé la troisième échéance de l'emprunt pour financer la rénovation de l'Hôtel de la marine (33 M€).

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>1 001</b>	<b>1 275</b>	<b>1 226</b>
– sous plafond	968	1 220	1 193
– hors plafond	33	55	33
<i>dont contrats aidés</i>	9	55	31
<i>dont apprentis</i>	24		2
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>116</b>	<b>228</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		116	228
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2018.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019.

Dans le cadre de la délégation de gestion, l'établissement a vu son plafond être relevé de 269 ETPT et a bénéficié du renfort de 2 ETPT pour assurer le surcroît d'activité en ressources humaines. A ce plafond se sont ajoutés des mouvements liés au dispositif Sauvadet, avec des agents sortis du plafond de l'établissement de janvier à mai puis réintégrés à partir de juin, lors de la délégation de gestion.

L'écart entre l'exécution et le plafond relevé s'explique par :

- La sauvadéisation des contractuels, sortis du T3 puis « récupérés » à la faveur de la délégation de gestion
- Le transfert du plafond T2, y compris avec sa vacance de poste initiale, afin d'assurer à l'établissement les moyens de ses missions ;
- Les emplois non consommés du fait de l'incendie de Notre-Dame ;
- L'effort de vacance de postes pour l'ouverture de l'Hôtel de la Marine.

Hors plafond, les deux apprentis ont été recrutés dans le cadre de contrats mécénés.

## CNAC-GP - CENTRE NATIONAL D'ART ET DE CULTURE - GEORGES POMPIDOU

### Principaux faits structurants de l'année 2019

**La fréquentation** s'établit à 3 396 262 visites, soit -8 % par rapport à 2018, avec une baisse de la fréquentation des collections permanentes (-4 %), des expositions temporaires (-10 %) et des activités culturelles (-12 %) qu'il s'agisse des propositions jeune public ou de la programmation en salles.

L'année est toutefois marquée par de vifs succès et une programmation équilibrée au plan scientifique et culturel avec notamment les expositions « Bacon en toute lettres », « Vasarely » et « Le Cubisme », qui ont attiré plus de 400 000 visiteurs, ou « Préhistoire, une énigme moderne » qui a accueilli 289 000 personnes ; le Centre a également présenté les expositions « Dora Maar », « Cao Fei » et « Bernard Frize ».

Ce sont donc 294 000 visites de moins qui ont été effectuées sur 2019 en raison notamment de l'impact des grèves de fin d'année (notamment sur l'exposition Bacon).

Fruit de la première saison du **fonds de dotation Centre Pompidou Accélération**, l'exposition « Points de rencontre », qui présentait les œuvres réalisées par les sept artistes en résidence dans les entreprises partenaires, a attiré 118 000 visiteurs.

**Patrimoines**

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

**Le développement à l'international** se poursuit avec une reconduction du partenariat signé avec la ville de Malaga jusqu'en mars 2025, et l'ouverture du Centre Pompidou à Shanghai le 5 novembre 2019. Les expositions au Kanal – Centre Pompidou à Bruxelles, qui se sont clôturées en juin 2019, ont connu un fort succès critique et public avec plus de 400 000 visiteurs en une année.

Par ailleurs, des actions structurantes ont été menées **en régions**. Le Centre Pompidou a ainsi poursuivi sa collaboration active avec le Centre Pompidou-Metz, qui a accueilli encore cette année plus de 300 000 visiteurs et se place parmi les institutions culturelles les plus fréquentées en régions. En outre, les collaborations avec les musées en régions se sont traduites par le prêt de 2 224 œuvres (+12 %).

**Gouvernance et pilotage stratégique**

Le président de l'établissement dispose d'une lettre de mission en date du 29 mars 2016.

L'établissement dispose d'un contrat d'objectif et de performance (2017-2019), approuvé lors du conseil d'administration du 12 décembre 2017. Il a été prolongé d'une année, soit jusqu'en 2020. S'agissant de 2019, 14 indicateurs sur 29 atteignent leurs cibles (soit 2 indicateurs de moins par rapport à 2018). Si comme l'année dernière les indicateurs culturels sont atteints, ce sont les indicateurs financiers qui sont les moins performants malgré une progression significative des recettes (+45 % pour les recettes de mécénat en 4 ans, +46 % pour les recettes de locations d'espaces, +1 point pour le taux de ressources propres), qui reflète les efforts de structuration et d'intensification des campagnes de recherche de fonds. Les efforts de maîtrise des dépenses se sont poursuivis en 2019.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de l'établissement, couvrant les années 2017-2021, a été approuvé par le conseil d'administration du 25 juin 2019.

L'établissement a engagé, en 2019, une réflexion en matière de développement durable, tant au plan de ses pratiques de consommation et de dépenses qu'au plan de la programmation scientifique et culturelle. Cette stratégie assortie d'un plan d'actions sera présentée courant 2020 au conseil d'administration. Le bilan d'achats 2019 a été présenté au conseil d'administration du 10 mars 2020.

**FINANCEMENT DE L'ÉTAT**

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>74 453</b>	<b>87 829</b>	<b>83 218</b>	<b>78 218</b>	<b>81 820</b>	<b>76 970</b>
Subventions pour charges de service public	68 690	68 690	70 171	70 171	68 609	68 609
Dotations en fonds propres	5 763	19 139	13 047	8 047	13 211	8 361
<b>P131 – Création</b>	<b>2 543</b>	<b>1 544</b>				<b>890</b>
Dotations en fonds propres	2 543	1 544				890
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>135</b>	<b>221</b>			<b>161</b>	<b>161</b>
Subventions pour charges de service public	217	217			117	117
Transferts	-82	4			44	44
<b>P214 – Soutien de la politique de l'éducation nationale</b>						
Subventions pour charges de service public						
<b>P147 – Politique de la ville</b>					<b>32</b>	<b>32</b>
Transferts					32	32

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>Total</b>	<b>77 131</b>	<b>89 594</b>	<b>83 218</b>	<b>78 218</b>	<b>82 012</b>	<b>78 052</b>

L'écart entre les crédits votés en LFI 2019 et l'exécution 2019 sur le programme 175 « Patrimoines » s'explique en fonctionnement par l'application de la mise en réserve de précaution (-1 562 k€ en AE=CP) ;

En investissement, l'écart s'explique par :

- le versement d'un complément en gestion permis par le moindre taux de mise en réserve au niveau du programme (+64 k€ en AE et +214 k€ en CP) ;
- l'octroi d'une subvention complémentaire (100 k€ en AE et CP) pour contribuer à l'acquisition du fonds Paul Virilio ;

De plus, des compléments de subvention ont été versés depuis le programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (117 k€ en AE=CP).

L'établissement a bénéficié de 45 k€ de transferts à partir du programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » : 40 k€ au titre du développement de projets d'éducation artistique et culturelle sur le territoire, 3 k€ dans le cadre du fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique et 2 k€ en soutien à la transition et à l'innovation numérique.

En outre, l'établissement a reçu une subvention du programme 131 « Création » dans le cadre des travaux relatifs au désamiantage et à la rénovation de l'espace de projection de l'IRCAM (890 k€ en CP).

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

## COMPTES FINANCIERS 2019

## Avertissement

Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTES DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Produits	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Personnel <i>dont charges de pensions civiles</i>	63 324	61 978	Subventions de l'État <i>– subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)</i>	68 804 68 804	68 766 68 766
Fonctionnement autre que les charges de personnel	73 148	65 496	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		438
Opérations d'ordre (incluses dans Fonctionnement et/ou Intervention) <i>dont dotations aux amortissements et provisions dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>	25 000 25 000	18 879 18 879	Autres produits <i>dont reprises aux amortissements et provisions dont produits de cession d'éléments d'actif dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	65 259 23 650	56 532 1 287 17 780
<b>Total des charges</b>	<b>136 472</b>	<b>127 474</b>	<b>Total des produits</b>	<b>134 063</b>	<b>125 736</b>
Résultat : bénéfice			Résultat : perte	2 409	1 739
Total : équilibre du CR	136 472	127 474	Total : équilibre du CR	136 472	127 474

\* Voté

## TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Ressources	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Insuffisance d'autofinancement	1 059	1 928	Capacité d'autofinancement		
Investissements	19 270	39 431	Financement de l'actif par l'État	9 151	9 251
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	3 164	31 490
			Autres ressources	3 276	2 441
Remboursement des dettes financières	1 300	1 305	Augmentation des dettes financières	140	119
<b>Total des emplois</b>	<b>21 629</b>	<b>42 663</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>15 731</b>	<b>43 301</b>
Augmentation du fonds de roulement		638	Diminution du fonds de roulement	5 898	

\* Voté

Le résultat de l'année 2019 s'établit à -1,7 M€, en amélioration de 670 k€ par rapport aux prévisions initiales. Cette amélioration est principalement due à une diminution des charges par rapport au budget initial (-9 M€, soit -7 %), dont les charges de personnel (-1,3 M€) qui l'emporte sur l'évolution négative des produits (-8,3 M€, soit -6 %), sans toutefois permettre de dégager un bénéfice.

Il en résulte par conséquent une insuffisance d'autofinancement de 1,9 M€, supérieure à celle inscrite au budget initial à hauteur de 1,1 M€ et en dégradation de -2,4 M€ par rapport à 2018. Cette évolution inverse à celle du résultat se comprend par la diminution des charges non décaissables (-6,1 M€, principalement sous l'effet d'une diminution des dotations aux amortissements) ainsi que la baisse des produits non encaissables (-4,8 M€).

En investissement, une amélioration des ressources de 27,6 M€ est constatée grâce à la hausse du financement de l'actif par des tiers autres que l'État (+28,3M€), correspondant principalement à la valorisation financière des acquisitions d'œuvres d'art à titre gratuit grâce aux dons, legs, donations et dations (31 M€).

Concernant les dépenses d'investissement, la valorisation financière des acquisitions (+31M€) est contrebalancée par la diminution sur les dépenses d'investissement courant (-1,5M€), spécifiques (-5,5M€) et autres investissements (-3,8 M€), ce qui explique la progression du niveau d'investissement de 20 M€ par rapport au BI 2019.

Retraitées des acquisitions à titre gratuit le niveau des dépenses d'investissement hors IAF est en baisse de 10,8 M€ par rapport au BI 2019. Cela se comprend notamment par le retard pris sur le chantier de la chenille qui a entraîné un décalage dans la réalisation des travaux du Canopy et de l'agencement d'une nouvelle banque d'accueil.

Il en résulte un abondement du fonds de roulement de 0,6 M€ alors qu'il était prévu un prélèvement sur fonds de roulement à hauteur de 5,9 M€ au budget initial, ce qui porte le niveau du fonds de roulement à 38,2 M€.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2019		Compte financier 2019 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	63 764	63 764	62 617	62 617
Fonctionnement	41 603	48 133	41 796	47 016
Intervention	0	0	0	0
Investissement	15 991	19 270	10 528	9 584
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>121 358</b>	<b>131 167</b>	<b>114 941</b>	<b>119 217</b>
Dépenses de pensions civiles globales	0	0	0	0

\* Voté

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>111 381</b>	<b>106 288</b>
Subvention pour charges de service public	68 726	68 726
Autres financements de l'État	3 733	3 734
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	135
Recettes propres	38 922	33 694
<b>Recettes fléchées</b>	<b>15 114</b>	<b>13 366</b>
Financements de l'État fléchés	5 496	5 557
Autres financements publics fléchés	0	303
Recettes propres fléchées	9 618	7 506
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>126 495</b>	<b>119 654</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C – B)</b>	<b>0</b>	<b>436</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B – C)</b>	<b>4 672</b>	<b>0</b>

\* Voté

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination <i>Budget initial Compte financier *</i>	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Bâtiments et domaines	11 596 11 811	14 832 16 006	20 542 20 928	0 0	0 0	8 882 5 995	12 097 5 770	35 310 33 812	44 235 38 509	
Collections/recherches	10 852 11 007	2 236 2 555	2 211 2 548	0 0	0 0	4 989 2 750	4 989 2 731	18 077 16 312	18 052 16 286	
Programmation / production	11 599 10 903	13 451 12 828	14 006 12 912	0 0	0 0	434 367	434 347	25 484 24 098	26 039 24 162	
Public	15 114 15 083	4 176 3 990	4 312 4 076	0 0	0 0	0 0	0 0	19 290 19 073	19 426 19 159	
Support	14 603 13 814	6 908 6 416	7 062 6 552	0 0	0 0	1 686 1 416	1 750 737	23 197 21 646	23 415 21 103	
<b>Total</b>	<b>63 764 62 618</b>	<b>41 603 41 795</b>	<b>48 133 47 016</b>	<b>0 0</b>	<b>0 0</b>	<b>15 991 10 528</b>	<b>19 270 9 585</b>	<b>121 358 114 941</b>	<b>131 167 119 219</b>	

\* Voté

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>4 672</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	1 130	1 184
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	2 845	2 582
Autres décaissements non budgétaires	0	1 303
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>8 647</b>	<b>5 069</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>1 076</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	1 076
<b>Total des besoins</b>	<b>8 647</b>	<b>6 145</b>

\* Voté

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>436</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	4
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	2 718	2 395
Autres encaissements non budgétaires	0	3 310
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>2 718</b>	<b>6 145</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>5 929</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	5 272	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	657	0
<b>Total des financements</b>	<b>8 647</b>	<b>6 145</b>

\* Voté

Le solde budgétaire positif (436 k€), était prévu négatif lors de l'élaboration du budget initial (-4,7 M€). Il progresse de 5,1 M€ sous l'effet de la baisse des dépenses (-9 %, soit -11,9 M€), principalement d'investissement (-50 %, soit -9,7 M€) du fait d'un ajustement à la baisse des crédits d'acquisitions, de la déprogrammation des études du schéma directeur dans l'attente de la finalisation du nouveau calendrier du projet et du report des travaux du Canopy. Dans une moindre mesure, le solde s'améliore aussi avec la diminution des dépenses de fonctionnement (-2 %, soit -1,1 M€ au total) dont un décalage sur 2020 du versement d'une indemnité prévue dans le cadre d'une transaction avec le concessionnaire du parking (-1 M€).

L'enveloppe de personnel présente une sous-consommation de 1,1 M€ (-2 % par rapport au BI 2019) correspondant principalement au décalage, sur 2020, du recrutement de personnel devant concourir aux implantations internationales et aux expositions hors les murs (-0,5 M€).

Les recettes enregistrent une diminution de 6,8 M€ par rapport à la prévision initiale (soit -5 %). Cette diminution procède principalement de la baisse des recettes propres (-7,3 M€), plus importante que la hausse des autres financements publics (+0,4 M€) qui intègre, notamment, une subvention du fonds européen de développement régional pour la réalisation des MOOC 2017 et 2018 de l'École du Centre Pompidou (+0,1 M€) et une subvention du ministère des affaires étrangères de Roumanie dans le cadre de la saison France-Roumanie de 2018 (+0,1 M€). La diminution des recettes propres réside principalement dans la sous-exécution des recettes d'itinérance d'expositions (-4,5 M€) du fait du décalage, sur 2020, de la signature de l'implantation de l'établissement à Séoul (-1,3 M€), de la signature de partenariats d'expositions hors les murs (-1,5 M€) et d'un moindre encaissement de recettes liées au projet de Shanghai (-0,3 M€). La baisse des recettes propres réside également dans la diminution des recettes de mécénat et parrainages (-0,7 M€), des recettes issues des activités commerciales (-0,4 M€), des recettes issues de la valorisation du domaine (-0,1 M€) et des recettes de formation continue (-0,1 M€).

En ce qui concerne la ventilation des dépenses par destination, on constate une évolution de -6,4 M€ en AE et de -1,9 M€ en CP entre le BI 2019 et le CF 2019.

On note ainsi

- une diminution des dépenses prévues sur les bâtiments et domaines (-13 %, soit -5,7 M€) du fait du décalage de plusieurs opérations de travaux ;
- une sous-consommation des crédits prévus en matière de programmation culturelle (-7 %, soit -1,9 M€) notamment pour les implantations à l'étranger ;
- une diminution des dépenses relatives à l'accueil des publics, du fait d'économies réalisées (-1 %, soit -0,3 M€) ;
- les crédits sur les fonctions support ont également été sous-exécutés (-10 %, soit -2,3 M€) compte tenu du décalage de plusieurs opérations de travaux et d'une sous-consommation de l'enveloppe dévolue aux dépenses d'informatique,
- de même que les dépenses liées aux collections et à la recherche (-10 %, soit -1,8 M€).

La répartition des dépenses est relativement stable : les dépenses liées aux bâtiments et domaines représentent environ 32 % du budget de l'établissement. Les dépenses relatives à la programmation et à la production culturelle représentent 20 % des dépenses tandis que les dépenses de fonctions supports, liées aux publics et aux collections s'établissent respectivement à 18 %, 16 % et 14 %.

Fin 2019, la trésorerie est abondée de 1,1 M€. Elle s'établit ainsi à 32,2 M€.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>1 051</b>	<b>1 050</b>	<b>1 076</b>
– sous plafond	1 008	1 008	1 010
– hors plafond	43	42	66
<i>dont contrats aidés</i>	13	13	9
<i>dont apprentis</i>	11		12
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>			
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2018.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019.

L'établissement présente un taux d'exécution du plafond d'emplois supérieur aux prévisions. L'écart correspond au recours à des contrats temporaires pour faire face à des accroissements ponctuels d'activité, pour permettre d'améliorer l'accueil des publics en période de travaux ou pallier l'absence de personnels indisponible notamment lors des périodes de formation.

L'écart constaté sur le hors plafond entre la prévision initiale et le plafond d'emploi exécuté en 2019 correspond à une sous-consommation des emplois sur financements externes tenant compte du décalage sur 2020 de certains recrutements relatifs aux implantations à l'étranger et aux expositions hors les murs (-14 ETPT) et à une surestimation des contrats aidés lors de l'élaboration du budget initial.

## EPMQB - ETABLISSEMENT PUBLIC DU MUSÉE DU QUAI BRANLY

### Principaux faits structurants de l'année 2019

Le musée du quai Branly – Jacques Chirac a enregistré une fréquentation annuelle de 1 112 423 visiteurs, un résultat positif au regard du contexte 2019. Les difficultés d'accès au musée, en partie dues au mouvement des gilets jaunes, à la fermeture prolongée de la gare du RER C de Pont de l'Alma et aux grèves des transports en décembre, ont en effet eu un impact important sur la fréquentation.

Dans ce contexte difficile, l'établissement a proposé une programmation exigeante et ambitieuse qui a su trouver son public, à l'image de l'exposition « *Fendre l'air. Art du bambou au Japon* » qui a enregistré un niveau de fréquentation très satisfaisant avec 148 861 visiteurs, ou encore du week-end « *L'ethnologie va vous surprendre !* » qui a réuni quant à lui en deux jours près de 20 000 visiteurs, confirmant le succès de cette biennale. Par ailleurs, la fréquentation importante qui a suivi la disparition du Président Jacques Chirac, du 27 septembre au 11 octobre, période durant laquelle l'accès au musée était gratuit, a permis de mesurer l'attachement du public au musée et à ses valeurs.

Le musée a de plus poursuivi le développement des actions de démocratisation culturelle avec, par exemple, l'organisation des Ateliers nomades en partenariat avec la ville d'Argenteuil ou la Semaine de l'accessibilité.

Le succès du musée du quai Branly – Jacques Chirac se mesure également au travers de ses tournées d'expositions. En 2019, ce sont ainsi neuf expositions du musée qui se sont achevées ou qui ont été inaugurées dans des institutions partenaires en France ou à l'étranger. Ces expositions en itinérance ont rassemblé en 2019 environ 750 000 visiteurs, dont 637 721 pour l'exposition « *Arts of the Great Ocean* » portant sur les arts de l'Océanie présentée au Shanghai Museum.

Dans le cadre de ses activités de recherche et d'enseignement, le musée a continué à accueillir en 2019 des projets individuels ou collectifs pour des périodes définies. De nombreux cours et séminaires ont été suivis par environ 1 200 étudiants ou auditeurs.

Le musée organise, co-organise ou soutient la conception de nombreuses manifestations scientifiques de divers formats : colloques, journées d'étude, tables rondes, séminaires... Ces événements réunissent des chercheurs désireux d'explorer ensemble des problématiques ou des objets d'étude liés à l'activité du musée. En 2019, le département de la recherche et de l'enseignement a notamment organisé 9 colloques internationaux et co-organisé deux grands événements : « *L'ethnologie va vous surprendre ! Femmes de terrain* » et un « *Week-end Océanie* ».

S'agissant du domaine patrimonial, l'année 2019 a été marquée par la poursuite de grands chantiers inscrits au contrat d'objectifs et de performance, comme la mise en œuvre du deuxième plan de récolement décennal, ou encore du plan d'analyse des collections et de constat d'état.

En ce qui concerne les investissements, plusieurs chantiers significatifs se sont achevés, notamment les travaux d'amélioration des conditions de conservation et d'utilisation de la réserve du silo des instruments de musique, ou encore le lancement des travaux de réaménagement de la mezzanine Ouest du plateau des collections, en prévision de l'accueil des œuvres de la collection de Marc Ladreit de Lacharrière.

## Gouvernance et pilotage stratégique

Dans l'attente de la désignation d'un nouveau Président de l'établissement, l'intérim est assuré depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 par le Directeur général délégué, Jérôme Bastianelli.

Le contrat d'objectifs et de performance 2018-2020 de l'établissement a été adopté au conseil d'administration du 7 novembre 2018.

Le bilan du plan d'action achats pour l'année 2019 et la programmation des achats 2020-2023 ont été présentés au conseil d'administration de mars 2020.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière 2018-2022 a été approuvé par le conseil d'administration de mars 2019, après l'avoir été par le préfet de Région et la Direction de l'immobilier de l'Etat.

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P209 – Solidarité à l'égard des pays en développement</b>					<b>25</b>	<b>25</b>
Transferts					25	25
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>23 089</b>	<b>23 089</b>	<b>22 944</b>	<b>22 944</b>	<b>22 944</b>	<b>22 944</b>
Subventions pour charges de service public	22 021	22 021	22 659	22 659	22 021	22 021
Dotations en fonds propres	1 068	1 068	285	285	923	923
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>350</b>	<b>350</b>			<b>334</b>	<b>334</b>
Subventions pour charges de service public	350	350			310	310
Transferts					24	24
<b>P150 – Formations supérieures et recherche universitaire</b>	<b>22 487</b>	<b>22 487</b>	<b>23 803</b>	<b>23 803</b>	<b>22 480</b>	<b>22 480</b>

**Patrimoines**

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Subventions pour charges de service public	22 211	22 211	23 503	23 503	22 218	22 218
Dotations en fonds propres	276	276	300	300	262	262
<b>Total</b>	<b>45 926</b>	<b>45 926</b>	<b>46 747</b>	<b>46 747</b>	<b>45 783</b>	<b>45 783</b>

L'écart entre les crédits votés en LFI 2019 et l'exécution 2019 sur le programme « Patrimoines » s'explique en fonctionnement par l'application de la mise en réserve de précaution (-638 k€ en AE=CP).

En investissement, l'écart s'explique par l'application de la mise en réserve de précaution (-22 k€ en AE=CP) et par le versement complémentaire de +661 k€ en gestion compte tenu de la diminution du taux de mise en réserve du programme.

De plus, des subventions ont été versées depuis le programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (310 k€ en AE=CP) et de la mise en œuvre d'une action d'éducation artistique et culturelle (24 k€).

Sur le programme 150 « Formations supérieures et recherche universitaire », le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a versé en 2019 une subvention pour charges de service public (22 211 k€) qui intègre la compensation de la gratuité d'accès (310 k€). A cela s'ajoutent une subvention de 30 k€ au titre du réseau CollEx-Persée (qui remplace les centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique (CADIST)) ainsi qu'une subvention de 7k€ versée dans le cadre de l'appel à proposition 2019 « Accord France – Canada pour la coopération et les échanges dans le domaine des musées ». En investissement, l'établissement a reçu 262 k€ net de dotation en fonds propres destinés à ses acquisitions.

## COMPTE FINANCIER 2019

### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Produits	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Personnel <i>dont charges de pensions civiles</i>	17 014	16 141	Subventions de l'État – subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)	44 572 44 572	44 628 44 628
Fonctionnement autre que les charges de personnel	47 216	45 464	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		2
Opérations d'ordre (incluses dans Fonctionnement et/ou Intervention) <i>dont dotations aux amortissements et provisions</i> <i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>	13 000 13 000	11 781 11 781	Autres produits <i>dont reprises aux amortissements et provisions</i> <i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i> <i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	18 447 8 468	17 015 177 8 223
<b>Total des charges</b>	<b>64 230</b>	<b>61 606</b>	<b>Total des produits</b>	<b>63 019</b>	<b>61 644</b>
Résultat : bénéfice		38	Résultat : perte	1 211	
Total : équilibre du CR	64 230	61 644	Total : équilibre du CR	64 230	61 644

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Ressources	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	3 321	3 419
Investissements	7 191	5 387	Financement de l'actif par l'État	1 186	1 186
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	2 280	2 669
			Autres ressources		5
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>7 191</b>	<b>5 387</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>6 787</b>	<b>7 279</b>
Augmentation du fonds de roulement		1 892	Diminution du fonds de roulement	404	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Le résultat de l'année 2019 (38 k€) est nettement supérieur aux prévisions initiales (+1,2 M€). Cette amélioration est principalement due à une sous-exécution des dépenses de 2,6 M€ (dont 0,9 M€ sur l'enveloppe de personnel) supérieure à la sous-exécution des produits de 1,4 M€, laquelle est entièrement liée à l'encaissement de moindres ressources propres.

En conséquence, la capacité d'autofinancement (CAF), qui s'établit à 3,4 M€, est aussi supérieure aux prévisions de 99 k€.

En investissement, le relèvement de la CAF et la hausse du financement par des tiers autres que l'Etat (+389 k€) permettent de porter le total des ressources à 7,3 M€. Le niveau des dépenses d'investissements (5,4 M€) est inférieur

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

à la prévision initiale (-1,8 M€) notamment sous l'effet d'une reprogrammation en 2020 du budget d'acquisition d'œuvres d'art.

Il en résulte un apport au fonds de roulement de 1,9 M€, ce qui porte son niveau à 31,3 M€.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2019		Compte financier 2019 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	17 014	17 014	16 370	16 370
Fonctionnement	56 594	34 216	59 253	33 446
Intervention	0	0	0	0
Investissement	7 136	7 191	6 058	5 368
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>80 744</b>	<b>58 421</b>	<b>81 680</b>	<b>55 183</b>
Dépenses de pensions civiles globales	0	0	0	0

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>55 181</b>	<b>54 379</b>
Subvention pour charges de service public	44 542	44 542
Autres financements de l'État	661	661
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	90	45
Recettes propres	9 888	9 130
<b>Recettes fléchées</b>	<b>2 834</b>	<b>3 296</b>
Financements de l'État fléchés	554	610
Autres financements publics fléchés	0	2
Recettes propres fléchées	2 280	2 684
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>58 015</b>	<b>57 675</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>2 491</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>406</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Bâtiments et domaines	1 048 0	3 736 0	4 039 0	0 0	0 0	3 749 0	3 749 0	8 533 0	8 836 0
Collections et activités scientifiques	5 964 0	2 435 0	2 656 0	0 0	0 0	1 850 0	1 850 0	10 249 0	10 470 0
Fonctions support	5 074 0	42 340 0	19 021 0	0 0	0 0	1 214 0	1 214 0	48 628 0	25 309 0
Programmation, production culturelle et scientifique	2 425 0	5 737 0	6 121 0	0 0	0 0	235 0	290 0	8 397 0	8 836 0
Publics	2 503	2 346	2 379	0	0	88	88	4 937	4 970

(en milliers d'euros)

Destination <i>Budget initial Compte financier *</i>	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	0	0	0		0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>17 014</b>	<b>56 594</b>	<b>34 216</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 136</b>	<b>7 191</b>	<b>80 744</b>	<b>58 421</b>	<b>0</b>
	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>406</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	0
Autres décaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>406</b>	<b>0</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>2 491</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	2 491
<b>Total des besoins</b>	<b>406</b>	<b>2 491</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>2 491</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	0
Autres encaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>0</b>	<b>2 491</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>406</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	35	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	371	0
<b>Total des financements</b>	<b>406</b>	<b>2 491</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Devenant excédentaire, le solde budgétaire de l'année 2019 (2,5 M€) est nettement supérieur aux prévisions initiales (+2,9 M€).

Cela fait suite à une contraction des dépenses (-3,2 M€, soit -6 %) portant essentiellement sur les investissements (-1,8 M€, soit -25 %) et dans une moindre mesure sur les dépenses de personnel (-0,6 M€, soit -4%) et de fonctionnement (-0,8 M€, soit -2%).

Les recettes diminuent également mais dans une moindre proportion (-0,3 M€, soit 1 %) par rapport au budget initial. Les recettes propres diminuent de 0,3 M€, dont -0,7 M€ au titre de la billetterie, -0,5 M€ au titre du mécénat, -0,3 M€

du fait d'un décalage dans l'encaissement des recettes issues du partenariat avec l'Agence France-Muséums en partie compensé par +0,8 M€ au titre de la valorisation du domaine et +0,4 M€ de recettes issues de la valorisation des collections.

En ce qui concerne la ventilation des dépenses par destination, on constate une hausse des dépenses budgétaires de 0,9 M€, soit +1,2 %, en AE, et une diminution de 3,2 M€, soit -6 %, en CP. Ces évolutions sont principalement liées à :

- une diminution des dépenses des fonctions support (-1,2 M€, soit -5 %) compte tenu d'une sous-exécution des échanges de marchandises par rapport aux prévisions initiales et au report, sur 2020, de plusieurs dépenses d'informatique ;
- une sous-consommation des dépenses dédiées aux collections, aux activités scientifiques et à la recherche (-1,1 M€, soit -11%) liée à la reprogrammation des dépenses d'investissement du budget d'acquisition d'œuvres d'art non consommé sur 2020 ;
- une diminution des dépenses prévues pour les bâtiments et domaines (-0,7 M€, soit -8 %) du fait d'une reprogrammation, sur 2020, de plusieurs opérations de travaux structurels tels que les travaux d'aménagement de la Galerie Marc Ladreit de Lacharrière, dont le calendrier a été revu ;
- une diminution des dépenses dévolues aux publics (-0,2 M€ soit -5 %) ;
- une légère hausse des dépenses de programmation et de production culturelle (+0,1 M€, soit +1 %) pour la préparation d'expositions temporaires.

La répartition des dépenses est stable par rapport à l'année 2018 : 44 % sur les fonctions support (dont le contrat multi-services) ; 17 % sur les collections ; 16 % sur la programmation culturelle ; 15 % sur les bâtiments et 8 % sur les publics.

Fin 2019, la trésorerie est abondée de 2,6 M€. Elle s'établit ainsi à 29 M€.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>248</b>	<b>250</b>	<b>248</b>
– sous plafond	248	250	248
– hors plafond			
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>			
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>			
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2018.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019.

Le plafond d'emplois est exécuté à 99%. L'écart entre les emplois autorisés sous plafond de l'opérateur et la réalisation est lié à de la vacance frictionnelle.

Avec 8,2 millions de visites, la fréquentation du château de Versailles est stable par rapport à 2018 et cela malgré une année marquée par de fortes perturbations liées aux mobilisations sociales.

En 2019, les actions liées à l'éducation artistique et culturelle (EAC) ont concerné près de 473 000 visites. Le public de la programmation EAC de l'EPV totalise plus de 249 000 visites, un chiffre en hausse de près de 39 % par rapport à l'année passée.

Cette progression a été portée par le développement de l'offre les lundis (plus de 20 000 participants en 2019, contre 13 000 visiteurs accueillis en 2018) et par l'ouverture de 4 nouvelles salles d'ateliers pédagogiques de l'espace Art & Education, grâce au mécénat de la Fondation Bettencourt-Schueller, ayant permis une augmentation et une diversification de l'offre.

Pour les publics scolaires, l'année 2019 a permis l'accueil de 5 000 collégiens des Yvelines et des Hauts-de-Seine, dans le cadre d'une journée exceptionnelle sous le signe de la citoyenneté, en partenariat avec les Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine ainsi que le Paris Saint-Germain - Les Enfants d'abord.

De plus, depuis octobre 2019, plus de 4 000 élèves ont participé au projet Murmures d'histoires, invitant des classes franciliennes, de la maternelle à la terminale, à visiter la galerie des Batailles du château de Versailles et à réaliser une production collective à partir de leur découverte sensible de l'espace et des œuvres. Ce travail s'accompagne de la réalisation de plus de 20 projets pactes et de très nombreuses visites thématiques sans oublier les 1 200 journées de formation d'enseignants *in situ*.

Concernant les publics spécifiques, le taux de participation aux formations a augmenté grâce à l'implication des personnels. Le nombre de projets portés par le secteur a également augmenté, avec la création de nouveaux événements (par exemple : dictée avec 1 000 participants / Journée de l'école française des femmes avec 500 participantes). Dans le cadre du dispositif « Au Cœur de Versailles », le château de Versailles, en partenariat avec la commune des Mureaux, accueille de jeunes habitants des Mureaux et d'Ecquevilly (Yvelines) pour une découverte des nombreux métiers d'arts et savoir-faire. Les deux journées d'accueil de centres aérés d'Ile-de-France avec le concours de la société Emerige ont été reconduites avec près de 5 000 jeunes qui ne partent pas en vacances. Enfin, la création de visites LSF a permis de proposer une riche programmation à destination des publics en situation de handicap auditif, qui a su rencontrer son public. D'autres journées spécifiques ont également été créées en partenariat avec diverses associations, dont le Secours Populaire Français pour des journées découverte du patrimoine ou de l'appartenance citoyenne en lien avec l'ouverture plus régulière de l'hémicycle des assemblées au Château. Néanmoins, les grèves et difficultés importantes dans les transports, particulièrement sur la fin d'année 2019, ont eu un impact négatif sur les publics en situation de handicap en raison de leurs contraintes de mobilité.

Enfin, le Château de Versailles a souhaité dédier un plus grand nombre de créneaux à ces publics, à l'occasion des semaines événementielles, et a développé son offre hors-les-murs avec notamment l'installation d'un nouvel *escape game* à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Par ailleurs, un nouvel appel d'offre d'audioguidage a permis de développer la médiation audioguidée pour l'ensemble des publics du Domaine avec la société Orphéo et une nouvelle convention a été réalisée avec la Réunion des Musées Nationaux pour développer l'offre de visites conférences, notamment avec l'apport de nouvelles langues, comme le russe ou le chinois.

Concernant les expositions, la programmation culturelle a été marquée par plusieurs temps forts :

- Louis-Philippe et Versailles (du 06 octobre 2018 au 03 février 2019) : 528 264 visites
- SUGIMOTO Versailles (du 16 octobre 2018 au 17 février 2019) : 353 729 visites
- Madame de Maintenon - Dans les allées du pouvoir (du 15 avril au 21 juillet 2019) : 234 220 visites
- Madame de Maintenon - Dans les allées du pouvoir à Niort (du 18 octobre 2019 au 15 mars 2020)
- Architectures rêvées - 1660-1815 (du 04 mai au 04 août 2019) : 131 879 visites
- Versailles - Visible/Invisible (du 14 mai au 20 octobre 2019) : 723 421 visites
- "Le traité de Versailles, le centenaire de la signature" (du 28 juin au 11 novembre 2019) au musée des Beaux-Arts d'Arras : 11 908 visiteurs

**Patrimoines**

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

- Le Goût de Marie Leszczynska dans les appartements de la Dauphine (du 15 avril 2019 au 31 mars 2020)
- Exposition en partenariat avec le Centre des monuments nationaux (CMN), au château de Cadillac, sur le Roi Henri IV (du 11 juin au 29 septembre 2019) : 14 000 visites
- Versailles Revival 1867-1937 (du 19 novembre 2019 au 15 mars 2020) : 97 153 visites au 31 décembre 2019

Lancés en 2016, les travaux de rénovation des réseaux techniques, de mise en sécurité et de traitement climatique partiel des Grands Appartements du Corps Central Sud ont été achevés et les espaces ré-ouverts au public en avril 2019. La réhabilitation de l'ancien château d'eau devrait, elle, s'achever en 2020.

Ces travaux se sont notamment accompagnés de la restauration des menuiseries de la cour de Marbre, des logements de la rue de l'Indépendance Américaine, également financés par les subventions du ministère de la Culture, ainsi que des restaurations du Salon de la Paix, du Cabinet d'Angle, de l'Orangerie de Châteauneuf et de la Chambre de la Reine, financées par mécénat.

Egalement financés par mécénat, les travaux de restauration du clos et du couvert de la Chapelle Royale, commencés en 2017, devraient se poursuivre jusqu'en 2021.

**Gouvernance et pilotage stratégique**

La présidente de l'établissement, Catherine Pégard, nommée le 31 août 2011, a été reconduite dans ses fonctions le 2 octobre 2016, puis le 4 septembre 2019.

Un contrat d'objectifs et de performance, couvrant la période 2018-2022, a été adopté lors du conseil d'administration du 27 juin 2019.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) a été approuvé par le conseil d'administration en avril 2011. Il est en cours de renouvellement dans le cadre de la démarche transversale pilotée par la direction de l'immobilier de l'Etat (DIE).

**FINANCEMENT DE L'ÉTAT**

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>17 987</b>	<b>13 529</b>	<b>15 000</b>	<b>11 000</b>	<b>15 000</b>	<b>11 000</b>
Subventions pour charges de service public	121	121				
Dotations en fonds propres	17 866	13 408	15 000	11 000	15 000	11 000
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>1 251</b>	<b>1 251</b>			<b>1 252</b>	<b>1 252</b>
Subventions pour charges de service public	902	902			902	902
Dotations en fonds propres	349	349			350	350
<b>P214 – Soutien de la politique de l'éducation nationale</b>					<b>30</b>	<b>30</b>
Subventions pour charges de service public					30	30
<b>P186 – Recherche culturelle et culture scientifique</b>					<b>10</b>	<b>10</b>
Transferts					10	10
<b>P147 – Politique de la ville</b>					<b>60</b>	<b>60</b>
Transferts					60	60
<b>Total</b>	<b>19 238</b>	<b>14 780</b>	<b>15 000</b>	<b>11 000</b>	<b>16 352</b>	<b>12 352</b>

L'exécution 2019 des crédits sur le programme 175 Patrimoines est conforme aux crédits votés en LFI 2019 et prend en compte le dégel de la réserve de précaution.

L'établissement a également bénéficié de subventions du programme 224, « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » à hauteur de :

- 902 k€ en AE = CP au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative ;
- 350 k€ en AE=CP pour le programme de rénovation des logements.

## COMPTE FINANCIER 2019

### Avertissement

Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Produits	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Personnel <i>dont charges de pensions civiles</i>	21 923	21 248	Subventions de l'État – subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)	902 902	912 912
Fonctionnement autre que les charges de personnel	57 111	61 447	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		1 808
Opérations d'ordre (incluses dans Fonctionnement et/ou Intervention) <i>dont dotations aux amortissements et provisions</i>	15 339 15 329	18 925 18 920	Autres produits <i>dont reprises aux amortissements et provisions</i>	81 427 1 729	89 139 749
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>	10	5	<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>  <i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	10 6 918	 9 603
<b>Total des charges</b>	<b>79 034</b>	<b>82 695</b>	<b>Total des produits</b>	<b>82 329</b>	<b>91 860</b>
Résultat : bénéfice	3 295	9 165	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	82 329	91 860	Total : équilibre du CR	82 329	91 860

\* Voté

## TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Ressources	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	9 977	17 737
Investissements	40 406	45 263	Financement de l'actif par l'État	11 000	11 350
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	5 450	8 883
			Autres ressources	10	
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		30
<b>Total des emplois</b>	<b>40 406</b>	<b>45 263</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>26 437</b>	<b>38 000</b>
Augmentation du fonds de roulement			Diminution du fonds de roulement	13 969	7 263

\* Voté

**Patrimoines**

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

Le résultat de l'année 2019 (9,2 M€) est supérieur aux prévisions initiales (+5,5 M€). Cela s'explique par la progression des produits (+9,5 M€) dont +7,7M€ de ressources propres sous l'effet principal de la billetterie, qui est supérieure à la progression des dépenses (+4 M€).

En conséquence, la capacité d'autofinancement (CAF) s'établit à 17,7 M€, en hausse de 7,4 M€ par rapport aux prévisions. Ainsi, le niveau des ressources d'investissement s'établit à 38 M€ sous l'effet de l'amélioration de la CAF mais aussi de la comptabilisation des mécénats en gestion. Les dépenses d'investissement sont de 45,3 M€. Elles progressent de 4,8 M€ par rapport aux prévisions.

Il en résulte un prélèvement sur le fonds de roulement de 7,3 M€, ce qui porte le niveau du fonds de roulement à 67,9 M€.

**AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES**

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2019		Compte financier 2019 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	21 923	21 923	21 339	21 339
Fonctionnement	37 378	41 672	44 006	40 666
Intervention	0	0	0	0
Investissement	32 045	40 405	45 868	44 650
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>91 346</b>	<b>104 000</b>	<b>111 214</b>	<b>106 655</b>
Dépenses de pensions civiles globales	0	0	0	0

\* Voté

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>70 672</b>	<b>76 509</b>
Subvention pour charges de service public	902	902
Autres financements de l'État	0	0
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	69 770	75 607
<b>Recettes fléchées</b>	<b>25 771</b>	<b>29 490</b>
Financements de l'État fléchés	11 000	11 394
Autres financements publics fléchés	0	542
Recettes propres fléchées	14 771	17 554
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>96 443</b>	<b>105 999</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C – B)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B – C)</b>	<b>7 557</b>	<b>656</b>

\* Voté

**DÉPENSES PAR DESTINATION**

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Connaissance du	2 502	6 980	6 837	0	0	195	170	9 677	9 509

(en milliers d'euros)

Destination <i>Budget initial Compte financier *</i>	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
patrimoine et diffusion culturelle	2 584	8 609	8 406	0	0	203	232	11 396	11 222	
Fonctions de soutien	6 860 7 183	5 734 6 661	7 334 7 066	0 0	0 0	2 245 1 163	1 845 1 108	14 839 15 007	16 039 15 357	
Patrimoines	3 908 4 047	17 922 20 817	18 106 15 980	0 0	0 0	29 329 44 334	38 039 43 101	51 159 69 198	60 053 63 128	
Publics	8 653 7 524	6 742 7 919	9 395 9 215	0 0	0 0	276 168	351 209	15 671 15 611	18 399 16 948	
<b>Total</b>	<b>21 923 21 338</b>	<b>37 378 44 006</b>	<b>41 672 40 667</b>	<b>0 0</b>	<b>0 0</b>	<b>32 045 45 868</b>	<b>40 405 44 650</b>	<b>91 346 111 212</b>	<b>104 000 106 655</b>	

\* Voté

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>7 557</b>	<b>656</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	83
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	1 800	1 219
Autres décaissements non budgétaires	0	1 684
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>9 357</b>	<b>3 643</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des besoins</b>	<b>9 357</b>	<b>3 643</b>

\* Voté

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	150
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	1 800	2 014
Autres encaissements non budgétaires	0	1 088
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>1 800</b>	<b>3 252</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>7 557</b>	<b>391</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	7 557	391
<b>Total des financements</b>	<b>9 357</b>	<b>3 643</b>

\* Voté

Le solde budgétaire de l'établissement est nettement supérieur aux prévisions, passant d'un déficit de 7,6 M€ au budget initial à un déficit de 0,7 M€ en fin d'exercice. Cette évolution résulte d'une augmentation des recettes (+9,5 M€, soit +10%) portée par la hausse des recettes propres (+8,6 M€) plus importante que la hausse des dépenses (+2,6 M€, soit +3%). Les financements de l'Etat et d'autres institutions publiques progressent (+0,9 M€) notamment pour

**Patrimoines**

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

concourir à la rénovation des logements de fonction, pour soutenir la mise en sécurité du domaine ainsi que pour des opérations de traduction des outils de communication. Elles complètent la hausse des ressources propres (+8,6 M€), dont +3,2 M€ au titre du mécénat et +5,2 M€ au titre de la billetterie.

La hausse des dépenses (+2,6 M€) réside dans la hausse des dépenses d'investissement (+4,2 M€), notamment l'acquisition d'œuvres d'art, non totalement compensée par la diminution des dépenses de fonctionnement (-1 M€) et de celles de personnel (-0,6 M€).

Entre les prévisions du budget initial et l'exécution des dépenses 2019 (+19,8 M€ en AE, soit +22%, et +2,6 M€ en CP, soit +3%) les principales évolutions sont les suivantes :

- une hausse des dépenses dédiées aux patrimoines (+3,1 M€, soit +5% en CP) portée par la progression des investissements (+5,1 M€, soit +13%) et notamment par la réalisation d'importantes acquisitions d'œuvres d'art ;
- une progression des dépenses ayant trait à la connaissance du patrimoine et la diffusion culturelle (+1,7 M€, soit +18% en CP) portée par l'augmentation des dépenses de fonctionnement (+1,6 M€, soit +23%) ;
- qui ne sont pas entièrement compensées par :
  - la diminution des dépenses dévolues aux publics (-1,4 M€, soit -8% en CP). Celle-ci est liée à de moindres dépenses de personnel (-1,1 M€) s'expliquant en partie par le décalage de recrutements de personnel contractuel et du non-recours à une provision destinée à couvrir d'éventuelles indemnités de licenciement ;
  - la diminution des fonctions support (-0,7 M€, soit -4% en CP), liées à la diminution des dépenses d'investissement (-0,7 M€).

La répartition des dépenses est la suivante : 59% sont dédiées aux patrimoines, 16% sont dévolues aux publics, 14% concernent les fonctions supports et 11% contribuent au développement de la connaissance du patrimoine et de la diffusion culturelle.

Fin 2019, la trésorerie est prélevée de 391 k€. Elle s'établit ainsi à 60,8 M€.

**CONSOLIDATION DES EMPLOIS**

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>395</b>	<b>395</b>	<b>403</b>
– sous plafond	336	337	338
– hors plafond	59	58	65
<i>dont contrats aidés</i>	23		
<i>dont apprentis</i>	18		22
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>613</b>	<b>574</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		613	574
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2018.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019.

Le plafond d'emplois rémunérés par l'opérateur a été exécuté à 100%. L'écart constaté entre prévisions et exécution sur les emplois hors-plafond représente 7 ETPT.

L'écart entre la prévision des emplois rémunérés par l'Etat et la réalisation 2019 (-39 ETPT) s'explique par le décalage de recrutements, toutes catégories confondues. Le transfert de gestion des personnels rémunérés par l'Etat en 2020, devrait contribuer à réduire cette vacance.

## ETABLISSEMENT PUBLIC DU CHÂTEAU DE FONTAINEBLEAU

### Principaux faits structurants de l'année 2019

Avec près de 539 592 visites en 2019 (+4,6%), le château de Fontainebleau bat un nouveau record de fréquentation. La tendance observée en 2019 est liée à l'essor des visiteurs étrangers, qui forment désormais 29% de la fréquentation du château, contre 25% en 2018. Parmi les nationalités les plus représentées figurent les Chinois (20%), loin devant les Russes (8%), les Italiens (7%), exæquo avec les Britanniques et les Américains. Les Français, quant à eux, forment 71% de la fréquentation contre 75% en 2018. Ce résultat est dû au développement des efforts de prospection du château, conjugué à une conjoncture touristique favorable pour la région Île-de-France.

Même si des ajustements ont été nécessaires, les grandes orientations du budget initial ont été globalement respectées :

- anticiper au mieux les conséquences des chantiers du schéma directeur, en particulier sur les conditions de travail des agents du château. Il s'agit ici d'appréhender au plus juste l'opération de redéploiement des services dans l'aile des Ministres et le déplacement des postes de sécurité dont les conséquences sur la vie quotidienne des services seront lourdes ;
- créer une nouvelle dynamique d'accueil des publics : ce chantier qui est au cœur de la réorganisation des services mise en place en 2018, connaît des avancées significatives en 2019 avec la mise en œuvre de chantiers communs au schéma directeur tels que l'amélioration des conditions de la surveillance, de l'entretien et l'avancement du déploiement d'une nouvelle signalétique. Parallèlement, il ne peut y avoir d'amélioration de l'accueil sans la modernisation de la téléphonie et d'accès à la wifi, chantiers structurants qui ont été entamés ;
- maintenir une programmation culturelle ambitieuse : en 2019, les principaux rendez-vous ont été la fin de l'exposition Louis-Philippe puis l'ouverture de celle consacrée à la Maison de l'Empereur, la réouverture du théâtre Impérial, les manifestations d'histoire vivante (reconstitutions historiques au printemps, visites théâtralisées en été) et la deuxième édition du festival Musique au château avec les Ecoles d'art américaines ;
- étendre l'éducation artistique et culturelle aux publics du champ social, avec la déclinaison de la stratégie éducative adoptée en Conseil d'administration, en liaison étroite avec les politiques publiques en la matière ;
- poursuivre le programme de conservation préventive, le programme raisonné de rénovation des bâtiments et le plan de gestion des jardins conformément aux objectifs du COP.

Tout en réalisant ses engagements, l'Etablissement a réussi à absorber les imprévus de l'année, tels que les surcoûts liés au renouvellement des marchés de maintenance des installations techniques et à la consommation de fluides.

### Gouvernance et pilotage stratégique

Le président de l'établissement, Monsieur Jean-François Hébert, a été reconduit dans ses fonctions le 26 octobre 2017 pour un troisième mandat. Il dispose d'une lettre de mission datée du 3 mai 2018.

L'établissement est doté d'un contrat d'objectifs et de performance couvrant la période 2017-2019, présenté au conseil d'administration du 7 mars 2017 et prolongé durant l'année 2020 par avenant soumis au conseil d'administration du 3 mars 2020.

L'établissement présente annuellement un plan d'action achats et un bilan achats en conseil d'administration.

Par ailleurs, l'EPCF dispose pour son pilotage :

**Patrimoines**

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

- du projet scientifique et culturel approuvé par le conseil des musées nationaux puis par le conseil d'administration du 25 juin 2013 ;
- du schéma directeur de rénovation approuvé par la commission ministérielle des projets immobiliers le 13 mars 2014 ;
- d'un schéma pluriannuel de stratégie immobilière présenté en conseil d'administration du 3 mars 2020.

A cela s'ajoute notamment une stratégie commerciale présentée au conseil d'administration de décembre 2018 et un plan de gestion des jardins.

**FINANCEMENT DE L'ÉTAT**

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>14 760</b>	<b>13 790</b>	<b>14 696</b>	<b>13 696</b>	<b>14 410</b>	<b>13 440</b>
Subventions pour charges de service public	2 994	2 994	2 694	2 694	2 494	2 494
Dotations en fonds propres	11 766	10 796	12 002	11 002	11 916	10 946
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>143</b>	<b>118</b>			<b>66</b>	<b>91</b>
Subventions pour charges de service public	29	29			14	14
Dotations en fonds propres	60	60			47	47
Transferts	54	29			5	30
<b>P147 – Politique de la ville</b>					<b>45</b>	<b>45</b>
Transferts					45	45
<b>Total</b>	<b>14 903</b>	<b>13 908</b>	<b>14 696</b>	<b>13 696</b>	<b>14 521</b>	<b>13 576</b>

L'écart entre les crédits votés en LFI 2019 et l'exécution 2019 sur le programme 175 Patrimoines s'explique en fonctionnement par l'application de la mise en réserve de précaution (-200 k€ en AE=CP).

En investissement, l'écart s'explique par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-302 k€ en AE = CP) ;
- le versement d'une subvention complémentaire permis par l'application d'un moindre gel (65 k€ en AE et 95 k€ en CP) ;
- le versement d'une subvention exceptionnelle pour l'acquisition d'une œuvre « le cabaret Egyptien » à partir du fonds du patrimoine (150 k€ en AE=CP).

L'établissement a également bénéficié de subventions du programme 224, « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » à hauteur de 47 k€ en AE=CP pour le programme de rénovation des logements, de 5 k€ en AE=CP pour soutenir l'opération d'éducation artistique et culturelle « C'est mon patrimoine », de 25 k€ en CP pour la poursuite du projet de base de données des œuvres et de 14 k€ pour compenser la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative.

## COMPTE FINANCIER 2019

### Avertissement

Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Produits	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Personnel <i>dont charges de pensions civiles</i>	605	509 47	Subventions de l'État <i>– subventions pour charges de service public</i> <i>– crédits d'intervention( transfert)</i>	2 546 2 546	2 588 2 588
Fonctionnement autre que les charges de personnel	7 451	7 514	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	174	148
Opérations d'ordre (incluses dans Fonctionnement et/ou Intervention) <i>dont dotations aux amortissements et provisions</i> <i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>	800 800	791 791	Autres produits <i>dont reprises aux amortissements et provisions</i> <i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i> <i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	4 884 710	5 209 699
<b>Total des charges</b>	<b>8 056</b>	<b>8 023</b>	<b>Total des produits</b>	<b>7 604</b>	<b>7 944</b>
Résultat : bénéfice			Résultat : perte	452	79
Total : équilibre du CR	8 056	8 023	Total : équilibre du CR	8 056	8 023

\* Voté

## TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Ressources	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Insuffisance d'autofinancement	362		Capacité d'autofinancement		14
Investissements	20 890	13 411	Financement de l'actif par l'État	10 796	10 839
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	477	37
			Autres ressources	2 701	1 519
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>21 252</b>	<b>13 411</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>13 974</b>	<b>12 409</b>
Augmentation du fonds de roulement			Diminution du fonds de roulement	7 278	1 002

\* Voté

Le résultat de l'année 2019 (-79 k€) est supérieur aux prévisions initiales. Cette amélioration résulte d'une légère baisse des charges (-34 k€) et d'une hausse des produits (+340 k€, soit +4 %) dont notamment une augmentation des ressources propres de 325 k€. En conséquence, il est dégagé une CAF (14 k€) alors qu'il était initialement prévu une IAF de 363 k€.

En investissement, malgré la CAF dégagée, les ressources diminuent (-1,6 M€) pour atteindre 12,4 M€ du fait d'une baisse des autres ressources (-1,2 M€) et des financements de l'actif par des tiers autres que l'Etat (-0,4 M€). Le niveau des investissements (13,4 M€) diminue de 7,8 M€ par rapport au BI 2019 pour prendre en compte le besoin réel de décaissement consécutif au retard pris sur certaines opérations du schéma directeur. Celles-ci ont été reprogrammées en 2020.

Il en résulte un prélèvement sur le fonds de roulement de 1 M€, ce qui porte le niveau du fonds de roulement à 13,6 M€.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2019		Compte financier 2019 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	606	606	509	509
Fonctionnement	6 114	6 652	6 211	6 661
Intervention	0	0	0	0
Investissement	15 652	20 889	9 804	13 747
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>22 372</b>	<b>28 147</b>	<b>16 524</b>	<b>20 917</b>
Dépenses de pensions civiles globales	75	75	47	47

\* Voté

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>16 930</b>	<b>7 827</b>
Subvention pour charges de service public	2 494	2 164
Autres financements de l'État	10 796	1 472
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	3 640	4 191
<b>Recettes fléchées</b>	<b>3 938</b>	<b>12 175</b>
Financements de l'État fléchés	227	9 940
Autres financements publics fléchés	626	185
Recettes propres fléchées	3 085	2 050
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>20 868</b>	<b>20 003</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C – B)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B – C)</b>	<b>7 279</b>	<b>915</b>

\* Voté

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Bâtiments	0 0	1 828 1 908	1 828 1 830	0 0	0 0	13 568 7 888	18 317 12 226	15 396 9 796	20 145 14 056
Collections / activités scientifiques et de recherche	0 0	432 493	444 480	0 0	0 0	1 472 1 489	1 689 1 318	1 904 1 982	2 133 1 798
Fonction support	606 509	1 312 1 200	1 342 1 154	0 0	0 0	357 190	487 101	2 275 1 899	2 435 1 764
Programmation / Production culturelle	0 0	1 283 1 141	1 783 1 696	0 0	0 0	0 0	0 0	1 283 1 141	1 783 1 696
Publics	0 0	1 259 1 468	1 255 1 501	0 0	0 0	255 237	396 102	1 514 1 705	1 651 1 603

(en milliers d'euros)

Destination <i>Budget initial Compte financier *</i>	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
<b>Total</b>	<b>606</b> <b>509</b>	<b>6 114</b> <b>6 210</b>	<b>6 652</b> <b>6 661</b>	<b>0</b> <b>0</b>	<b>0</b> <b>0</b>	<b>15 652</b> <b>9 804</b>	<b>20 889</b> <b>13 747</b>	<b>22 372</b> <b>16 523</b>	<b>28 147</b> <b>20 917</b>

\* Voté

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>7 279</b>	<b>915</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	431
Autres décaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>7 279</b>	<b>1 346</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des besoins</b>	<b>7 279</b>	<b>1 346</b>

\* Voté

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	3
Autres encaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>0</b>	<b>3</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>7 279</b>	<b>1 343</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	7 000	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	279	1 343
<b>Total des financements</b>	<b>7 279</b>	<b>1 346</b>

\* Voté

Tout en restant négatif (-0,9 M€), le solde budgétaire de l'année 2019 est nettement supérieur aux prévisions initiales (-7,3 M€). Cette amélioration résulte d'une importante diminution des dépenses (-7,2 M€, soit -26%) dont -7,1 M€ sur les dépenses d'investissement.

Cette diminution des dépenses permet de compenser la baisse des recettes (-0,9 M€, soit -4%) principalement liée à une diminution des recettes propres fléchées (-1 M€, soit -34%) liée à une baisse de recettes de mécénat compte tenu de plusieurs décalages dans la perception de legs et mécénats (-0,9 M€) ainsi qu'à une diminution des autres financements publics fléchés (-0,4 M€, soit -70%). Les recettes propres globales sont néanmoins en progression (+0,5 M€, soit +15%) du fait d'une hausse des recettes de billetterie (+0,4 M€).

La subvention du ministère au titre du schéma directeur (9,3 M€) a été imputée sur la ligne « financements de l'Etat fléchés ».

En ce qui concerne la ventilation des dépenses par destination, les principales évolutions constatées entre le BI 2019 et le CF 2019 (-5,8 M€, soit -26% en AE et -7,2 M€, soit -26% en CP) sont les suivantes :

- une forte diminution des dépenses prévues pour les bâtiments et domaines (-30 %, soit -6,1 M€) uniquement liée à la diminution de l'enveloppe d'investissement puisque, à la suite du retard pris sur l'engagement de la phase 2 du schéma directeur, certaines dépenses ont été reportés sur 2020 ;
- une diminution des dépenses de fonctions support (-28%, soit -0,7 M€ en CP), en personnel (-0,1 M€), en fonctionnement (-0,2 M€) et en investissement (-0,4 M€) ;
- une diminution des dépenses dédiées aux collections et aux activités scientifiques (-16%, soit 0,3 M€)
- une diminution des dépenses dévolues à la programmation et la production culturelle (-5%) et aux publics (-3%), dans une moindre mesure.

Les dépenses de bâtiments et domaines représentent 67% des dépenses tandis que les dépenses relatives aux collections représentent 9% des dépenses. Les dépenses dédiées à la programmation culturelle, aux publics et aux fonctions support représentent chacune 8% des dépenses totales.

Fin 2019, la trésorerie est prélevée de 1,3 M€. Elle s'établit ainsi à 13 M€.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>6</b>	<b>12</b>	<b>5</b>
– sous plafond	6	6	5
– hors plafond		6	
<i>dont contrats aidés</i>		5	
<i>dont apprentis</i>			
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>136</b>	<b>139</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		136	139
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2018.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019.

Le plafond des emplois rémunérés par l'opérateur est respecté.

En 2019, le plafond des emplois rémunérés par l'Etat en fonction dans l'opérateur a été relevé de 4 ETP afin d'accompagner la mise en place du schéma directeur de l'établissement.

## Principaux faits structurants de l'année 2019

L'année 2019 est marquée par une augmentation générale de l'activité de l'INRAP, dans les domaines concurrentiel et surtout non-concurrentiel. L'activité de diagnostics a ainsi nettement progressé pour atteindre un niveau jamais atteint

depuis près de 10 ans (près de 75 800 jours-homme, soit +7 % par rapport à 2018). Cette évolution est liée au fort dynamisme conjoncturel du secteur de la construction. L'activité de fouilles, en revanche, demeure stable par rapport à 2018.

L'Inrap a également développé ou conforté de nouvelles activités, notamment à travers la participation à la gestion des vestiges et de la documentation scientifiques pour le compte de l'Etat au sein des Centres de conservation et d'études (CCE) ou encore suite à la modification du cadre de mise en œuvre des opérations préventives sous-marines intervenue en 2018 (décret n°2018-537 du 28 juin 2018).

En parallèle, la publication, le 13 mai 2019, par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres) d'un rapport d'évaluation de l'Inrap, à l'issue d'une démarche d'évaluation engagée par l'établissement, a constitué une étape importante du renforcement de l'Institut, désormais identifié en tant qu'établissement de recherche, et contribuant à son rayonnement au sein de la communauté scientifique.

L'Inrap a, enfin, poursuivi ses actions de diffusion culturelle et de valorisation de l'archéologie auprès du grand public, en particulier à travers le pilotage, pour le compte du ministère de la Culture, de la 10<sup>e</sup> édition des Journées nationales de l'archéologie (14-16 juin 2019), qui ont connu un vif succès, rassemblant près de 220.000 personnes (+ 10 % par rapport à 2018) dans plus de 500 communes en France métropolitaine et en Outremer. Pour cette édition, sous l'impulsion de l'Inrap, les Journées nationales de l'archéologie se sont ouvertes pour la première fois à l'Europe avec 18 pays participants et des rendez-vous dans près de 470 lieux (dont quatorze sites du Patrimoine mondial de l'UNESCO) qui ont attiré 110 000 personnes.

L'Inrap a, par ailleurs, développé des parcours d'éducation artistique et culturelle qui ont touché 66 classes en 2019 (1 658 élèves).

Sur le plan économique, l'exécution du budget 2019 de l'établissement confirme les effets de la stratégie de redressement initiée dès 2016 :

- stabilisation du volume de fouilles ;
- augmentation du ratio moyen de recettes par jour-homme de plus de 18 % en trois ans, soit une progression linéaire de 6 % par an depuis 2016 ;
- sous le double effet volume et prix, progression du chiffre d'affaires de près de 25 % entre 2016 et 2019.

L'augmentation du chiffre d'affaires alliée à la poursuite de la politique de maîtrise des charges a permis de maintenir un résultat comptable positif de 2,85 M€.

### **Gouvernance et pilotage stratégique**

Nommé par décret du 24 juin 2014, le président de l'Inrap, qui dispose de compétences exécutives, a été reconduit dans ses fonctions par décret en date du 27 décembre 2017. Il dispose d'une lettre de mission signée par les ministres de tutelle de l'établissement (Culture ; Enseignement supérieur, recherche et innovation).

Le mandat du directeur général délégué de l'Inrap a été renouvelé pour une période de trois ans, sur proposition du président de l'établissement et par arrêté interministériel du 30 août 2019.

L'établissement a travaillé en lien avec ses tutelles au renouvellement de son contrat de performance pour la période 2019-2022. Le nouveau contrat de performance a été approuvé par le conseil d'administration du 23 novembre 2018.

L'établissement est doté d'un plan d'action achat pour l'année 2019 et a présenté une programmation quadriennale pour la période 2020-2023.

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière 2019-2023 a été approuvé par le conseil d'administration de mars 2019 après l'avoir été par les préfets de Région et la direction de l'immobilier de l'État.

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>110 422</b>	<b>110 419</b>	<b>81 100</b>	<b>81 100</b>	<b>105 910</b>	<b>105 910</b>
Subventions pour charges de service public	79 315	79 315	79 500	79 500	81 771	81 771
Dotations en fonds propres	1 472	1 472	1 600	1 600	1 472	1 472
Transferts	29 635	29 632			22 667	22 667
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>170</b>	<b>170</b>			<b>83</b>	<b>83</b>
Subventions pour charges de service public	170	170				
Transferts					83	83
<b>P214 – Soutien de la politique de l'éducation nationale</b>					<b>70</b>	<b>70</b>
Subventions pour charges de service public					70	70
<b>P123 – Conditions de vie outre-mer</b>						
Transferts						
<b>P186 – Recherche culturelle et culture scientifique</b>	<b>350</b>	<b>350</b>	<b>489</b>	<b>489</b>	<b>350</b>	<b>350</b>
Subventions pour charges de service public	350	350	489	489	350	350
<b>Total</b>	<b>110 942</b>	<b>110 939</b>	<b>81 589</b>	<b>81 589</b>	<b>106 412</b>	<b>106 412</b>

L'écart entre les crédits votés en LFI 2019 et l'exécution 2019 sur le programme 175 « Patrimoines » s'explique en fonctionnement par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-229 k€ en AE=CP) ;
- le versement d'une subvention complémentaire au titre du financement du diagnostic sous-marin du projet de ferme éolienne au large de Belle-Île et de l'île de Groix (1,3 M€ en AE=CP) ;
- un complément de financement au titre de la poursuite des expérimentations de la gestion des vestiges et de la documentation archéologiques (0,5 M€ en AE=CP) ;
- une subvention complémentaire pour financer les surcoûts induits par la mise en œuvre des opérations de diagnostic (0,7 M€ en AE=CP).

En investissement, l'écart s'explique par l'application de la mise en réserve de précaution (- 128 k€ en AE=CP).

L'établissement a également bénéficié de transferts d'un montant total de 22,7 M€ dont 22,6 M€ (en AE = CP) au titre du financement du fonds national pour l'archéologie préventive.

Sur le programme 186 « Recherche culturelle et culture scientifique », les activités de recherche ont été subventionnées à hauteur de 350 k€ au lieu de 489 k€.

L'établissement a également bénéficié d'un transfert du programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » à hauteur de 83 k€ en AE=CP, dont 80 k€ pour la mise en œuvre d'actions d'éducation artistique et culturelle (résidence d'archéologues en collèges et conception d'activités numériques sur l'archéologie).

## COMPTE FINANCIER 2019

### Avertissement

Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Produits	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Personnel <i>dont charges de pensions civiles</i>	94 791	90 853 298	Subventions de l'État <i>– subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)</i>	79 752 79 752	82 224 82 224
Fonctionnement autre que les charges de personnel	62 237	63 330	Fiscalité affectée		423
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	132	234
Opérations d'ordre (incluses dans Fonctionnement et/ou Intervention) <i>dont dotations aux amortissements et provisions dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>	2 200 2 200	9 589 9 589	Autres produits <i>dont reprises aux amortissements et provisions dont produits de cession d'éléments d'actif dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	66 780	74 148 5 212
<b>Total des charges</b>	<b>157 028</b>	<b>154 183</b>	<b>Total des produits</b>	<b>146 664</b>	<b>157 029</b>
Résultat : bénéfice		2 846	Résultat : perte	10 364	
Total : équilibre du CR	157 028	157 029	Total : équilibre du CR	157 028	157 029

\* Voté

## TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Ressources	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Insuffisance d'autofinancement	8 164		Capacité d'autofinancement		7 223
Investissements	2 113	2 229	Financement de l'actif par l'État	1 472	1 472
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		
			Autres ressources	92	96
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>10 277</b>	<b>2 229</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>1 564</b>	<b>8 791</b>
Augmentation du fonds de roulement		6 562	Diminution du fonds de roulement	8 713	

\* Voté

Depuis la LFI 2016, la redevance d'archéologie préventive (RAP) n'est plus affectée à l'Inrap dont le financement est désormais budgétisé. L'établissement a ainsi reçu une subvention de fonctionnement de l'Etat (82,2 M€) pour financer la réalisation des activités non concurrentielles, notamment les diagnostics ainsi que les charges de structure découlant des missions de service public assignées à l'établissement par la loi.

Le résultat de l'année 2019 s'élève à 2,8 M€, en progression de 13,3 M€ par rapport aux prévisions initiales. Cette évolution est principalement portée par les produits : +10,4 M€, dont 7,4 M€ au titre des ressources propres (liées notamment à l'activité de fouilles) ; 2,5 M€ au titre d'un abondement de la subvention pour charge de service public ; et 0,4 M€ au titre de la fiscalité affectée (décalages d'encaissement de la RAP). L'évolution tient également à la diminution des charges (-2,8 M€) et principalement à la baisse des charges de personnel (-3,9 M€) qui compense une hausse des charges de fonctionnement (+1,1 M€) liée à l'augmentation de l'activité. Le résultat intègre la reprise de

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

provision relative au crédit d'impôt recherche (CIR) 2015 pour 3,4 M€, l'impact du CIR 2018, à hauteur de 12 M€, ainsi qu'une dotation aux provisions CIR 2018 de 3,7 M€.

La capacité d'autofinancement s'élève à 7,2 M€. L'exercice génère un apport au fonds de roulement de 6,6 M€. Le niveau du fonds de roulement s'établit à 90,7 M€.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2019		Compte financier 2019 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	102 400	102 400	97 256	97 256
Fonctionnement	69 971	64 703	82 820	60 548
Intervention	0	0	0	0
Investissement	2 058	2 113	2 088	1 910
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>174 429</b>	<b>169 216</b>	<b>182 164</b>	<b>159 714</b>
Dépenses de pensions civiles globales	0	0	298	298

\* Voté

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>149 597</b>	<b>155 595</b>
Subvention pour charges de service public	79 752	82 191
Autres financements de l'État	1 472	1 616
Fiscalité affectée	0	425
Autres financements publics	1 501	1 376
Recettes propres	66 872	69 987
<b>Recettes fléchées</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Financements de l'État fléchés	0	0
Autres financements publics fléchés	0	0
Recettes propres fléchées	0	0
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>149 597</b>	<b>155 595</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C – B)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B – C)</b>	<b>19 619</b>	<b>4 119</b>

\* Voté

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Fonctions support	39 531 36 610	33 910 46 731	29 882 27 686	0 0	0 0	2 001 2 088	2 056 1 910	75 442 85 429	71 469 66 206
Intervention d'archéologie préventive	53 584 51 435	34 207 35 125	32 967 32 001	0 0	0 0	0 0	0 0	87 791 86 560	86 551 83 436
Recherche et activités scientifiques	8 110 8 064	1 482 646	1 482 589	0 0	0 0	57 0	57 0	9 649 8 710	9 649 8 653
Valorisation et diffusion culturelle	1 175 1 147	372 318	372 272	0 0	0 0	0 0	0 0	1 547 1 465	1 547 1 419
<b>Total</b>	<b>102 400</b>	<b>69 971</b>	<b>64 703</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 058</b>	<b>2 113</b>	<b>174 429</b>	<b>169 216</b>

(en milliers d'euros)

Destination <i>Budget initial Compte financier *</i>	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	97 256		82 820	60 548	0	0	2 088	1 910	182 164	159 714

\* Voté

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>19 619</b>	<b>4 119</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	13 166	13 210
Autres décaissements non budgétaires	0	555
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>32 785</b>	<b>17 884</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>5 620</b>	<b>7 898</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	5 620	7 898
<b>Total des besoins</b>	<b>38 405</b>	<b>25 782</b>

\* Voté

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	13 166	13 446
Autres encaissements non budgétaires	25 239	12 336
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>38 405</b>	<b>25 782</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des financements</b>	<b>38 405</b>	<b>25 782</b>

\* Voté

Le solde budgétaire affiche un déficit de 4,1 M€, soit une amélioration de 15,5 M€ par rapport au BI 2019. Elle résulte de l'effet conjugué de la diminution des dépenses (-9,5 M€, soit -6 %) et de la hausse des recettes (+6 M€, soit +4 %).

La hausse des recettes résulte principalement de la progression des ressources propres (+3,1 M€, soit +5 %) dont +2,5 M€ au titre de l'activité de fouilles et +0,5 M€ de recettes diverses ; d'un abondement de la subvention pour charge de service public (+2,4 M€, soit +3 %) dont +1,3 M€ au titre du financement du diagnostic sous-marin pour le projet de ferme éolienne au large de Belle-Île et de l'île de Groix, +0,5 M€ au titre de la poursuite des expérimentations de la gestion des vestiges et de la documentation archéologique et +0,7 M€ au titre des surcoûts induits par la mise en œuvre des opérations de diagnostic ; et, dans une moindre mesure, de l'augmentation des recettes fiscales de la redevance d'archéologie préventive (+0,4 M€).

La diminution des dépenses procède d'une part de la sous-consommation de l'enveloppe de dépenses de personnel (-5,1 M€ soit -5 %) et d'autre part de la baisse des dépenses de fonctionnement (-4,2 M€, soit -6 %). Les dépenses d'investissement diminuent de 0,2 M€ (-10 %).

L'exécution au titre de 2019 est supérieure de 7,3 M€ en AE (soit +4 %) et inférieure de 9,5 M€ en CP (soit -6 %) à la prévision initiale. Les principales évolutions sont les suivantes :

- une diminution des dépenses de fonctions supports (-5,3 M€ de CP) dont 2,9 M€ de dépenses de personnel et 2,2 M€ de dépenses de fonctionnement. Cette diminution réside dans une sous-consommation des crédits prévus pour le règlement des litiges, de ceux prévus pour l'informatique et du décalage dans la réalisation de plusieurs projets (travaux de sortie des sites de La Courneuve, Pantin et Cayenne, et renouvellement du marché mobilier de bureaux) ;
- une baisse des dépenses dévolues aux interventions d'archéologie préventive (-3,1 M€ de CP) dont 2,2 M€ pour les dépenses de diagnostic et 0,9 M€ pour les dépenses relatives aux fouilles. La sous-consommation de ces crédits concerne principalement les dépenses de personnel (-2,1 M€).
- une sous-consommation des dépenses dédiées à la recherche et aux activités scientifiques (-1 M€) dont 0,9 M€ en fonctionnement du fait de frais de déplacement moindres ;
- une baisse des dépenses relatives à la valorisation et à la diffusion culturelle (-0,1 M€) ;
- une hausse des AE, liée à la modification du mode d'engagement des baux.

La répartition des dépenses est la suivante : 41,5 % dédiées aux fonctions supports ; 52 % dédiées aux opérations préventives (30 % pour les fouilles et 22 % pour les diagnostics) ; 5,5 % liées à la recherche et aux activités scientifiques ; et 1 % vouées à la valorisation et à la diffusion culturelles.

Le niveau de trésorerie à fin 2019 s'élève à 22 M€, soit une variation de trésorerie de +13,1 M€ par rapport aux prévisions du BI. La trésorerie intègre les encaissements en 2019 du CIR 2015 (11,1 M€).

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>1 924</b>	<b>2 057</b>	<b>1 944</b>
– sous plafond	1 917	2 050	1 937
– hors plafond	7	7	7
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>	6		7
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>			
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2018.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019.

Le taux de consommation global du plafond des emplois rémunérés par l'opérateur est de 94,5%.

## MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

### Principaux faits structurants de l'année 2019

La fréquentation cumulée du musée des Arts décoratifs et du musée Nissim de Camondo se chiffre à 341 508 visiteurs en 2019, ce qui représente une progression de +1,9% par rapport à 2018, malgré une baisse des visiteurs au musée Nissim de Camondo, fortement impacté par les grèves ayant touché les transports publics en décembre.

Au cours de cette année, l'établissement a notamment présenté les expositions *Les Drôles de petites bêtes d'Antoon Krings* mettant à l'honneur l'auteur-illustrateur de la littérature jeunesse contemporaine, *Moderne Maharajah. Un mécène des années 1930* autour de la figure du Maharajah d'Indore, *Affiches cubaines. Révolution et cinéma* revenant ainsi 60 ans après la révolution cubaine sur l'âge d'or de l'affiche cubaine des années 1960-1970 et *Marche et démarche. Une histoire de la chaussure* explorant le rapport entre le corps et la mode.

L'établissement a continué de mettre en œuvre sa politique d'investissement en 2019. Les études sur site du musée Nissim de Camondo ont été poursuivies dans la perspective de travaux de réaménagement des espaces (hors espaces muséographiques). Au musée des Arts Décoratifs, l'établissement a procédé à la rénovation de l'espace consacré à la mode.

Le musée des Arts Décoratifs a fait l'objet d'un contrôle de la Cour des comptes portant sur les exercices de 2006 à 2018 et ayant donné lieu à un relevé d'observations définitives remis le 27 novembre 2019.

### Gouvernance et pilotage stratégique

La directrice du musée des Arts Décoratifs, Sylvie Corréard, a été nommée le 7 janvier 2019.

L'établissement a poursuivi, en 2019, l'élaboration d'un nouveau schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI).

L'établissement ne dispose pas de contrat d'objectifs et de performance.

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>16 161</b>	<b>16 161</b>	<b>16 325</b>	<b>16 325</b>	<b>16 051</b>	<b>16 051</b>
Subventions pour charges de service public	14 763	14 763	15 170	15 170	14 653	14 653
Dotations en fonds propres	1 398	1 398	1 155	1 155	1 398	1 398
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>216</b>	<b>216</b>			<b>216</b>	<b>216</b>
Subventions pour charges de service public	216	216			216	216
<b>Total</b>	<b>16 377</b>	<b>16 377</b>	<b>16 325</b>	<b>16 325</b>	<b>16 267</b>	<b>16 267</b>

L'écart entre les crédits votés en LFI 2019 et l'exécution 2019 sur le programme 175 « Patrimoines » s'explique en fonctionnement par l'application de la mise en réserve de précaution (-517 k€ en AE=CP).

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

En investissement, l'écart s'explique par le versement complémentaire en gestion d'une subvention de 243 k€ compte tenu de la diminution de la réserve de précaution.

L'établissement a également bénéficié d'une subvention du programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » à hauteur de 216 k€ (en AE=CP) en compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative.

## COMPTE FINANCIER 2019

### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Produits	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Personnel <i>dont charges de pensions civiles</i>	19 167		Subventions de l'État – subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)	14 869 14 869	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	17 451		Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	754	
Opérations d'ordre (incluses dans Fonctionnement et/ou Intervention) <i>dont dotations aux amortissements et provisions</i> <i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>	5 876 5 876		Autres produits  <i>dont reprises aux amortissements et provisions</i> <i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>  <i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	20 003 5 729	
<b>Total des charges</b>	<b>36 618</b>		<b>Total des produits</b>	<b>35 626</b>	
Résultat : bénéfice			Résultat : perte	992	
Total : équilibre du CR	36 618		Total : équilibre du CR	36 618	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Ressources	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Insuffisance d'autofinancement	845		Capacité d'autofinancement		
Investissements	5 718		Financement de l'actif par l'État	1 398	
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	3 651	
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>6 563</b>		<b>Total des ressources</b>	<b>5 049</b>	
Augmentation du fonds de roulement			Diminution du fonds de roulement	1 514	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>274</b>	<b>307</b>	<b>283</b>
– sous plafond	242	265	247
– hors plafond	32	42	36
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>	5		4
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>			
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2018.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019.

L'écart observé entre le plafond d'emplois notifié et l'exécution 2019 (-18 ETPT) s'explique principalement par des postes de sécurité temporairement gelés du fait de la fermeture des galeries Art Nouveau suite à un départ de feu fin 2018 (-3 ETPT), au moindre besoin en postes de sécurité du fait d'une amélioration de l'organisation du planning (-6 ETPT), au passage à temps partiel à titre provisoire de salariés administratifs ou scientifiques (- 2 ETPT) et à des vacances frictionnelles (-7 ETPT).

Le taux d'exécution des emplois hors plafond (86%) résulte d'une montée en puissance plus progressive que prévue de l'équipe administrative de l'antenne de l'école Camondo à Toulon et d'un recours moins important à des CDD financés sur les expositions.

## MUCEM - MUSÉE DES CIVILISATIONS DE L'EUROPE ET DE LA MÉDITERRANÉE

### Principaux faits structurants de l'année 2019

En 2019, le Mucem a enregistré 1,2 million de visites, soit une fréquentation inférieure à celle de 2018 (1,3 million). Dix expositions temporaires ont été présentées. Parmi elles, « *Jean Dubuffet, un barbare en Europe* » et « *Le temps de l'île* » ont accueilli plus de 120 000 visiteurs chacune.

Inaugurée fin novembre 2017 sous le titre « *Connectivités* », la première partie de la galerie de la Méditerranée vient significativement renforcer l'offre culturelle de l'établissement.

133 objets sont entrés dans les collections, une large part (77%) provenant de l'aire méditerranéenne. Par ailleurs, 207 pièces ont fait l'objet d'une restauration. En ce qui concerne la diffusion des collections, l'année 2019 a été marquée par une nette augmentation des demandes de prêt avec un total de 641 objets prêtés. Pour le volet « recherche », quatre grands chantiers associent le recrutement de chercheurs (en partenariat avec Aix-Marseille Université et l'EHESS) à des séminaires et à des enquêtes-collectes. Ces programmes stimulent la relecture contemporaine des collections, le développement des acquisitions de terrain et la préparation des expositions.

En 2019, le Mucem a développé un important programme d'éducation artistique et culturelle, avec l'accueil de plus de 57 000 élèves et la création de l'exposition « *Osez l'interdit - Les jeunes font leur musée* » avec le commissariat de collégiens de classe de 3<sup>e</sup>. Les publics les plus éloignés de la fréquentation culturelle ont été mobilisés tout au long de l'année, en particulier à l'occasion d'expositions, comme avec le projet « *Voyage émoi* », en préparation de l'exposition « *Voyage Voyages* » présentée en 2020, ou encore par un partenariat avec le bailleur social 13 Habitat autour de « *Massilia Toy - Une collection de jouets de Marseille* ».

## Gouvernance et pilotage stratégique

Le Président a été nommé en septembre 2014 pour un premier mandat de 5 ans. Il a été renouvelé pour 3 ans le 12 novembre 2019. Le Conseil d'administration a été renouvelé par arrêté du 26 août 2019, ainsi que la Commission des acquisitions (arrêté du 21 novembre 2019).

Le projet scientifique et culturel du Mucem a été adopté par la commission scientifique des musées nationaux du 15 septembre 2016 et par le conseil d'administration du 18 novembre 2016. Un nouveau projet scientifique et culturel est en cours de rédaction.

Le musée dispose d'un contrat d'objectifs et de performance portant sur la période 2017-2019, approuvé par le conseil d'administration du 20 novembre 2017. Un avenant au titre de l'année 2020 a été mis en place.

Un plan d'action achats et un point d'étape sur l'élaboration de la stratégie numérique ont été présentés au conseil d'administration du 12 mars 2018.

Dans le cadre de la démarche transversale pilotée par la direction de l'immobilier de l'Etat (DIE), le Mucem est en cours d'élaboration de son schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI).

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>18 782</b>	<b>18 782</b>	<b>19 176</b>	<b>19 176</b>	<b>18 718</b>	<b>18 718</b>
Subventions pour charges de service public	17 698	17 698	18 795	18 795	17 633	17 633
Dotations en fonds propres	1 084	1 084	381	381	1 084	1 084
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>115</b>	<b>115</b>			<b>93</b>	<b>93</b>
Subventions pour charges de service public	115	115			35	35
Transferts					58	58
<b>Total</b>	<b>18 897</b>	<b>18 897</b>	<b>19 176</b>	<b>19 176</b>	<b>18 811</b>	<b>18 811</b>

L'écart entre les crédits votés en LFI 2019 et l'exécution 2019 sur le programme 175 « Patrimoines » s'explique en fonctionnement par l'application de la mise en réserve de précaution (-1 162 k€ en AE=CP).

En investissement, l'écart s'explique par le versement complémentaire en gestion d'une subvention de 702 k€ compte tenu de la diminution de la réserve de précaution au niveau du programme.

De plus, une subvention a été versée depuis le programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (35 k€ en AE=CP).

Enfin, deux transferts à partir du programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » sont venus compléter la subvention de l'établissement (68 k€), d'une part au titre de la mise en œuvre d'actions d'éducation artistique et culturelle (48 k€) et, d'autre part, au titre du soutien apporté par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur au Mucem dans le cadre de l'exposition « *Giono* » (20 k€).

## COMPTE FINANCIER 2019

### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Produits	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Personnel <i>dont charges de pensions civiles</i>	5 581	5 367	Subventions de l'État <i>– subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)</i>	17 668 17 668	17 716 17 716
Fonctionnement autre que les charges de personnel	18 667	18 439	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		20
Opérations d'ordre (incluses dans Fonctionnement et/ou Intervention) <i>dont dotations aux amortissements et provisions dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>	1 800 1 800	2 155 2 155	Autres produits <i>dont reprises aux amortissements et provisions dont produits de cession d'éléments d'actif  dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	5 949  654	5 717 422 633
<b>Total des charges</b>	<b>24 248</b>	<b>23 806</b>	<b>Total des produits</b>	<b>23 617</b>	<b>23 453</b>
Résultat : bénéfice			Résultat : perte	631	354
Total : équilibre du CR	24 248	23 806	Total : équilibre du CR	24 248	23 806

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Ressources	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	515	746
Investissements	3 092	33 156	Financement de l'actif par l'État	1 084	32 390
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	880	211
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>3 092</b>	<b>33 156</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>2 479</b>	<b>33 346</b>
Augmentation du fonds de roulement		191	Diminution du fonds de roulement	613	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Le résultat de l'année 2019 s'établit à -354 k€ et est légèrement supérieur aux prévisions initiales (+276 k€).

La capacité d'autofinancement (CAF) s'établit à 746 k€, soit une progression de 230 k€ par rapport aux prévisions initiales. Cette progression est principalement liée à la diminution des charges (-441 k€), supérieure à la diminution des produits (-165 k€).

En investissement, outre la CAF, une amélioration des ressources de 30 M€ (neutralisée car également constatée en investissement) est liée à l'immobilisation, à partir de 2019, du centre de conservation et de ressources (CCR).

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

Sur la section investissement, le niveau des investissements et des ressources augmentent de 30 M€ par rapport au budget initial en raison de l'immobilisation du Centre de conservation et de ressources (CCR) au bilan de l'établissement, à compter de 2019. Cette opération comptable relative au CCR, bâtiment financé par l'Etat dans le cadre d'un partenariat public-privé et mis à disposition du MuCEM via une convention d'occupation à titre gratuit, a été réalisée dans le cadre de la démarche de contrôle interne comptable et budgétaire relancée par le MuCEM en 2017, et avec l'accompagnement de la Direction de l'immobilier de l'État

Il en résulte un apport au fonds de roulement de 191 k€, le niveau du fonds de roulement se portant à 8,8 M€.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2019		Compte financier 2019 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	5 581	5 581	5 344	5 344
Fonctionnement	19 035	16 866	17 559	16 381
Intervention	0	0	0	0
Investissement	2 916	3 093	2 452	1 895
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>27 532</b>	<b>25 540</b>	<b>25 354</b>	<b>23 620</b>
Dépenses de pensions civiles globales	0	0	0	0

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>24 047</b>	<b>23 529</b>
Subvention pour charges de service public	17 668	17 668
Autres financements de l'État	1 084	1 084
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	5 295	4 776
<b>Recettes fléchées</b>	<b>880</b>	<b>349</b>
Financements de l'État fléchés	0	48
Autres financements publics fléchés	0	20
Recettes propres fléchées	880	281
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>24 927</b>	<b>23 878</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C – B)</b>	<b>0</b>	<b>258</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B – C)</b>	<b>613</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Bâtiments et domaines	569	7 390	5 295	0	0	1 634	1 818	9 593	7 682
	524	6 396	5 354	0	0	1 430	935	8 350	6 813
Collections, activités scientifiques et recherche	645	907	825	0	0	502	461	2 054	1 931
	524	757	744	0	0	361	306	1 642	1 574

(en milliers d'euros)

Destination <i>Budget initial Compte financier *</i>	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Fonctions support	2 014 1 998	2 063 2 074	2 080 2 104	0 0	0 0	325 220	359 195	4 402 4 292	4 453 4 297	
Programmation et production culturelle	1 652 1 638	5 388 5 064	5 369 4 908	0 0	0 0	305 293	305 297	7 345 6 995	7 326 6 843	
Publics	701 659	3 287 3 268	3 297 3 270	0 0	0 0	150 147	150 161	4 138 4 074	4 148 4 090	
<b>Total</b>	<b>5 581 5 343</b>	<b>19 035 17 559</b>	<b>16 866 16 380</b>	<b>0 0</b>	<b>0 0</b>	<b>2 916 2 451</b>	<b>3 093 1 894</b>	<b>27 532 25 353</b>	<b>25 540 23 617</b>	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>613</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	0
Autres décaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>613</b>	<b>0</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>392</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	300	281
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	112
<b>Total des besoins</b>	<b>613</b>	<b>392</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>258</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	135
Autres encaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>0</b>	<b>392</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>613</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	913	0
<b>Total des financements</b>	<b>613</b>	<b>392</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Le solde budgétaire positif (258 k€) était prévu négatif lors de l'élaboration du budget initial (-612 k€). Il s'améliore de +869 k€ sous l'effet de la baisse des dépenses (-8 %, soit -1,9 M€) et principalement des dépenses d'investissement (-39 %, soit -1,2 M€) et dans une moindre mesure des dépenses de personnel (-4 %, soit -0,2 M€) et de fonctionnement (-3 %, soit -0,5 M€).

Les recettes sont en diminution de 1 M€ (soit -4 %) par rapport aux prévisions initiales. Les recettes propres sont en recul de 1,1 M€, dont -0,3 M€ de recettes de billetterie compte tenu d'une moindre affluence dans les expositions de l'établissement et des mouvements sociaux de début et fin d'année ; -0,7 M€ de recettes diverses correspondent au décalage du versement d'une indemnité d'assurance au titre de la réfection de la terrasse et à -0,1 M€ de recettes de location d'espaces.

S'agissant des dépenses, les principales évolutions constatées entre le BI 2019 et le CF 2019 (-8 % en AE et en CP, soit -2,2 M€ en AE et -1,9 M€ en CP) sont les suivantes :

- l'enveloppe destinée aux bâtiments et domaines diminue de -868 k€ (soit -11 %) compte tenu du report de plusieurs opérations de travaux dont la réfection de la terrasse du J4 ;
- l'enveloppe destinée à la programmation et la production culturelle baisse de -482 k€ (soit -7 %) compte tenu, notamment, d'une baisse des partenariats médias ;
- une sous-consommation des dépenses prévues pour les collections et les activités scientifiques (-357 k€, soit -18 %) s'expliquant par une diminution des dépenses dédiées aux acquisitions (-100 k€) ainsi que la réalisation d'économies ;
- enfin, l'enveloppe dévolue aux fonctions support et aux publics diminue dans une moindre proportion (respectivement -3 % et -1 %).

La ventilation des dépenses par destination est la suivante : programmation et production culturelle (29 %) ; bâtiments et domaines (29 %) ; fonctions supports (18 %) ; publics (17 %) et enfin dépenses dédiées aux collections (7 %). Elle reflète le caractère récent du musée, ouvert en 2013.

Fin 2019, la trésorerie est abondée de 392 k€. Elle s'établit ainsi à 8,7 M€.

## ■ CONSOLIDATION DES EMPLOIS

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>77</b>	<b>80</b>	<b>79</b>
– sous plafond	64	63	63
– hors plafond	13	17	16
<i>dont contrats aidés</i>	6		9
<i>dont apprentis</i>	7		7
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>58</b>	<b>54</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		58	54
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2018.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019.

L'écart entre la prévision des emplois rémunérés par l'établissement et la réalisation 2019 s'explique principalement par le transfert de deux emplois du titre 3 vers le titre 2, dont il a été tenu compte en LFI 2020 ainsi que par un départ à la retraite.

L'écart constaté sur le plafond des emplois rémunérés par l'Etat est dû à des vacances de poste liées aux délais de recrutement.

## MUSÉE D'ORSAY ET MUSÉE DE L'ORANGERIE

### Principaux faits structurants de l'année 2019

Portées par un contexte touristique très favorable et une programmation culturelle attractive, les fréquentations des deux musées ont atteint en 2019 au musée d'Orsay comme au musée de l'Orangerie leurs records historiques respectifs. Le musée d'Orsay a reçu 3,65 millions de visiteurs en 2019, contre 3,29 millions en 2018 (+ 11 %). La fréquentation de l'Orangerie a elle aussi dépassé tous ses niveaux antérieurs pour atteindre 1,03 million de visiteurs, contre 1 million en 2018 (+ 3 %). La fréquentation des visiteurs de moins de 18 ans a représenté 12 % de la fréquentation totale du musée d'Orsay et 9 % de celle du musée de l'Orangerie. La part des visiteurs 18/25 ans dans la fréquentation totale a été de 17 % au musée d'Orsay et de 18 % au musée de l'Orangerie. Ces résultats concernant la fréquentation des jeunes publics sont supérieurs aux cibles du contrat de performance de l'établissement.

Les musées d'Orsay et de l'Orangerie ont bénéficié du succès de leur programmation culturelle 2019. L'exposition *Le modèle Noir, de Géricault à Matisse* a attiré plus de 500 000 visiteurs au musée d'Orsay, et celle consacrée à *Franz Marc et August Macke* au musée de l'Orangerie a généré une fréquentation de 350 000 visiteurs. L'année a également été marquée par la création d'une programmation de week-ends destinés aux familles, et l'essor d'une programmation contemporaine qui avait été initiée en 2018.

L'établissement a amorcé en 2019 plusieurs projets majeurs, comme l'internalisation de la vente en ligne.

En matière de travaux, la rénovation des caissons de la nef ainsi que la rénovation de la galerie postimpressionniste ont été achevées en 2019, et la reprise de la scénographie des collections permanentes du musée de l'Orangerie a débuté en fin d'année. Par ailleurs, le chantier du futur centre de ressources et de recherche au 29, quai Voltaire (Hôtel de Mailly-Nesle) se poursuit, dans le but notamment de réorganiser l'affectation des espaces afin de présenter au public la donation faite par Spencer et Marlene Hays au sein des collections permanentes.

En matière de gestion, l'année a été marquée par les travaux préparatoires ayant permis au 1er janvier 2020 le transfert à l'établissement de la gestion des personnels titulaires qui lui sont affectés.

### Gouvernance et pilotage stratégique

La lettre de mission de la présidente de l'établissement, Laurence des Cars, nommée par décret du 27 février 2017, a été signée le 22 avril 2017.

Le projet stratégique de l'établissement, appuyé sur une démarche participative impliquant l'ensemble des personnels, a été présenté au conseil d'administration du 15 mars 2018.

Le contrat d'objectifs et de performance, couvrant la période 2018-2021, a été adopté par le conseil d'administration le 27 novembre 2018. Les résultats atteints en 2019 pour les différents indicateurs sont décrits dans le rapport annuel de performance, présenté au conseil d'administration du 10 mars 2020.

Depuis 2013, un plan d'action achat est présenté chaque année au conseil d'administration de l'établissement. Il a été présenté au conseil d'administration du 28 novembre 2019.

L'établissement dispose d'un plan pluriannuel d'investissement, annexé au budget initial pour 2020 et présenté au conseil d'administration du 28 novembre 2019.

Enfin, un nouveau schéma pluriannuel de stratégie immobilière est en cours de finalisation et devrait être approuvé en conseil d'administration en 2020.

**Patrimoines**

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

**FINANCEMENT DE L'ÉTAT**

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>7 781</b>	<b>7 781</b>	<b>7 695</b>	<b>7 695</b>	<b>7 798</b>	<b>7 798</b>
Subventions pour charges de service public	7 781	7 781	7 695	7 695	7 798	7 798
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>268</b>	<b>268</b>			<b>118</b>	<b>118</b>
Subventions pour charges de service public	268	268			118	118
<b>P186 – Recherche culturelle et culture scientifique</b>					<b>20</b>	<b>20</b>
Transferts					20	20
<b>P147 – Politique de la ville</b>					<b>60</b>	<b>60</b>
Transferts					60	60
<b>Total</b>	<b>8 049</b>	<b>8 049</b>	<b>7 695</b>	<b>7 695</b>	<b>7 996</b>	<b>7 996</b>

L'écart entre les crédits votés en LFI 2019 et l'exécution 2019 sur le programme 175 « Patrimoines » s'explique en fonctionnement par :

- un complément de 92 k€ au titre de la rémunération de deux personnels transférés du plafond d'emploi ministériel au plafond d'emploi de l'établissement dans le cadre de la préparation du transfert, à l'établissement, de la gestion des personnels titulaires ;
- un complément de 10 k€ en AE=CP au titre de la mise en œuvre du dispositif de rattrapage indemnitaire des agents titulaires de l'établissement.

De plus, une subvention a été versée depuis le programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (118 k€ en AE=CP).

L'établissement a également bénéficié d'un transfert du programme 186 « Recherche culturelle et culture scientifique » à hauteur de 20 k€ en AE=CP pour le financement d'un projet de base de données *Salons et expositions de groupes, 1673-1914*

## COMPTE FINANCIER 2019

### Avertissement

Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Produits	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Personnel	13 730	13 467	Subventions de l'État	7 765	8 030
<i>dont charges de pensions civiles</i>	584	565	<i>– subventions pour charges de service public</i>	7 765	8 030
			<i>– crédits d'intervention( transfert)</i>		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	28 730	29 356	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		
Opérations d'ordre (incluses dans Fonctionnement et/ou Intervention)	3 400	3 359	Autres produits	38 190	42 573
<i>dont dotations aux amortissements et provisions</i>	3 400	3 359	<i>dont reprises aux amortissements et provisions</i>	850	695
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		
<b>Total des charges</b>	<b>42 460</b>	<b>42 823</b>	<b>Total des produits</b>	<b>45 955</b>	<b>50 603</b>
Résultat : bénéfice	3 495	7 780	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	45 955	50 603	Total : équilibre du CR	45 955	50 603

\* Voté

## TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Ressources	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	6 045	10 444
Investissements	19 800	13 437	Financement de l'actif par l'État		
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	2 377	608
			Autres ressources	2 290	2 894
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>19 800</b>	<b>13 437</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>10 712</b>	<b>13 947</b>
Augmentation du fonds de roulement		510	Diminution du fonds de roulement	9 088	

\* Voté

Le résultat de l'année 2019 (7,8 M€) est au-dessus des prévisions initiales (+4,3 M€). La capacité d'autofinancement (CAF), qui s'établit à 10,4 M€, est supérieure aux prévisions (+4,4M€). En effet, les charges ont progressé de seulement 363 k€ en gestion tandis que les produits encaissables ont augmenté plus rapidement de 4,6 M€, principalement grâce aux recettes de billetterie. La CAF est, par ailleurs, en hausse de 3,2 M€ par rapport à 2018.

En investissement, outre l'amélioration de la CAF, les autres ressources sont en amélioration (+604 k€). Pour autant, une diminution du financement de l'actif par d'autres tiers que l'Etat (-1,8 M€) atténue la hausse globale des ressources (3,2M€). Le niveau des dépenses d'investissement (13,4 M€) diminue de 6,4 M€ par rapport au BI 2019 sous l'effet du report d'opérations.

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

Il en résulte un abondement au fonds de roulement de 0,5 M€ alors qu'il était initialement prévu un prélèvement sur fonds de roulement de 9,09 M€. Ceci porte le niveau du fonds de roulement à 23,3 M€.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2019		Compte financier 2019 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	13 730	13 730	13 406	13 406
Fonctionnement	24 340	25 330	25 103	25 997
Intervention	0	0	0	0
Investissement	16 001	19 800	13 408	13 595
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>54 071</b>	<b>58 860</b>	<b>51 918</b>	<b>52 998</b>
Dépenses de pensions civiles globales	584	584	565	565

\* Voté

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>45 720</b>	<b>51 750</b>
Subvention pour charges de service public	7 695	7 916
Autres financements de l'État	0	0
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	38 025	43 834
<b>Recettes fléchées</b>	<b>2 720</b>	<b>3 343</b>
Financements de l'État fléchés	100	149
Autres financements publics fléchés	0	0
Recettes propres fléchées	2 620	3 194
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>48 440</b>	<b>55 093</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>2 094</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>10 420</b>	<b>0</b>

\* Voté

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Bâtiments et domaines	1 267	10 518	10 723	0	0	8 966	12 638	20 751	24 628
	1 245	10 336	10 639	0	0	6 554	7 136	18 135	19 020
Collections / recherche	473	1 098	1 097	0	0	4 976	4 698	6 547	6 268
	451	1 098	1 080	0	0	5 372	4 959	6 921	6 490
Fonctions support	5 145	4 184	4 257	0	0	1 727	2 132	11 056	11 534
	4 805	4 349	4 097	0	0	1 263	1 243	10 417	10 145
Programmation / production culturelle	1 770	6 630	7 230	0	0	280	280	8 680	9 280
	1 623	7 307	8 103	0	0	219	257	9 149	9 983
Publics	5 075	1 910	2 023	0	0	52	52	7 037	7 150
	5 282	2 013	2 078	0	0	0	0	7 295	7 360
<b>Total</b>	<b>13 730</b>	<b>24 340</b>	<b>25 330</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>16 001</b>	<b>19 800</b>	<b>54 071</b>	<b>58 860</b>

(en milliers d'euros)

Destination <i>Budget initial Compte financier *</i>	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	13 406	25 103	25 997	0	0	13 408	13 595	51 917	52 998

\* Voté

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>10 420</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	400	1 034
Autres décaissements non budgétaires	0	1 860
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>10 820</b>	<b>2 894</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>1 974</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	2 115
<b>Total des besoins</b>	<b>10 820</b>	<b>4 868</b>

\* Voté

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>2 094</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	400	1 139
Autres encaissements non budgétaires	0	1 635
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>400</b>	<b>4 868</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>10 420</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	3 049	141
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	7 371	0
<b>Total des financements</b>	<b>10 820</b>	<b>4 868</b>

\* Voté

Le solde budgétaire positif (2,1 M€) était prévu négatif lors de l'élaboration du budget initial (-10,4 M€). Il progresse de +12,5 M€ sous l'effet d'une nette augmentation des recettes (+6,6 M€) principalement due à une hausse des ressources propres (+6,4 M€) dont +4,7 M€ de recettes de billetterie et +2,41 M€ de recettes de coproductions et d'itinérances d'exposition.

L'amélioration du solde budgétaire résulte également de la diminution des dépenses (-10 %, soit -5,9 M€), principalement des dépenses d'investissement (-31 %, soit -6,2 M€) et, dans une moindre mesure, des dépenses de personnel (-2 %, soit -0,3 M€). Elles compensent la hausse des dépenses de fonctionnement (+3 %, soit +0,7 M€).

Entre le BI 2019 et le CF 2019, on constate une diminution globale des dépenses de -10 %, soit -5,9 M€, qui provient principalement des dépenses dévolues aux bâtiments et domaines (-5,6 M€ soit -23 %) à la suite d'une révision des

calendriers et des échéanciers d'engagements et de paiements de certaines opérations de travaux, et des dépenses relatives aux fonctions supports (-1,4 M€ soit -12 %) avec notamment la baisse de l'enveloppe dédiée à l'investissement.

La répartition des dépenses est par conséquent plus homogène : les dépenses liées aux bâtiments et domaines représentent l'essentiel des dépenses, avec 36 %. Viennent ensuite les dépenses relatives aux fonctions supports (19 %) et à la programmation et la production culturelle (respectivement 19 %), les dépenses relatives aux publics (14 %) et celles liées aux collections (12 %).

Fin 2019, la trésorerie est abondée de 2 M€. Elle s'établit ainsi à 24,7 M€.

## ■ CONSOLIDATION DES EMPLOIS

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>222</b>	<b>225</b>	<b>222</b>
– sous plafond	202	203	203
– hors plafond	20	22	19
<i>dont contrats aidés</i>	9		
<i>dont apprentis</i>	9		
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>467</b>	<b>428</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		467	428
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2018.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019.

L'écart entre la prévision des emplois rémunérés par l'établissement et la réalisation 2019 s'explique principalement par le transfert de cinq emplois du titre 3 vers le titre 2 en cours de gestion 2019, dont il a été tenu compte en LFI 2020.

Par ailleurs, l'établissement a recruté des emplois hors plafond à hauteur de 19 ETPT contre 26 prévus initialement (-5 ETPT sur les emplois mécénés et -1 ETPT sur les apprentis).

Les autres emplois rémunérés par d'autres programmes de l'État correspondent aux fonctionnaires affectés à l'établissement et payés sur les crédits de titre 2 du programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture ». L'écart constaté est dû à des vacances de poste liées aux délais de recrutement et aux temps partiels.

## MUSÉE DU LOUVRE

### Principaux faits structurants de l'année 2019

En 2019, le musée du Louvre a connu la troisième meilleure année de son histoire en termes de fréquentation en recevant près de 9,6 millions de visiteurs.

Ce résultat est à mettre en lien avec la confirmation du dynamisme du tourisme en France. La fréquentation du musée du Louvre a également été portée par sa programmation culturelle : l'exposition « Léonard de Vinci », inaugurée en octobre 2019 a suscité un immense enthousiasme national et international et a permis au musée d'enregistrer des

chiffres de fréquentation record pour une exposition temporaire avec au total près de 1,1 million de visiteurs accueillis dont 575.000 en 2019.

L'exposition temporaire « *Royaumes oubliés. De l'empire hittite aux Araméens* » (2 mai – 12 août 2019) a attiré près de 160.000 visiteurs, chiffre remarquable pour une exposition présentant des civilisations méconnues.

La Petite Galerie du Louvre a attiré plus de 390.000 visiteurs au cours de l'année 2019 autour des thèmes « *L'archéologie en bulles* » (jusqu'en juillet 2019 – 226.000 visiteurs en 2019) et « *Figure d'artiste* » (à partir de septembre 2019 – 163.000 visiteurs en 2019). Cette fréquentation est similaire à celle de 2018 et témoigne de l'attention que le musée porte au développement de l'éducation artistique et culturelle.-

Pour renouer avec le public de proximité et l'esprit qui avait motivé l'ancien dispositif des dimanches gratuits, le musée a expérimenté une nocturne supplémentaire tous les premiers samedis de chaque mois durant l'année 2019. Les douze « *Nocturnes gratuites du 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois* », instaurées en remplacement des six dimanches gratuits, ont permis à 160.000 personnes de découvrir ou redécouvrir gratuitement les œuvres du Louvre. A l'occasion de ces nocturnes le Louvre a mis en place une programmation culturelle spécifique dans l'aile Richelieu, accessible uniquement sur réservation. Cette expérimentation est reconduite au cours du premier semestre 2020.

En 2019, la part de la vente à l'avance (qui regroupe la vente en ligne, la vente par téléphone pour les groupes, la vente des délégataires et partenaires du Louvre) a connu un accroissement spectaculaire et s'élève à 71% des ventes totales de billets. Près de 2,6 millions de billets individuels ont été vendus sur le site officiel de billetterie du Louvre [www.ticketlouvre.fr](http://www.ticketlouvre.fr).

En 2019 le nombre de visiteurs étrangers a connu une légère baisse en volume pour atteindre 6,8 millions, contre 7,4 millions en 2018. Leur part dans le total des visiteurs demeure élevée : 71% de visiteurs étrangers en 2019, contre 73% en 2018. Les visiteurs du Louvre originaires de France ont représenté un volume de 2,8 millions en 2019 contre 2,75 millions en 2018 (+2%). Ils se répartissent équitablement entre Paris (33%), la région parisienne hors Paris (30%) et le reste de la France (37%). Ils représentent 29% de la fréquentation en 2019 contre 27% en 2018.

Le musée a poursuivi son travail de rénovation de ses espaces muséographiques en démarrant le projet de rénovation des salles étrusques et italiennes qui vise à présenter plus largement la collection du Louvre sur 1.300m<sup>2</sup>. L'année 2019 a également été marquée par la rénovation de la Galerie d'Apollon et de la salle des États. Pour cette dernière, le musée a exceptionnellement déplacé « La Joconde » dans l'aile Richelieu.

Le Centre de Conservation du Louvre à Liévin a été inauguré le 8 octobre 2019. Le déménagement des œuvres a ensuite pu commencer le 28 octobre 2019, conformément au planning établi, et a permis de transférer 1500 œuvres du département des Arts graphiques, des Peintures, des Sculptures, du DAGER, des Antiquités orientales, du service Histoire du Louvre, des objets d'Art et des Arts de l'Islam sur l'année 2019, essentiellement de très grands formats ou pondéreuses.

Le Louvre-Lens a attiré plus de 500.000 visiteurs en 2019 (482.000 en 2018) autour notamment des expositions temporaires « *Amour* », « *Homère* » et « *Pologne* ». Sa fréquentation a dépassé les 4 millions de visiteurs depuis son inauguration.

### **Gouvernance et pilotage stratégique**

Le Président de l'établissement, Jean-Luc Martinez, a été renouvelé dans son mandat à compter du 14 avril 2018 et dispose d'une lettre de mission. Ce deuxième mandat est d'une durée de 3 ans et s'achèvera en avril 2021.

Le nouveau contrat de performance de l'EPML pour la période 2020-2024 a été validé lors du Conseil d'Administration du 13 décembre 2019. Il est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le deuxième plan de la recherche du musée s'achèvera en 2020. Le troisième plan de la recherche du musée pour les années 2021-2025 sera élaboré en 2020.

Le musée du Louvre présente annuellement un bilan et un plan d'action achats.

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

Le schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) 2018-2023 a été approuvé lors du conseil d'administration du 26 juin 2019.

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P209 – Solidarité à l'égard des pays en développement</b>						<b>3</b>
Transferts						3
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>99 390</b>	<b>99 390</b>	<b>96 371</b>	<b>96 371</b>	<b>96 705</b>	<b>96 705</b>
Subventions pour charges de service public	92 755	92 755	94 171	94 171	92 965	92 965
Dotations en fonds propres	6 635	6 635	2 200	2 200	3 740	3 740
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>836</b>	<b>836</b>			<b>999</b>	<b>999</b>
Subventions pour charges de service public	836	836			836	836
Dotations en fonds propres					163	163
<b>P214 – Soutien de la politique de l'éducation nationale</b>					<b>10</b>	<b>10</b>
Subventions pour charges de service public					10	10
Transferts						
<b>P147 – Politique de la ville</b>					<b>100</b>	<b>100</b>
Transferts					100	100
<b>Total</b>	<b>100 226</b>	<b>100 226</b>	<b>96 371</b>	<b>96 371</b>	<b>97 814</b>	<b>97 817</b>

L'écart entre les crédits votés en LFI 2019 et l'exécution 2019 sur le programme 175 « Patrimoines » s'explique en fonctionnement par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (- 1 490 k€ en AE=CP), les montants LFI étant bruts, tandis que les notifications aux établissements sont nettes de la réserve de précaution;
- un complément de 266 k€ au titre de la mise en œuvre du dispositif de rattrapage indemnitaire des agents du musée du Louvre et de la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
- le versement d'une subvention complémentaire de 18 k€ afin de financer une étude préalable visant à identifier les potentiels sites d'implantation du projet de mémorial pour les victimes de l'esclavage dans le jardin des Tuileries.

En investissement, l'écart s'explique par :

- le versement complémentaire en gestion d'une subvention de 1,5 M€ permis par les marges dégagées consécutivement à la diminution de la réserve de précaution du programme ;
- le versement d'une subvention du fonds du patrimoine (0,05 M€) pour l'acquisition du panneau « Scène de la vie de Thésée et Hippolyte » réalisé par le Maestro dei Cassoni Campana et déposé au Petit Palais d'Avignon.

L'établissement a également bénéficié de subventions du programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » à hauteur de :

- 836 k€ en AE=CP au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative ;
- 163 k€ en AE=CP au titre du programme de rénovation des logements.

## COMPTE FINANCIER 2019

### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Produits	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Personnel	118 344	110 783	Subventions de l'État	93 517	93 802
<i>dont charges de pensions civiles</i>	24 387	23 854	– subventions pour charges de service public	93 517	93 802
			– crédits d'intervention( transfert)		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	105 781	110 835	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	70	434
Opérations d'ordre (incluses dans Fonctionnement et/ou Intervention)	25 774		Autres produits	135 328	149 491
<i>dont dotations aux amortissements et provisions</i>	25 774		<i>dont reprises aux amortissements et provisions</i>		
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	17 077	
<b>Total des charges</b>	<b>224 125</b>	<b>221 618</b>	<b>Total des produits</b>	<b>228 915</b>	<b>243 727</b>
Résultat : bénéfice	4 790	22 109	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	228 915	243 727	Total : équilibre du CR	228 915	243 727

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Ressources	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	13 487	22 109
Investissements	68 655	73 416	Financement de l'actif par l'État	3 690	3 690
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	30 738	41 561
			Autres ressources		22
Remboursement des dettes financières		52	Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>68 655</b>	<b>73 468</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>47 915</b>	<b>67 382</b>
Augmentation du fonds de roulement			Diminution du fonds de roulement	20 740	6 086

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Le résultat de l'année 2019 (22,1 M€) est nettement supérieur aux prévisions inscrites au budget initial (+17,3 M€). Cette amélioration est principalement due à une sous-exécution des dépenses (-2,5 M€), dont -7,6 M€ de dépenses de personnel qui compensent +5 M€ de dépenses de fonctionnement ainsi qu'à une importante progression des produits (+14,8 M€) portée par la hausse des recettes de billetterie (+8,7 M€).

En conséquence, la capacité d'autofinancement (CAF) augmente de 15,4 M€ et s'établit à 28,9 M€.

En investissement, la hausse de la CAF (+15,4 M€), celle du financement de l'actif par l'Etat (+3,1 M€) et la progression du financement de l'actif par d'autres tiers que l'Etat (+10,8 M€) portent le montant des ressources à 77,3 M€ (soit +29,3 M€). Cette amélioration des ressources résulte de plusieurs facteurs : des recettes supplémentaires via

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

l'Agence France Muséums (AFM) au titre de la contribution du musée du Louvre aux expositions du Louvre Abu Dhabi ; des recettes de mécénat en hausse par rapport aux prévisions et la valorisation des œuvres d'art, entrées dans l'actif grâce à des dons et legs.

Le niveau des dépenses d'investissement (73,5 M€) augmente de +4,8 M€ par rapport au BI 2019 notamment sous l'effet de dons d'œuvres.

Il en résulte un abondement du fonds de roulement de 3,8M€, ce qui porte le niveau du fonds de roulement à 167,7 M€.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2019		Compte financier 2019 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	118 344	118 344	119 353	119 353
Fonctionnement	109 133	80 007	109 569	75 492
Intervention	0	0	0	0
Investissement	75 851	68 655	61 630	59 822
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>303 328</b>	<b>267 006</b>	<b>290 551</b>	<b>254 667</b>
Dépenses de pensions civiles globales	24 387	24 387	23 832	23 832

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>205 241</b>	<b>220 349</b>
Subvention pour charges de service public	93 518	93 552
Autres financements de l'État	0	3 840
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	246	731
Recettes propres	111 477	122 226
<b>Recettes fléchées</b>	<b>41 025</b>	<b>39 339</b>
Financements de l'État fléchés	3 750	163
Autres financements publics fléchés	13 182	10 922
Recettes propres fléchées	24 093	28 254
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>246 266</b>	<b>259 688</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C – B)</b>	<b>0</b>	<b>5 021</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B – C)</b>	<b>20 740</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Bâtiments et domaines	0	58 889	39 025	0	0	57 000	51 268	115 889	90 293
	0	60 016	38 602	0	0	45 931	46 198	105 947	84 800
Collections / activités scientifiques et de recherche	0	11 539	8 641	0	0	13 192	12 204	24 731	20 845
	0	12 625	7 587	0	0	12 621	11 187	25 246	18 774

(en milliers d'euros)

Destination <i>Budget initial Compte financier *</i>	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
Fonctions support	118 344 119 526	12 868 123 333	13 095 11 544	0 0	0 0	4 757 2 474	4 211 1 816	135 969 245 333	135 650 132 886	
Programmation / production culturelle	0 0	6 716 5 995	5 980 5 036	0 0	0 0	140 95	164 68	6 856 6 090	6 144 5 104	
Publics	0 0	19 121 18 599	13 266 12 722	0 0	0 0	762 509	808 552	19 883 19 108	14 074 13 274	
<b>Total</b>	<b>118 344 119 526</b>	<b>109 133 220 568</b>	<b>80 007 75 491</b>	<b>0 0</b>	<b>0 0</b>	<b>75 851 61 630</b>	<b>68 655 59 821</b>	<b>303 328 401 724</b>	<b>267 006 254 838</b>	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>20 740</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	53
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	0
Autres décaissements non budgétaires	0	1 242
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>20 740</b>	<b>1 295</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>3 726</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	3 726
<b>Total des besoins</b>	<b>20 740</b>	<b>5 021</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>5 021</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	0
Autres encaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>0</b>	<b>5 021</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>20 740</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	20 740	0
<b>Total des financements</b>	<b>20 740</b>	<b>5 021</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

L'exécution 2019 dégage un solde budgétaire positif de 5 M€, nettement supérieur (+26 M€) aux prévisions inscrites au budget initial (-20,7 M€). L'amélioration du solde budgétaire procède d'une diminution des dépenses (-12,2 M€, soit 5%) et d'une augmentation des recettes (+13,6 M€, soit +6%).

La diminution des dépenses réside principalement dans la diminution des dépenses d'investissement (-8,8 M€, soit -13%) et dans une moindre mesure dans celles des dépenses de fonctionnement (-4,5 M€, soit -6%) tandis que les dépenses de personnel progressent (+1,2 M€, soit +1%).

La hausse des recettes repose principalement sur la hausse des ressources propres (+14,9 M€, soit +11%) dont +8,7 M€ de recettes de billetterie du fait du succès rencontré par l'exposition « *Léonard de Vinci* », +6,4 M€ de recettes de mécénat compte tenu de plusieurs dons importants relatifs à des projets spécifiques (rénovation de la salle des États, exposition « *Léonard de Vinci* », rénovation de la galerie d'Apollon) et +0,5 M€ de recettes d'activités commerciales, et, dans une moindre mesure, sur la hausse des financements de l'État fléchés sur plusieurs projets (+0,5 M€) malgré une diminution des autres financements publics fléchés (-2,3 M€, soit -17%) notamment compte tenu de la détermination d'un nouvel échéancier dans le versement des aides accordées par le fonds européen de développement régional (FEDER) au titre de la création du centre de conservation du Louvre à Liévin (-1,5 M€).

Concernant la ventilation des dépenses par destination : en comptabilité budgétaire, on constate une diminution des dépenses de 12,8 M€, (soit -4% en AE) et de 12,2 M€ (soit -5%) en CP entre les prévisions inscrites au budget initial et l'exécution. La diminution des dépenses concerne tous les axes de dépenses par destination. On constate ainsi :

- une baisse de l'enveloppe dédiée aux bâtiments et domaines (-5,5 M€ en CP, soit -6%) principalement liée à la diminution des dépenses d'investissement (-5,1 M€) compte tenu de décalages sur plusieurs opérations de travaux (-10,9 M€ en AE et -1,8 M€ en CP) ainsi que sur le schéma directeur relatif à la sûreté (-2 M€ en AE et -0,5 M€ en CP) ;
- une diminution des dépenses prévues pour les fonctions support (-2,8 M€ en CP, soit -2%) liée, d'une part, à une diminution des dépenses d'investissement (-2,4 M€) et, d'autre part, à une diminution des dépenses de fonctionnement (-1,5 M€) compte tenu d'une sous-consommation des enveloppes prudentielles relatives aux risques juridiques et contractuels et aux remboursements de billetterie, tandis que les dépenses de personnel progressent (+1,2 M€) ;
- une sous-exécution des dépenses dévolues aux collections (-2,1 M€ en CP, soit 10%) tant en fonctionnement (-1 M€), qu'en investissement (-1,1 M€) principalement liée à la non finalisation de plusieurs acquisitions d'œuvres d'art ;
- une diminution des dépenses de programmation culturelle (-1, M€ en CP, soit -17%) principalement en fonctionnement (-0,9 M€) du fait de dépenses d'assurances prévues pour l'exposition « *Leonard de Vinci* » auquel il n'y a finalement pas eu besoin de recourir ;
- une baisse des dépenses relatives aux publics (-0,8 M€ en CP, soit -6%) liée, pour partie à une baisse des dépenses de fonctionnement (-0,5 M€) et, pour autre partie, à celle des dépenses d'investissement (-0,3 M€) compte tenu d'un décalage sur 2020 dans la mise en œuvre du marché de distribution des guides multimédias.

Les dépenses de fonction support représentent 52% des dépenses de l'établissement, essentiellement du fait qu'elles intègrent la totalité des dépenses de personnel. Les dépenses relatives aux bâtiments et domaines en représentent 33%, tandis que les dépenses dédiées aux collections en représentent 7%, celles dévolues aux publics, 5% et celles liées à la programmation culturelle, 2%.

Fin 2019, la trésorerie est abondée de 5,6 M€. Elle s'établit ainsi à 175,8 M€.

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>2 005</b>	<b>2 024</b>	<b>2 022</b>
– sous plafond	1 965	1 984	1 976
– hors plafond	40	40	46
<i>dont contrats aidés</i>	6	5	1
<i>dont apprentis</i>	10		10
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>			

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2018.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019.

L'écart entre le plafond voté en LFI 2019 et l'exécution 2019 (-8 ETPT) s'explique principalement par des vacances de poste liées aux délais de recrutement. Par rapport à 2018, les effectifs sous plafond sont en hausse de +11,4 ETPT du fait de la réouverture de postes liés à l'ouverture du centre de conservation du Louvre à Liévin.

Les effectifs hors plafond sont quant à eux en hausse (+ 6 ETPT). Cela s'explique essentiellement par le recours à des personnels temporaires pour renforcer la surveillance de l'exposition « Léonard de Vinci » au regard de la forte affluence et des nocturnes supplémentaires qui lui étaient dédiées.

## MUSÉE GUIMET

### Principaux faits structurants de l'année 2019

En 2019, le musée a accueilli 253 933 visiteurs, soit une baisse de -7,8% par rapport à 2018 et de -20,3% par rapport à 2017. Deux principaux éléments expliquent cette baisse : la moindre fréquentation de l'exposition *Infinis d'Asie* au premier semestre, et l'impact des grèves de fin d'année. Le succès des expositions du troisième trimestre est néanmoins venu limiter cette tendance.

### Gouvernance et pilotage stratégique

La présidente de l'établissement Sophie Makariou a été renouvelée dans ses fonctions pour un troisième et dernier mandat par décret du Président de la République en date du 24 juillet 2019. Mme MAKARIOU dispose d'une lettre de mission signée par le ministre de la Culture en date du 9 décembre 2019.

Le COP 2017-2019 du musée Guimet étant arrivé à échéance à la fin de l'année 2019, le travail sur son renouvellement pour la période 2020-2022 devrait débuter prochainement.

Parallèlement, le COP 2017-2019 a prévu l'élaboration d'un plan d'action détaillant la trajectoire financière pluriannuelle de l'établissement et les mesures de redressement envisagées. Ce plan d'action, qui a été soumis aux tutelles le 30 mai 2018, doit permettre au musée de construire une trajectoire décennale qui devrait être présentée au conseil d'administration en cours d'année 2020 puis annexée au COP 2020-2022.

Le projet scientifique et culturel de l'établissement est également en cours d'élaboration.

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>4 936</b>	<b>4 936</b>	<b>5 012</b>	<b>5 012</b>	<b>4 901</b>	<b>4 901</b>
Subventions pour charges de service public	3 692	3 692	3 847	3 847	3 657	3 657

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Dotations en fonds propres	1 244	1 244	1 165	1 165	1 244	1 244
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>150</b>	<b>150</b>			<b>130</b>	<b>130</b>
Subventions pour charges de service public	150	150			100	100
Transferts					30	30
<b>Total</b>	<b>5 086</b>	<b>5 086</b>	<b>5 012</b>	<b>5 012</b>	<b>5 031</b>	<b>5 031</b>

L'écart entre les crédits votés en LFI 2019 et l'exécution 2019 sur le programme 175 « Patrimoines » s'explique en fonctionnement par l'application de la mise en réserve de précaution (-190 k€ en AE=CP) ;

En investissement, l'écart s'explique par le versement complémentaire en gestion d'une subvention de 79 k€ compte tenu de la diminution de la réserve de précaution au niveau du programme.

L'établissement a également bénéficié de versements du programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » avec :

- une subvention à hauteur de 100 k€ (AE=CP) au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative.
- un transfert de 30 k€ en AE=CP pour accompagner l'établissement dans ses actions d'éducation artistique et culturelle.

## COMPTE FINANCIER 2019

### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Produits	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Personnel <i>dont charges de pensions civiles</i>	2 784		Subventions de l'État – subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)	3 763 3 763	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	4 839		Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		
Opérations d'ordre (incluses dans Fonctionnement et/ou Intervention) <i>dont dotations aux amortissements et provisions</i> <i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>	420 420		Autres produits  <i>dont reprises aux amortissements et provisions</i> <i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>  <i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	3 521 11 405	
<b>Total des charges</b>	<b>7 623</b>		<b>Total des produits</b>	<b>7 284</b>	
Résultat : bénéfice			Résultat : perte	339	
Total : équilibre du CR	7 623		Total : équilibre du CR	7 623	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée



## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

## TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Ressources	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Insuffisance d'autofinancement	335		Capacité d'autofinancement		
Investissements	2 542		Financement de l'actif par l'État	1 244	
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	2 280	
			Autres ressources	200	
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>2 877</b>		<b>Total des ressources</b>	<b>3 724</b>	
Augmentation du fonds de roulement	847		Diminution du fonds de roulement		

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2019		Compte financier 2019 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	0	0	2 626	2 626
Fonctionnement	0	0	4 173	4 509
Intervention	0	0	0	0
Investissement	0	0	1 914	1 900
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8 713</b>	<b>9 035</b>
Dépenses de pensions civiles globales	0	0	0	0

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>6 744</b>	<b>11 743</b>
Subvention pour charges de service public	3 657	3 657
Autres financements de l'État	752	646
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	2 335	7 440
<b>Recettes fléchées</b>	<b>3 848</b>	<b>954</b>
Financements de l'État fléchés	598	735
Autres financements publics fléchés	0	0
Recettes propres fléchées	3 250	219
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>10 592</b>	<b>12 697</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C – B)</b>	<b>10 592</b>	<b>3 662</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B – C)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	0
Autres décaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>10 592</b>	<b>3 662</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	2 350	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	8 242	3 662
<b>Total des besoins</b>	<b>10 592</b>	<b>3 662</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>10 592</b>	<b>3 662</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	0
Autres encaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>10 592</b>	<b>3 662</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des financements</b>	<b>10 592</b>	<b>3 662</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>56</b>	<b>55</b>	<b>55</b>
– sous plafond	51	48	50
– hors plafond	5	7	5
<i>dont contrats aidés</i>	1	3	1
<i>dont apprentis</i>	3		4
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>114</b>	<b>110</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		114	110
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2018.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019.

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

Le plafond des emplois rémunérés par l'opérateur a été respecté en exécution 2019. L'écart constaté pour le plafond des emplois rémunérés par l'Etat est lié à la vacance au sein du service des ressources humaines, qui a empêché l'établissement de procéder à plusieurs recrutements au cours de l'année.

## MUSÉE HENNER-MOREAU

## Principaux faits structurants de l'année 2019

Les musées Jean-Jacques Henner et Gustave Moreau ont présenté en 2019 les expositions suivantes :

-3 expositions au musée Henner : l'exposition *Roux !* du 29 janvier au 20 mai 2019, qui a rencontré un réel succès avec un total de 32 106 visiteurs et 850 catalogues vendus ; l'exposition *Fantasmagories* de l'artiste en résidence Demian Majcen du 6 novembre 2019 au 10 février 2020 ; enfin, une exposition-dossier consacrée au tableau « Saint-Martin » de Henner, mis en dépôt au musée.

-au musée Moreau : l'exposition *Gustave Moreau – Vers le songe et l'abstrait*, du 17 octobre 2018 au 21 janvier 2019, qui a accueilli un total de 15 200 visiteurs ; ainsi qu'une exposition itinérante hors-les-murs au Japon (Tokyo, Osaka, Fukuoka) intitulée *Salomé et les femmes fatales de Gustave Moreau*, d'avril à novembre 2019.

Le succès de l'exposition *Roux !* porte ainsi la fréquentation globale des deux musées à 82 800 visiteurs (dont 41 633 visiteurs payants, 39 912 gratuits et 1 255 dans le cadre des locations d'espaces et visites privées), soit une hausse de + 51 %.

## Gouvernance et pilotage stratégique

Par arrêté du 29 mars 2017, Marie-Cécile Forest, conservatrice générale du patrimoine, a été nommée directrice de l'EP Henner Moreau, créé le 1<sup>er</sup> mars 2017. Ce premier mandat arrivant à son terme le 28 mars 2020, Mme Forest a indiqué être candidate au renouvellement de son mandat (pour la période 2020-2023) par courrier du 13 décembre 2019. Le comité d'audit de sa candidature devait se réunir le 11 mars 2020.

L'établissement ne dispose pas à l'heure actuelle d'un contrat d'objectifs et de performance.

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>819</b>	<b>819</b>	<b>839</b>	<b>839</b>	<b>820</b>	<b>820</b>
Subventions pour charges de service public	740	740	789	789	740	740
Dotations en fonds propres	79	79	50	50	79	79
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>5</b>	<b>5</b>			<b>5</b>	<b>5</b>
Subventions pour charges de service public	5	5			5	5
<b>Total</b>	<b>824</b>	<b>824</b>	<b>839</b>	<b>839</b>	<b>825</b>	<b>825</b>

L'écart entre les crédits votés en LFI 2019 et l'exécution 2019 sur le programme 175 « Patrimoines » s'explique en fonctionnement par l'application de la mise en réserve de précaution (-49 k€ en AE=CP).

En investissement, l'écart s'explique par le versement complémentaire en gestion d'une subvention de 29 k€ compte tenu de la diminution de la réserve de précaution du programme.

L'établissement a également bénéficié d'une subvention du programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » à hauteur de 5 k€ en AE=CP afin de compenser la gratuité accordée aux personnels de l'Éducation nationale.

## COMPTE FINANCIER 2019

### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Produits	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Personnel <i>dont charges de pensions civiles</i>	255		Subventions de l'État – subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)	745 745	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	1 145		Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	330	
Opérations d'ordre (incluses dans Fonctionnement et/ou Intervention) <i>dont dotations aux amortissements et provisions</i> <i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>	520 520		Autres produits  <i>dont reprises aux amortissements et provisions</i> <i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>  <i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	649 302	
<b>Total des charges</b>	<b>1 400</b>		<b>Total des produits</b>	<b>1 724</b>	
Résultat : bénéfice	324		Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	1 724		Total : équilibre du CR	1 724	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Ressources	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	542	
Investissements	180		Financement de l'actif par l'État	79	
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>180</b>		<b>Total des ressources</b>	<b>621</b>	
Augmentation du fonds de roulement	441		Diminution du fonds de roulement		

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>1 422</b>	<b>0</b>
Subvention pour charges de service public	745	0
Autres financements de l'État	0	0
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	677	0
<b>Recettes fléchées</b>	<b>79</b>	<b>0</b>
Financements de l'État fléchés	79	0
Autres financements publics fléchés	0	0
Recettes propres fléchées	0	0
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>1 501</b>	<b>0</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>1 501</b>	<b>0</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	0
Autres décaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>1 501</b>	<b>0</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	1 501	0
<b>Total des besoins</b>	<b>1 501</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>1 501</b>	<b>0</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	0
Autres encaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>1 501</b>	<b>0</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des financements</b>	<b>1 501</b>	<b>0</b>

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>7</b>
– sous plafond	5	4	7
– hors plafond			
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>			
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>31</b>	<b>30</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		31	30
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2018.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019.

L'écart entre le plafond des emplois rémunérés par l'établissement en budget initial et le plafond correspondant à l'exécution 2019 est lié au recrutement sur une année pleine d'agents à temps incomplet. En effet, en raison du succès de l'exposition temporaire *Roux ! De Jean-Jacques Henner à Sonia Rykiel* au Musée Jean-Jacques Henner, le recrutement d'agents d'accueil supplémentaires a été nécessaire.

## MUSÉE PICASSO

### Principaux faits structurants de l'année 2019

En 2019, le musée a accueilli 630 000 visiteurs, soit une hausse de +1% par rapport à 2018 (624 000 visiteurs). L'année 2019 a essentiellement été marquée à la fois par le succès de l'exposition *Calder-Picasso* qui a accueilli près de 390 000 visiteurs et par les mouvements de grèves de fin d'année qui ont fortement impacté la fréquentation. Le musée constate en effet une baisse du nombre de visiteurs de -35% en décembre 2019 par rapport au mois de novembre 2019 et une baisse du nombre d'élèves accueillis dans le cadre des visites scolaires en raison d'annulations.

Après une hausse importante des visiteurs étrangers en 2018 (+66%), la part des visiteurs résidant à l'étranger représente désormais un peu moins de la moitié des visiteurs du musée Picasso (49%). En revanche, la part des visiteurs résidant en France hors Ile-de-France est en forte augmentation, passant de 10% en 2018 à 17,8% en 2019

Le CA de novembre 2018 a approuvé la hausse du tarif du droit d'entrée du musée Picasso de +1,5 € à compter du 1er janvier 2019. Le prix du billet d'entrée est ainsi passé, en période d'exposition, de 12,5 € à 14 €. Le tarif réduit appliqué en période inter-expositions reste stable à 11 €. Cependant, afin de limiter le potentiel effet d'éviction que pourrait entraîner cette hausse du tarif d'entrée pour les publics franciliens et plus défavorisés et favoriser l'accès à la culture pour tous, l'établissement travaille sur une grille de tarifs réduits ciblés, notamment pour les familles et sur certaines catégories de publics.

**Patrimoines**

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

Concernant l'implantation d'un centre d'études picassiennes au sein du quadrilatère des archives nationales, décidée dans le cadre du schéma pluriannuel de stratégie immobilière de l'administration centrale du ministère de la Culture, cette décision a été validée par la Direction de l'immobilier de l'Etat le 15 juin 2017, et a été communiquée par le secrétaire général au président du musée le 20 septembre 2017. Il a été décidé courant juillet 2019 de financer le projet à hauteur d'1 M€ par la Direction générale des Patrimoines et à hauteur de 2 M€ par le musée.

L'établissement poursuit ainsi sa politique volontariste de diffusion de l'œuvre de Picasso en France et à travers le monde. Fait notable, un accord de coopération entre la Fondation Giacometti, le musée Picasso et le 798Cube Project a été signé à Shanghai le 5 novembre dernier en présence du ministre de la Culture, dans le cadre de la visite d'État en Chine du Président de la République. Il s'agit pour le musée Picasso et la fondation Giacometti de proposer une programmation d'expositions au musée 798Cube Project à Pékin jusqu'en 2025.

**Gouvernance et pilotage stratégique**

Le Président de l'établissement, nommé par décret du 13 juin 2014, dispose d'une lettre de mission du ministre de la culture en date du 7 août 2015. Un nouveau directeur général du musée a été recruté, son projet d'arrêté de nomination est en cours de signature.

L'établissement dispose, par ailleurs, d'un contrat d'objectifs et de performance (COP) couvrant la période 2016-2018 approuvé lors de la séance du conseil d'administration du 27 novembre 2015. Le renouvellement du COP pour la période 2019-2021 a été entamé fin 2019.

Le premier schéma pluriannuel de stratégie immobilière (SPSI) de l'établissement a été approuvé par le conseil d'administration le 20 mars 2012. Il est en cours de renouvellement dans le cadre de la démarche transversale pilotée par la direction de l'immobilier de l'Etat (DIE).

**FINANCEMENT DE L'ÉTAT**

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>3 667</b>	<b>3 667</b>	<b>3 897</b>	<b>3 897</b>	<b>3 586</b>	<b>3 664</b>
Subventions pour charges de service public	3 449	3 449	3 609	3 609	3 375	3 375
Dotations en fonds propres	218	218	288	288	211	288
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>45</b>	<b>45</b>			<b>37</b>	<b>37</b>
Subventions pour charges de service public	45	45			25	25
Transferts					12	12
<b>Total</b>	<b>3 712</b>	<b>3 712</b>	<b>3 897</b>	<b>3 897</b>	<b>3 623</b>	<b>3 701</b>

L'écart entre les crédits votés en LFI 2019 et l'exécution 2019 sur le programme 175 « Patrimoines » s'explique en fonctionnement par l'application de la mise en réserve de précaution (-234 k€ en AE=CP).

En investissement, l'écart s'explique par :

- le versement complémentaire en gestion d'une subvention de 139 k€, permis par la diminution du taux de réserve au niveau du programme ;
- la diminution de la dotation en fonds propres de 216 k€ en AE=CP au titre de la participation de l'établissement au financement des bâtiments modulaires destinés à accueillir le relogement provisoire des services et agents du musée pendant les travaux du Quadrilatère des archives.

- le versement d'une subvention complémentaire de 77 k€ en CP pour mettre un terme à un déséquilibre constaté entre AE et CP.

L'établissement a également bénéficié de subventions du programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » à hauteur de 37 k€ en AE=CP dont 25 k€ au titre de la compensation de la mesure de gratuité accordée à la communauté éducative et 12 k€ au titre du financement d'actions d'éducation artistique et culturelle.

## COMPTE FINANCIER 2019

### Avertissement

Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Produits	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Personnel <i>dont charges de pensions civiles</i>	2 734 80		Subventions de l'État – subventions pour charges de service public – crédits d'intervention( transfert)	3 438 3 438	
Fonctionnement autre que les charges de personnel	12 175		Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions		
Opérations d'ordre (incluses dans Fonctionnement et/ou Intervention) <i>dont dotations aux amortissements et provisions</i> <i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>	2 379 2 379		Autres produits  <i>dont reprises aux amortissements et provisions</i> <i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>  <i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>	10 629 31 1 349	
<b>Total des charges</b>	<b>14 909</b>		<b>Total des produits</b>	<b>14 067</b>	
Résultat : bénéfice			Résultat : perte	842	
Total : équilibre du CR	14 909		Total : équilibre du CR	14 909	

\* Voté

## TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Ressources	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	157	
Investissements	1 455		Financement de l'actif par l'État	211	
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>1 455</b>		<b>Total des ressources</b>	<b>368</b>	
Augmentation du fonds de roulement			Diminution du fonds de roulement	1 087	

\* Voté

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2019		Compte financier 2019 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	0	0	2 870	2 870
Fonctionnement	0	0	10 144	9 093
Intervention	0	0	0	0
Investissement	0	0	1 117	814
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>14 131</b>	<b>12 777</b>
Dépenses de pensions civiles globales	0	0	0	0

\* Voté

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>0</b>	<b>12 588</b>
Subvention pour charges de service public	0	3 375
Autres financements de l'État	0	288
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	30
Recettes propres	0	8 894
<b>Recettes fléchées</b>	<b>0</b>	<b>44</b>
Financements de l'État fléchés	0	44
Autres financements publics fléchés	0	0
Recettes propres fléchées	0	0
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>0</b>	<b>12 632</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)</b>	<b>0</b>	<b>146</b>

\* Voté

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>0</b>	<b>146</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	113	0
Autres décaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>113</b>	<b>146</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des besoins</b>	<b>113</b>	<b>146</b>

\* Voté

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	113	0
Autres encaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>113</b>	<b>0</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>0</b>	<b>146</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	0	146
<b>Total des financements</b>	<b>113</b>	<b>146</b>

\* Voté

## CONSOLIDATION DES EMPLOIS

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>49</b>	<b>52</b>	<b>53</b>
– sous plafond	41	42	41
– hors plafond	8	10	12
<i>dont contrats aidés</i>	3	6	1
<i>dont apprentis</i>	6		7
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>78</b>	<b>73</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		78	73
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2018.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019.

Concernant les emplois sous-plafond législatif, l'écart entre la prévision des emplois rémunérés par l'opérateur et l'exécution en 2019 est liée à la vacance frictionnelle.

La hausse des emplois hors-plafond s'explique par le recrutement de personnes dédiées à des projets spécifiques et dont les rémunérations sont entièrement financées par conventions.

Les autres emplois rémunérés par l'État correspondent aux fonctionnaires affectés à l'établissement et payés sur les crédits de titre 2 du programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture ». La vacance constatée est liée au départ de certains agents en fin d'année et dont les avis de vacances doivent être publiés en 2020.

L'année 2019 constitue une année de transition avant l'arrêt progressif des activités du Grand Palais en 2020 puis la fermeture complète du Grand Palais début 2021 dans le cadre des travaux du schéma directeur de restauration, de mise aux normes et d'aménagement (SDRA). Par conséquent, c'est la dernière à dégager un résultat net positif (**+0,2 M€**) avant la fermeture prévue en décembre 2020.

Ce résultat intègre :

- **un chiffre d'affaires des librairies-boutiques en augmentation de +1,5 M€** comparativement à 2018. Ce chiffre est porté par de très bons résultats dans les grands sites parisiens dont les expositions temporaires ont rencontré un grand succès. Le développement du e-commerce et son intégration logistique commencent à porter leurs fruits (croissance du chiffre d'affaires de +64 % par rapport à 2018) ;
- dans la perspective de la baisse du nombre de catalogues publiés pendant la fermeture du Grand Palais, les **éditions** poursuivent leur diversification avec la publication de 8 nouveautés de plus qu'en 2018, le développement de nouveaux partenariats (notamment avec l'Opéra de Paris) et celui de la vente de droits à l'étranger ;
- malgré les travaux anticipés qui limitent le nombre de jours disponibles à la location d'espaces, l'**activité événementielle du Grand Palais** reste dynamique avec un **chiffre d'affaires qui s'établit à 17,4 M€** contre 18 M€ en 2018.

Concernant les expositions, l'année 2019 marque un retrait par rapport à 2018 avec une fréquentation globale de 1,5 million de visiteurs dans l'ensemble des sites contre 1,6 million en 2018. Le Grand Palais a présenté en 2019 un programme d'expositions thématiques au printemps avec les expositions *Lune* et *Rouge* et des expositions monographiques à l'automne avec *Toulouse-Lautrec* et *Greco*. Malgré un moindre niveau de fréquentation pour les expositions de printemps, ces expositions, notamment celles de l'automne, rencontrent un niveau de satisfaction auprès des publics au-delà des moyennes généralement constatées au Grand Palais. Il convient de noter la forte augmentation de la part de visiteurs étrangers dans les expositions de l'automne aussi bien pour *Toulouse-Lautrec* (+6 points par rapport à la moyenne) que pour *Greco* (+7 points). Le solde de production des expositions s'établit pour 2019 à 1,1 M€, en retrait de -1,4 M€ par rapport à 2018.

En termes d'investissement, 21,4 M€ de crédits de paiements (CP) ont été consommés en 2019, en augmentation de 6,8 M€ par rapport à 2018. Cette hausse s'explique principalement par les dépenses liées aux travaux dans le cadre du SDRA.

Au regard du programme d'investissements et de son financement, le fonds de roulement est particulièrement élevé fin 2019 : 65 M€, en progression de 6,1 M€ par rapport à 2018. Ce niveau s'explique par des encaissements pour le SDRA en avance par rapport aux décaissements. Le fonds de roulement est fléchi à hauteur de 19,4 M€ pour le SDRA et 45,6 M€ pour les autres investissements.

### Gouvernance et pilotage stratégique

Après le départ de Sylvie Hubac en juillet 2018, un nouveau président, Chris Dercon, a pris ses fonctions à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Le contrat d'objectifs et de performance (COP) couvrant la période 2017-2020 a été approuvé par le Conseil d'administration le 29 juin 2017.

Le chantier de transformation a été lancé en 2019. Il a permis de conforter les activités de la Rmn-GP et de préciser son positionnement. La Rmn-GP a vocation à devenir une plateforme muséale au service des publics visant à renforcer l'accès à la culture au Grand Palais et sur l'ensemble du territoire français, grâce à ses savoir-faire en matière de diffusion culturelle, d'accompagnement des musées dans leur développement et de valorisation des collections muséales. En proposant ses expertises à l'ensemble des musées de France, la Rmn-GP doit être au cœur de l'écosystème muséal. C'est pourquoi, elle doit être en capacité de proposer de nouveaux dispositifs et de nouveaux projets, et de répondre aux besoins des musées non seulement nationaux mais aussi territoriaux.

Ce repositionnement de la Rmn-GP conduit au renouvellement quasi intégral de son Comité d'orientation stratégique, consulté sur les orientations de la politique culturelle et scientifique de l'établissement, les activités de diffusion

culturelle et les développements numériques. Afin d'associer plus étroitement les musées de France à la gouvernance de l'établissement, siègera désormais une majorité de représentants de musées français (six établissements nationaux nommés par arrêté du ministre de la Culture en date du 27 novembre 2019 et quatre musées territoriaux) aux côtés du directeur du Moma, du directeur du British Museum et de personnalités qualifiées.

Dans le cadre de la démarche transversale pilotée par la Direction de l'Immobilier de l'État, le SPSI a été renouvelé pour la période 2018-2021 et validé par le conseil d'administration du 10 octobre 2019.

Un plan d'action achats est également exposé chaque année au conseil d'administration avec un objectif d'économies de 3 % par an sur le périmètre comptable des achats de l'établissement. Cet objectif est très légèrement dépassé en 2019 avec un taux de réalisation de 101 %. Ce plan concourt plus globalement à la réalisation de l'objectif arrêté dans le COP d'une réduction des charges de fonctionnement des services centraux de la Rmn-GP de 15 % sur 4 ans entre 2017 et 2020. A ce titre, l'établissement maintient en 2019 le montant des charges de fonctionnement des services communs au même niveau que 2018, des efforts constants de réduction étant réalisés depuis 2015 avec une réduction cumulée de -10 %.

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P209 – Solidarité à l'égard des pays en développement</b>						<b>1</b>
Transferts						1
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>37 785</b>	<b>33 815</b>	<b>83 281</b>	<b>30 681</b>	<b>72 035</b>	<b>34 692</b>
Subventions pour charges de service public	20 709	20 709	21 681	21 681	21 035	21 035
Dotations en fonds propres	16 976	13 006	61 600	9 000	51 000	13 656
Transferts	100	100				
<b>P131 – Création</b>	<b>50</b>	<b>50</b>			<b>750</b>	<b>750</b>
Transferts	50	50			750	750
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>325</b>	<b>325</b>			<b>375</b>	<b>375</b>
Subventions pour charges de service public	115	115			265	265
Transferts	210	210			110	110
<b>P214 – Soutien de la politique de l'éducation nationale</b>						
Transferts						
<b>P186 – Recherche culturelle et culture scientifique</b>	<b>4 393</b>	<b>4 393</b>			<b>16</b>	<b>16</b>
Dotations en fonds propres	4 393	4 393				
Transferts					16	16
<b>P176 – Police nationale</b>	<b>800</b>	<b>800</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>	<b>1 000</b>
Dotations en fonds propres	800	800	1 000	1 000	1 000	1 000
<b>P147 – Politique de la ville</b>					<b>58</b>	<b>58</b>
Transferts					58	58
<b>Total</b>	<b>43 353</b>	<b>39 383</b>	<b>84 281</b>	<b>31 681</b>	<b>74 235</b>	<b>36 892</b>

L'écart entre les crédits votés en LFI 2019 et l'exécution 2019 sur le programme 175 « Patrimoines » s'explique en fonctionnement :

- par l'application de la mise en réserve de précaution (-1 088 k€ en AE=CP) ;
- par le versement d'une subvention complémentaire au titre du fonds d'accompagnement interministériel RH (96 k€) ;

- par une subvention complémentaire en soutien d'un projet de numérisation (350 k€).

En investissement, l'écart s'explique par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-1,7 M€ en AE) ;
- le versement complémentaire en gestion d'une subvention compte tenu de la diminution de la réserve de précaution (+406 k€ en CP);
- une minoration de -1,5 M€ en AE dédiés aux abords du Grand Palais;
- un ajustement à hauteur de -8,1 M€ en AE afin de tenir compte d'un versement anticipé en fin de gestion 2018 au titre du schéma directeur pour l'aménagement et la restauration du Grand Palais ;
- le versement d'un complément de subvention de +4 M€ en CP au titre du schéma directeur pour l'aménagement et la restauration du Grand Palais ;
- la mise à disposition du solde des crédits du fonds de concours issu du mécénat Velux au bénéfice de la restauration du palais d'Antin (+250 k€ en AE=CP)

Le programme 186 « Recherche culturelle et culture scientifique » a versé 16 k€ au titre de la recherche en patrimoine.

L'établissement a bénéficié de 265 k€ de subvention de fonctionnement en provenance du programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » dont 65 k€ au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative et 120 k€ pour soutenir des actions d'éducation artistique et culturelle.

L'établissement a par ailleurs bénéficié de 110 k€ de transferts depuis le programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » dont 30 k€ destinés à financer la diffusion des données publiques culturelles. Le solde des transferts et subventions du programme 224 a notamment permis de financer le projet « France Collection 3D », le fonctionnement du site « Histoire par l'Image » ainsi que des projets innovants AMI.

L'établissement a enfin reçu une subvention du programme 131 « création artistique » de 750 k€ pour financer l'opération de transfert du Mur de la paix depuis le Champ-de-Mars.

## COMPTE FINANCIER 2019

### Avertissement

Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Produits	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Personnel	55 378	52 241	Subventions de l'État	21 210	22 138
<i>dont charges de pensions civiles</i>	312	256	– subventions pour charges de service public	21 210	22 137
			– crédits d'intervention( transfert)		1
Fonctionnement autre que les charges de personnel	96 629	108 014	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	2 715	3 193
Opérations d'ordre (incluses dans Fonctionnement et/ou Intervention)	22 919		Autres produits	131 688	135 081
<i>dont dotations aux amortissements et provisions</i>	22 919		<i>dont reprises aux amortissements et provisions</i>	15 578	
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		
<b>Total des charges</b>	<b>152 007</b>	<b>160 255</b>	<b>Total des produits</b>	<b>155 613</b>	<b>160 412</b>
Résultat : bénéfice	3 606	157	Résultat : perte		
Total : équilibre du CR	155 613	160 412	Total : équilibre du CR	155 613	160 412

\* Voté

## TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Ressources	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	10 947	157
Investissements	20 612	21 425	Financement de l'actif par l'État	15 406	18 409
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières	347	1 985	Augmentation des dettes financières		1 568
<b>Total des emplois</b>	<b>20 959</b>	<b>23 410</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>26 353</b>	<b>20 134</b>
Augmentation du fonds de roulement	5 394		Diminution du fonds de roulement		3 276

\* Voté

Le résultat net de la Rmn-GP s'établit à +156 k€, en diminution de -3,4 M€ par rapport au budget initial 2019, et de -5,2 M€ par rapport à 2018. Ce résultat est lié notamment au retrait du chiffre d'affaires du droit d'entrée des expositions de -0,9 M€ avec une fréquentation plus faible au printemps (*Lune* et *Rouge*), une exposition de moins à l'automne pour le Grand Palais du fait des travaux anticipés sur les toitures de la galerie Sud-est, et l'impact des grèves de transport de décembre 2019.

La diminution du résultat, par rapport aux prévisions inscrites au budget initial, résulte principalement de la forte progression des dépenses (+8,2 M€) en partie compensée par la progression des produits (+4,8 M€). Le résultat intègre une dotation aux amortissements complémentaire de 1,8 M€ compte tenu de la perspective de mise au rebut de certains biens du Grand Palais à la fermeture prochaine du monument.

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

Les dépenses de fonctionnement augmentent (+11,4 M€) du fait, notamment, de la progression des redevances versées aux musées dans le cadre de l'exploitation de leur librairie-boutique, de dépenses supplémentaires de sous-traitance du fait de la hausse des activités événementielles du Grand Palais, d'une hausse des dépenses pour les éditions afin d'éviter les ruptures de stock, et de régularisations de charges des années précédentes pour les photocopieurs et les télécoms. Les charges de personnel diminuent (-3,1 M€) sous l'effet du retrait des dépenses de chômage, de la provision pour congés payés et pour jours de repos non pris et de l'annulation de la provision pour intéressement, les résultats constatés en fin d'année n'ayant pas permis de verser cette prime.

Elles sont en partie compensées par l'augmentation des produits (+4,8 M€), qui réside principalement dans une hausse des autres produits (+3,3 M€) dont + 1 M€ de recettes de valorisation des espaces et +0,9 M€ de recettes autres, mais aussi dans l'augmentation de la subvention du ministère (+0,9 M€) et, dans une moindre mesure, dans la progression des autres subventions (+0,5 M€).

En conséquence, la capacité d'autofinancement (9,6 M€) enregistre une diminution de -1,4 M€ par rapport aux prévisions du BI 2019 et de -4,3 M€ par rapport à 2018. Malgré la diminution de la CAF, les ressources d'investissement sont portées à 29,5 M€ sous l'effet de la hausse de la subvention versée par le ministère et de l'inscription de dettes financières à hauteur de 1,6 M€.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 21,4 M€, en hausse de +0,8 M€ par rapport au budget initial et de +6,8 M€ par rapport à 2018. Elles relèvent principalement du schéma directeur de restauration et d'aménagement du Grand Palais (15,3 M€) et notamment de la réalisation de travaux anticipés dans les Galeries Nord du Grand Palais.

Il en résulte un apport au fonds de roulement de 6,1 M€, ce qui porte le niveau du fonds de roulement à 65 M€. Retraité des encaissements de financements au titre du SDRA, qui donneront lieu à des décaissements sur les exercices ultérieurs, le niveau du fonds de roulement s'établirait à 45,6 M€ en 2019.

## ■ CONSOLIDATION DES EMPLOIS

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>951</b>	<b>1 030</b>	<b>955</b>
– sous plafond	848	937	844
– hors plafond	103	93	111
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>	39		41
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>18</b>	<b>15</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		18	15
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2018.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019.

Le plafond des emplois rémunérés par l'opérateur pour l'année 2019 (938 ETPT) comprend 30 ETPT mobilisables en cas d'appels d'offres remportés. En 2019, 4 ETPT avaient été mobilisés dans ce cadre.

La différence entre les emplois autorisés et réalisés résulte également d'une mobilité interne très dynamique qui a engendré de la vacance de poste frictionnelle, ainsi que par le recrutement de personnels en CDD pour compenser le départ de personnels en CDI, jusqu'à la fermeture du Grand Palais.

Le plafond des emplois rémunérés par l'Etat a été réduit de 1 ETP en conséquence de la fin d'une mise à disposition.

## EPPD - ETABLISSEMENT PUBLIC DU PALAIS DE LA PORTE DORÉE

### Principaux faits structurants de l'année 2019

En 2019, le Palais de la Porte dorée a atteint un record de fréquentation avec un total de 525 594 visiteurs, soit une hausse de 14 % par rapport à 2018. Ce chiffre vient confirmer une progression continue depuis 2016.

Deux axes prioritaires ont été retenus en 2019. Le premier est le projet de refonte du parcours permanent, auquel contribuent l'ensemble des services, en fonction de leurs compétences et de leurs champs d'activité. Le second s'articule autour de la gestion des collections qui, du fait de leur importance croissante, ont fait l'objet d'un vaste chantier (numérisation, récolement, aménagement des réserves). La préparation des expositions futures a aussi fortement impliqué les équipes, la programmation étant établie jusqu'en 2022.

La valorisation du patrimoine mobilier et la restauration du monument se sont également poursuivies en 2019 ; le mobilier du salon Reynaud a ainsi pu bénéficier d'une restauration complète par les ateliers du Mobilier national. La nomination d'un nouvel architecte en chef des monuments historiques au cours du dernier trimestre ouvre par ailleurs des perspectives encourageantes pour l'avenir.

### Gouvernance et pilotage stratégique

Par décret du Président de la République du 4 juin 2015, Hélène Orain a été nommée directrice générale de l'EPPPD. Elle dispose d'une lettre de mission en date du 5 mai 2017.

L'établissement procède actuellement au renouvellement de son projet scientifique et culturel, préalablement à l'élaboration du contrat d'objectifs et de performance.

L'établissement s'est doté d'un plan d'action relatif à la stratégie de responsabilité sociétale des organismes publics (RSO), approuvé par le conseil d'administration le 17 novembre 2016.

L'EPPPD dispose d'un plan action achats qui a pour principales finalités la rationalisation des dépenses de gardiennage, de fluides, de téléphonie et de reprographie.

## FINANCEMENT DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P175 – Patrimoines</b>	<b>5 489</b>	<b>5 489</b>	<b>5 193</b>	<b>5 193</b>	<b>5 140</b>	<b>5 140</b>
Subventions pour charges de service public	4 448	4 448	4 543	4 543	4 409	4 409
Dotations en fonds propres	1 031	1 031	650	650	731	731
Transferts	10	10				
<b>P224 – Transmission des savoirs et démocratisation de la culture</b>	<b>30</b>	<b>30</b>			<b>39</b>	<b>39</b>
Subventions pour charges de service public	18	18			18	18
Transferts	12	12			21	21
<b>P129 – Coordination du travail gouvernemental</b>					<b>100</b>	<b>100</b>
Transferts					100	100

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

(en milliers d'euros)

Programme intéressé ou nature de la dépense	Réalisation 2018 (RAP)		LFI 2019		Réalisation 2019	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
<b>P214 – Soutien de la politique de l'éducation nationale</b>	<b>2 636</b>	<b>2 636</b>	<b>2 686</b>	<b>2 686</b>	<b>2 636</b>	<b>2 636</b>
Subventions pour charges de service public	2 636	2 636	2 686	2 686	2 636	2 636
<b>P172 – Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires</b>					<b>2 326</b>	<b>2 326</b>
Subventions pour charges de service public					2 326	2 326
<b>P147 – Politique de la ville</b>					<b>5</b>	<b>5</b>
Transferts					5	5
<b>Total</b>	<b>8 155</b>	<b>8 155</b>	<b>7 879</b>	<b>7 879</b>	<b>10 246</b>	<b>10 246</b>

L'écart de 134 k€ entre les crédits votés en LFI 2019 et l'exécution 2019 sur le programme 175 « Patrimoines » s'explique en fonctionnement par :

- l'application de la mise en réserve de précaution (-184 k€ en AE=CP) ;
- le financement à hauteur de 50 k€ en AE=CP de la réalisation de travaux d'entretien des bâtiments.

En investissement, l'écart s'explique par le versement complémentaire en gestion d'une subvention de 81 k€ permis par la diminution du taux de mise en réserve au niveau du programme 175.

Depuis le programme 224 « Transmission des savoirs et démocratisation de la culture » une subvention a été versée au titre de la compensation de la mesure de gratuité en faveur de la communauté éducative (18 k€ en AE=CP).

Sur les programmes 214 « Soutien de la politique de l'éducation nationale » et 172 « Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires », l'écart entre la prévision et la réalisation s'explique par l'application de la mise en réserve de précaution.

Enfin, l'établissement a bénéficié d'un transfert de la délégation générale à la langue française et aux langues de France à hauteur de 9 k€ depuis le programme 175.

L'établissement a également bénéficié de transferts depuis le programme 224 notamment destinés au financement de projets concourant à l'éducation artistique et culturelle (12 k€).

## COMPTE FINANCIER 2019

### Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Produits	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Personnel	4 900	4 634	Subventions de l'État	9 339	9 389
<i>dont charges de pensions civiles</i>			– subventions pour charges de service public	9 339	9 389
			– crédits d'intervention( transfert)		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	6 467	7 096	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	346	141
Opérations d'ordre (incluses dans Fonctionnement et/ou Intervention)	250	516	Autres produits	1 701	1 996
<i>dont dotations aux amortissements et provisions</i>	250	516	<i>dont reprises aux amortissements et provisions</i>		142
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		
<b>Total des charges</b>	<b>11 367</b>	<b>11 730</b>	<b>Total des produits</b>	<b>11 386</b>	<b>11 526</b>
Résultat : bénéfice	19		Résultat : perte		204
Total : équilibre du CR	11 386	11 730	Total : équilibre du CR	11 386	11 730

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## TABLEAU DE FINANCEMENT ABRÉGÉ

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *	Ressources	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	269	171
Investissements	3 190	779	Financement de l'actif par l'État	731	731
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État		
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières			Augmentation des dettes financières		
<b>Total des emplois</b>	<b>3 190</b>	<b>779</b>	<b>Total des ressources</b>	<b>1 000</b>	<b>902</b>
Augmentation du fonds de roulement		123	Diminution du fonds de roulement	2 190	

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Le résultat de l'année 2019 est déficitaire (-204 k€) alors qu'il était prévu un résultat bénéficiaire de 18 k€ au budget initial. La dégradation du résultat résulte de la progression des charges (+362 k€) et notamment la hausse des charges de fonctionnement hors personnel (+628 k€) générée en grande partie par l'augmentation des dotations aux amortissements (+266 k€) dans le contexte d'investissements importants envisagés par l'EP, plus importante que la hausse des produits (+140 k€). En conséquence la capacité d'autofinancement (CAF), qui s'établit à 171 k€, est inférieure aux prévisions de 97 k€. Les ressources diminuent d'autant de la diminution de la CAF (soit -97 k€).

Le niveau des dépenses d'investissement (779 k€) est moins élevé que prévu (-2,4 M€). Le calendrier des décaissements relatifs aux opérations de mise aux normes et de mise en accessibilité du sous-sol et de l'aquarium, conduites sous maîtrise d'ouvrage déléguée à l'OPPIC, a été modifié à la suite de la signature d'un nouvel avenant à la convention de mandat qui lie les deux opérateurs.

## Patrimoines

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

L'exécution 2019 permet de dégager un apport au fonds de roulement de 123 k€, ce qui porte le niveau du fonds de roulement à 11 M€.

## AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2019		Compte financier 2019 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel	4 900	4 900	4 678	4 678
Fonctionnement	7 589	6 217	8 959	6 617
Intervention	0	0	0	0
Investissement	1 490	3 190	873	755
<b>Total des dépenses AE (A) CP (B)</b>	<b>13 979</b>	<b>14 307</b>	<b>14 510</b>	<b>12 050</b>
Dépenses de pensions civiles globales	0	0	0	0

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Recettes globalisées</b>	<b>10 890</b>	<b>11 127</b>
Subvention pour charges de service public	9 339	9 389
Autres financements de l'État	0	0
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	0
Recettes propres	1 551	1 738
<b>Recettes fléchées</b>	<b>1 227</b>	<b>1 225</b>
Financements de l'État fléchés	731	730
Autres financements publics fléchés	346	195
Recettes propres fléchées	150	300
<b>Total des recettes (C)</b>	<b>12 117</b>	<b>12 352</b>
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1 = C – B)</b>	<b>0</b>	<b>302</b>
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2 = B – C)</b>	<b>2 190</b>	<b>0</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Administration générale	1 352	846	840	0	0	179	179	2 377	2 371
	1 743	871	1 030	0	0	131	134	2 745	2 907

(en milliers d'euros)

Destination <i>Budget initial Compte financier *</i>	Personnel	Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Aquarium	69 56	299 299	313 299	0 0	0 0	90 34	90 31	458 389	472 386
Bâtiment	449 367	4 120 4 369	2 494 2 994	0 0	0 0	770 365	2 470 247	5 339 5 101	5 413 3 608
Musée	1 213 974	161 165	160 179	0 0	0 0	451 343	451 343	1 825 1 482	1 824 1 496
Programmation	301 317	1 784 1 539	1 757 1 456	0 0	0 0	0 0	0 0	2 085 1 856	2 058 1 773
Ressources et pédagogie	1 516 1 221	379 1 716	653 660	0 0	0 0	0 0	0 0	1 895 2 937	2 169 1 881
<b>Total</b>	<b>4 900 4 678</b>	<b>7 589 8 959</b>	<b>6 217 6 618</b>	<b>0 0</b>	<b>0 0</b>	<b>1 490 873</b>	<b>3 190 755</b>	<b>13 979 14 510</b>	<b>14 307 12 051</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

## ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (déficit) (D2)</b>	<b>2 190</b>	<b>0</b>
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	0	0
Autres décaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)</b>	<b>2 190</b>	<b>0</b>
<b>ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)</b>	<b>0</b>	<b>372</b>
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	146	372
<b>Total des besoins</b>	<b>2 190</b>	<b>372</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2019	Compte financier 2019 *
<b>Solde budgétaire (excédent) (D1)</b>	<b>0</b>	<b>302</b>
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	0	70
Autres encaissements non budgétaires	0	0
<b>Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)</b>	<b>0</b>	<b>372</b>
<b>PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)</b>	<b>2 190</b>	<b>0</b>
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	2 336	0
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	0	0
<b>Total des financements</b>	<b>2 190</b>	<b>372</b>

\* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

Le solde budgétaire de l'année 2019 (302 k€) est nettement supérieur aux prévisions initiales (+1,8 M€). Cette amélioration résulte de l'effet conjugué d'une diminution des dépenses (-2,3 M€, soit -16 %) principalement sur les

**Patrimoines**

Programme n° 175 | OPÉRATEURS

investissements (-2,4 M€, soit -76 %) et dans une moindre mesure sur les personnels (-0,3 M€, soit -6%) tandis que les recettes augmentent (+0,2 M€, soit +2%) principalement grâce aux ressources propres (+0,3 M€), dont +0,2 M€ au titre de la billetterie et +0,1 M€ au titre de la valorisation du domaine.

L'évolution des dépenses entre les prévisions et l'exécution 2019 (+0,5 M€ en AE, soit +4 %, et -2,3 M€ en CP, soit -16 %) réside principalement dans :

- la sous-exécution des dépenses relatives aux bâtiments et domaines (-1,8 M€ en CP, soit -33 %) compte tenu du décalage des décaissements à l'OPPIC dans le cadre de l'opération de mise aux normes et de mise en accessibilité des niveaux inférieurs du bâtiment ;
- la diminution des dépenses liées aux collections (-0,3 M€ en CP, soit -18%) ;
- la baisse des dépenses dévolues aux publics (-0,3 M€ en CP, soit -13%) ;
- la sous-exécution des dépenses dédiées à la programmation culturelle (-0,3 M€ en CP, soit -14%) ;
- la diminution des dépenses liées aux activités de l'aquarium (-0,1 M€ en CP, soit -18%) ;
- qui compensent la hausse des dépenses de fonctions supports (+0,5 M€, en CP soit +23%) liée à des projets non récurrents (élaboration du projet scientifique et culturel, signature d'un protocole transactionnel avec un agent...).

En exécution 2019, la répartition des dépenses est stable : 30 % sur les bâtiments ; 24 % sur les fonctions supports ; 16 % sur les publics ; 15 % sur la programmation culturelle ; 12 % sur les collections et 3% sur l'aquarium.

Fin 2019, la trésorerie est abondée de 372 k€. Elle s'établit ainsi à 11,1 M€.

**CONSOLIDATION DES EMPLOIS**

	Réalisation 2018 (1)	Prévision 2019 (2)	Réalisation 2019
<b>Emplois rémunérés par l'opérateur :</b>	<b>69</b>	<b>69</b>	<b>65</b>
– sous plafond	69	69	65
– hors plafond			
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>	4		
<b>Autres emplois en fonction dans l'opérateur :</b>		<b>28</b>	<b>30</b>
– rémunérés par l'État par ce programme			
– rémunérés par l'État par d'autres programmes		28	30
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes			

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2018.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2019.

En gestion 2019, trois agents ont été titularisés dans le cadre du dispositif Sauvadet. L'écart entre la prévision des emplois rémunérés par l'opérateur (72 ETPT) et la réalisation en 2019 (65 ETPT) est consécutif à cette titularisation ainsi qu'à de la vacance frictionnelle.

L'écart entre la prévision des emplois rémunérés par l'Etat (28 ETPT) et la réalisation en 2019 (29 ETPT) s'explique par les mouvements de titularisation dans le cadre du dispositif Sauvadet.